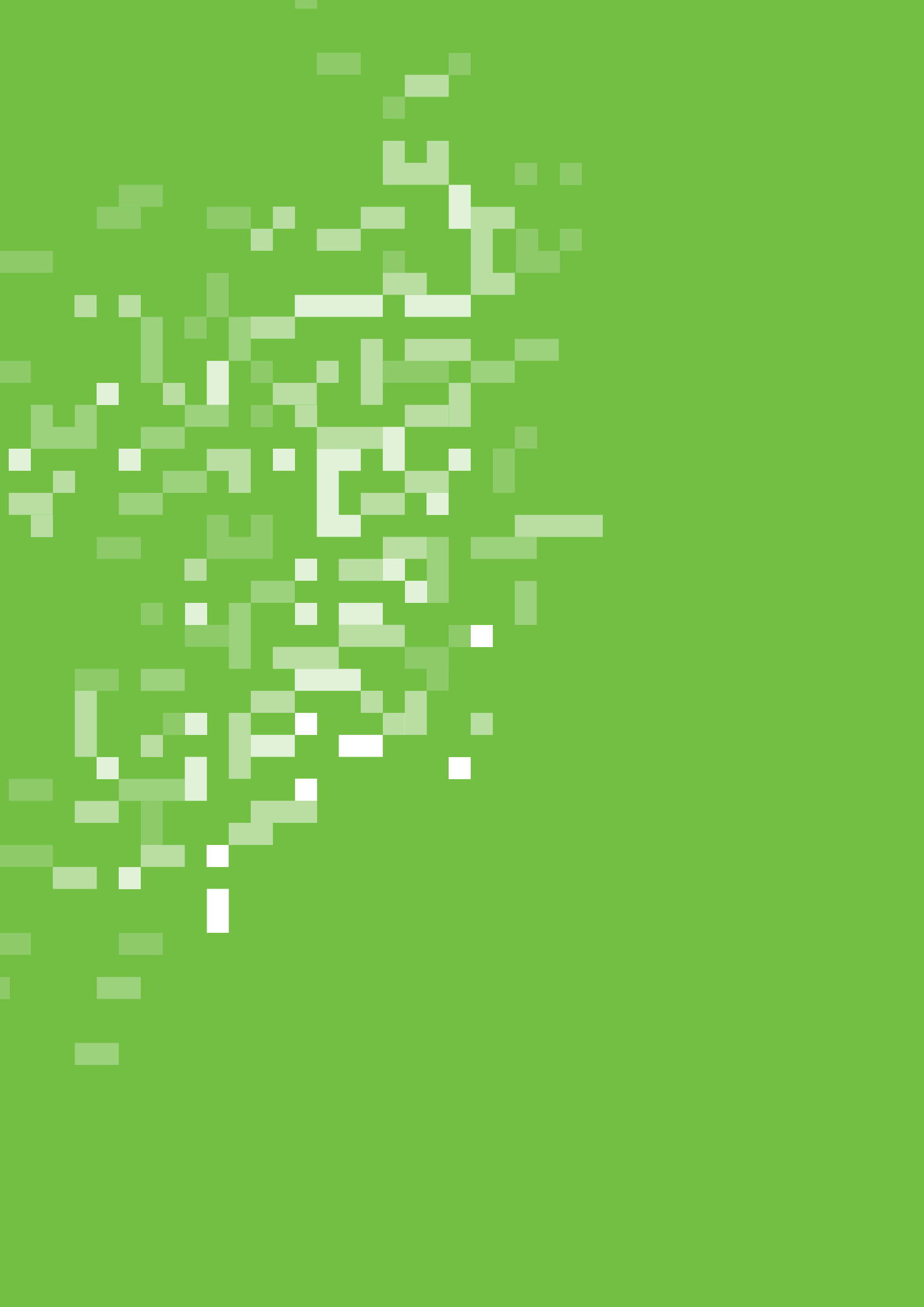


MEYRIN

2012

**COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**



Message du Conseil administratif	4	PETITE ENFANCE	37	Suivi de l'installation d'un logiciel de Facility Management	58
CONSEIL MUNICIPAL	5	Vers une administration efficiente	37	ETAT CIVIL	59
Mutations au sein du Conseil municipal	5	Premier bilan du poste de psychologue en soutien pédagogique aux équipes	37	Mission / Enregistrement des événements d'état civil	59
Composition du Conseil municipal	5	6 ^{ème} journée de service	37	Gestion du fichier cantonal de la population	59
Commissions municipales	5	La crèche des boudines	37	SPORTS	60
Commissions extraparlimentaires	7	«labellisée» fourchette verte	37	Soutien aux associations et aux clubs sportifs	61
Séances du Conseil municipal	8	Convention avec le CERN	38	Installations sportives	61
Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal	11	L'accueil familial de jour poursuit son développement	38	Installations sportives en libre accès	66
CONSEIL ADMINISTRATIF	12	Soutien à la formation	38	Organisation de manifestations	67
Organisation générale	12	Liens avec les partenaires	38	THÉÂTRE FORUM MEYRIN	43
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	13	L'évolution des structures d'accueil	39	Manifestations culturelles	43
Information et communication	13	THÉÂTRE FORUM MEYRIN	43	Répartition des activités	43
Informatique	14	Manifestations culturelles	43	Bilan artistique	43
Ressources humaines	14	Répartition des activités	43	Partenariats	44
Comité Agenda 21 / Naturalisations	17	Bilan artistique	43	Mise à disposition du TFM	45
Sécurité au travail	17	Partenariats	44	Bar et cuisine / Communication	45
Affaires économiques	18	Mise à disposition du TFM	45	Mise aux normes et entretien des équipements du Forum	45
BIBLIOTHÈQUE	20	Bar et cuisine / Communication	45	ENVIRONNEMENT	46
Mise à disposition d'un fonds documentaire	20	Mise aux normes et entretien des équipements du Forum	45	Gestion des déchets	46
Café citoyens / Bus itinérant	20	ENVIRONNEMENT	46	Espaces verts	46
Animations	20	Gestion des déchets	46	Espaces de jeux	47
Accueil des classes meyrinoises	21	Espaces verts	46	Fontaines publiques	48
Né pour lire	21	Espaces de jeux	47	Viabilité hivernale	48
Changement de logiciel de gestion de la bibliothèque	21	Fontaines publiques	48	Manifestations / Cimetières	49
Archives communales	21	Viabilité hivernale	48	Manifestations / Cimetières	49
CULTURE	22	Manifestations / Cimetières	49	Intégration socioprofessionnelle	49
Manifestations officielles	22	Intégration socioprofessionnelle	49	FINANCES	50
Manifestations culturelles	23	FINANCES	50	Synthèse de la situation économique mondiale	50
Collaborations	24	Synthèse de la situation économique mondiale	50	Analyse des comptes 2012	50
Ateliers et médiation	24	Analyse des comptes 2012	50	Etats financiers / Revenus	51
Expositions	25	Etats financiers / Revenus	51	Charges	52
Fonds d'art contemporain	26	Charges	52	Investissements 2012	53
Soutien et encouragement à la culture	27	Investissements 2012	53	Bilans comparés 2012/2011	54
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI	28	Bilans comparés 2012/2011	54	GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	56
Ecoles	28	GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	56	Gérance	56
Jeunesse	29	Gérance	56	Fermages des restaurants & buvettes	56
Action sociale	30	Fermages des restaurants & buvettes	56	Location des jardins familiaux	57
Renforcement de la citoyenneté	33	Location des jardins familiaux	57	Gestion quotidienne des bâtiments	57
Vivre ensemble / Solidarités	35	Gestion quotidienne des bâtiments	57	Sécurité et prévention incendie	57
Manifestations publiques	36	Sécurité et prévention incendie	57	Entretien des bâtiments	57
		Entretien des bâtiments	57	Réfection de bâtiments	57
		Réfection de bâtiments	57		

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

Vous tenez entre vos mains le compte-rendu administratif et financier 2012 que nous vous adressons en conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984. Ce document vous permettra de mesurer l'ampleur et la diversité des tâches accomplies par l'administration communale dans le but de servir au mieux l'ensemble de la population, qu'elle habite ou travaille sur notre territoire communale.

Toutes les actions entreprises, qu'elles soient sociales, environnementales, culturelles ou sportives, tout acte de solidarité, toute manifestation publique, toute mesure d'entretien, tout soutien financier, tout chantier entrepris, bref toutes les prestations communales en général visent à assurer et à améliorer le bien-être et le bien vivre ensemble à Meyrin, aujourd'hui et dans le futur.

Ces engagements sont cadrés et limités par le budget que le Conseil municipal adopte en décembre de l'année précédente. Celui-ci se doit d'être équilibré. Les dépenses dépendent ainsi des rentrées fiscales estimées par l'administration fiscale cantonale et du montant de l'impôt communal (centime additionnel) adopté par le Conseil municipal. Il revient ensuite au Conseil administratif et à l'administration communale de déployer son action dans le cadre de ce budget.

Si ces dernières années les recettes fiscales dépassaient les estimations, ce n'est désormais plus le cas. Il est à relever qu'on s'y attendait un peu au vu de la péjoration persévérante de l'économie mondiale. Deux facteurs ont cependant permis d'enregistrer tout de même un excédent: la vente de Télémeyrin SA et une excellente maîtrise des dépenses par les différents services de la Commune.

En 2012, l'administration communale a fortement été mobilisée par la préparation de deux événements qui ne verront le jour qu'en 2013: le démarrage du chantier du futur écoquartier des Vergers et l'organisation d'un grand forum économique, le Meyrin Economic Forum. Ces deux événements emblématiques témoignent de la volonté de la Commune de ne pas céder à la morosité ambiante, mais au contraire de résister à la crise en rassemblant toutes les forces vives dans deux projets d'avenir:

- » créer un écoquartier exemplaire, des logements de qualité qui apportent des réponses d'avenir aussi bien à la crise du logement qu'à la crise énergétique et climatique,
- » réunir régulièrement les entreprises de la région pour échanger sur les innovations de demain qui tiennent compte des enjeux économiques et environnementaux, et en même temps tisser des liens entre le monde du travail et les chercheurs d'emploi de notre commune.

A toutes celles et à tous qui dans leur engagement quotidien, animés par la volonté de servir le bien commun, participent à la vie sociale meyrinoise, le Conseil administratif exprime ses remerciements les plus cordiaux: conseillères et conseillers municipaux, collaboratrices et collaborateurs de l'administration, comités et membres des associations, entrepreneur-e-s, citoyennes et citoyens.

Le Conseil administratif:

Pierre-Alain TSCHUDI
Maire

Jean-Marc DEVAUD
Conseiller administratif

Monique BOGET
Conseillère administrative

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2012, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes:

13 janvier 2012:

Démission de Mme Lysianne Gay (Mouvement citoyen genevois), conseillère municipale depuis le 1^{er} juin 2011

31 janvier 2012:

Assermentation de Mme Corinne Wulschleger (Mouvement citoyen genevois) en remplacement de Mme Gay, démissionnaire

14 mai 2012:

Démission de M. Jacques Charpier (A gauche toute et Couleurs meyrinoises), conseiller municipal depuis le 30 mars 2003

19 juin 2012:

Assermentation de Mme Andrea Riman (A gauche toute et Couleurs meyrinoises) en remplacement de M. Charpier, démissionnaire

31 août 2012:

Démission de Mme Renée Ecuyer (parti libéral-radical), conseillère municipale depuis le 28 mars 1999

11 septembre 2012:

Assermentation de M. Philippe Serrano (parti libéral-radical) en remplacement de Mme Ecuyer, démissionnaire

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2012 est la suivante:

A gauche toute et couleurs meyrinoises (2 sièges)

Mme Riman et M. Hulliger

Les démocrates-chrétiens de Meyrin-Cointrin (5 sièges)

Mmes Boccard et Duay-Duran, MM. Hamann, Jimenay et Tremblet

Les libéraux radicaux de Meyrin- Cointrin (4 sièges)

Mme Kunz-Félix, MM. Orlandini, Serrano et Tillmann

Les socialistes (7 sièges)

Mmes Leuenberger et Luthi, MM. Brocard, Brulhart, Hernot, Iswala et Robert

Les verts de Meyrin-Cointrin (5 sièges)

Mme Tschudi-Spiropulo, MM. Amato, Boccard, Cornuz et de Préville

Mouvement citoyens genevois (6 sièges)

Mmes Girardet, Inacio et Wullschleger, MM. Gaetanino, Girardet et Frauchiger

UDC ma commune ma maison (4 sièges)

Mmes Hayes et Schweizer, MM. Hubert et Reiss

Au cours de la séance du 19 juin 2012, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit:

Président:

M. Laurent Tremblet (Les démocrates-chrétiens de Meyrin-Cointrin)

1^{er} vice-président:

M. François Hernot (Les socialistes de Meyrin-Cointrin)

2^e vice-président:

M. Eric Cornuz (Les verts de Meyrin-Cointrin)

1^{ère} secrétaire:

Mme Myriam Girardet (Mouvement citoyen genevois)

2^e secrétaire:

Mme Adriana Schweizer (Union démocratique du centre)

Membres:

M. Jean-Philippe Hulliger (A gauche toute et Couleurs meyrinoises)
M. Robert Tillmann (Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin)

COMMISSIONS MUNICIPALES

Agenda 21

(Conseil administratif)

Présidente: A. Riman

Membres: E. Brocard, D Duay-Duran, R. Frauchiger, P. Hamann, S. Hayes, F. Hernot, J. P. Hulliger, M. Kunz-Félix, D. Orlandini, Y. de Préville, A. Reiss, J. Robert, A. Tschudi-Spiropulo et C. Wullschleger

Aînés

(P. A. Tschudi)

Président: R. Tillmann

Membres: M. Amato, Y. Boccard, E. Brocard, J. C. Brulhart, E. Cornuz, S. Hayes, M. Inacio, M. Kunz-Félix, B. Luthi, A. Reiss, A. Riman, P. Serrano, L. Tremblet et C. Wullschleger

Coopération au développement (M. Boget)

Présidente: M. Girardet

Membres: Y. Boccard, E. Cornuz, R. Frauchiger, S. Hayes, M. Inacio, P. Iswala, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, B. Luthi, A. Riman, A. Schweizer, R. Tillmann, L. Tremblet et A. Tschudi-Spiropulo

Culture

(M. Boget)

Présidente: S. Hayes**Membres:** D. Boccard, Y. Boccard, D. Duay-Duran, J. F. Girardet, F. Hernot, E. Hubert, M. Inacio, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, B. Luthi, A. Riman, A. Schweizer et R. Tillmann et A. Tschudi-Spiropulo**Développement social local et solidarités**

(M. Boget)

Présidente: Y. Boccard**Membres:** E. Cornuz, D. Duay-Duran, R. Frauchiger, S. Hayes, P. Iswala, A. Jimenay, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, B. Luthi, A. Riman, A. Schweizer, R. Tillmann, A. Tschudi-Spiropulo et C. Wullschlegler**Ecoles et jeunesse**

(M. Boget)

Président: J. F. Girardet**Membres:** Y. Boccard, E. Brocard, J. C. Brulhart, E. Cornuz, D. Duay-Duran, R. Frauchiger, M. Gaetanino, S. Hayes, J. P. Hulliger, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, A. Schweizer, P. Serrano et A. Tschudi-Spiropulo**Emploi et anticrise**

(M. Boget)

Présidente: N. Leuenberger**Membres:** E. Cornuz, D. Duay-Duran, M. Gaetanino, J. F. Girardet, S. Hayes, F. Hernot, A. Jimenay, B. Luthi, D. Orlandini, A. Riman, J. Robert, A. Schweizer, P. Serrano et A. Tschudi-Spiropulo**Energie**

(J. M. Devaud et P. A. Tschudi)

Président: D. Boccard**Membres:** M. Amato, E. Brocard, M. Gaetanino, P. Hamann, E. Hubert, M. Inacio, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, D. Orlandini,

Y. de Préville, A. Reiss, A. Riman, J. Robert et L. Tremblet

Environnement

(J. M. Devaud)

Président: J. P. Hulliger**Membres:** M. Amato, Y. Boccard, J.-F. Girardet, F. Hernot, E. Hubert, M. Inacio, N. Leuenberger, D. Orlandini, Y. de Préville, A. Reiss, A. Riman, J. Robert, R. Tillmann et L. Tremblet**Finances**

(J. M. Devaud)

Président: P. Hamann**Membres:** M. Amato, D. Duay-Duran, M. Girardet, J. F. Girardet, F. Hernot, E. Hubert, J. P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, N. Leuenberger, D. Orlandini, Y. de Préville, A. Schweizer et R. Tillmann**Gérance et entretien des bâtiments**

(J.-M. Devaud)

Président: P. Iswala**Membres:** J. C. Brulhart, E. Cornuz, R. Frauchiger, P. Hamann, F. Hernot, E. Hubert, J. P. Hulliger, A. Reiss, J. Robert, P. Serrano, R. Tillmann, L. Tremblet, A. Tschudi-Spiropulo et C. Wullschlegler**Information et communication**

(Conseil administratif)

Président: E. Hubert**Membres:** M. Amato, E. Brocard, D. Duay-Duran, M. Girardet, S. Hayes, F. Hernot, J. P. Hulliger, N. Leuenberger, D. Orlandini, A. Schweizer, R. Tillmann, L. Tremblet, A. Tschudi-Spiropulo et C. Wullschlegler**Liaison**

(Conseil administratif)

(chef-fe-s de groupe)

Président: L. Tremblet**Membres:** J. F. Girardet, E. Hubert, A. Jimenay, N. Leuenberger, Y. de Préville, A. Riman et R. Tillmann**Logement**

(P. A. Tschudi)

Président: J. Robert**Membres:** D. Boccard, Y. Boccard, E. Brocard, J. C. Brulhart, E. Cornuz, R. Frauchiger, M. Gaetanino, P. Hamann, M. Kunz-Félix, B. Luthi, D. Orlandini, A. Reiss, A. Riman et A. Schweizer**Petite enfance**

(M. Boget)

Présidente: M. Kunz-Félix**Membres:** D. Boccard, Y. Boccard, M. Girardet, S. Hayes, F. Hernot, M. Inacio, P. Iswala, A. Jimenay, N. Leuenberger, D. Orlandini, A. Riman, A. Schweizer, R. Tillmann et A. Tschudi-Spiropulo**Quartier des Vergers ad hoc**

(Conseil administratif)

Président: E. Cornuz**Membres:** M. Amato, R. Frauchiger, J. F. Girardet, P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger, P. Iswala, B. Luthi, Y. de Préville, A. Reiss, J. Robert, P. Serrano, R. Tillmann et L. Tremblet**Sécurité**

(P. A. Tschudi)

Président: R. Frauchiger**Membres:** M. Amato, D. Boccard, E. Brocard, J. C. Brulhart, D. Duay-Duran, M. Gaetanino, M. Girardet, P. Iswala, A. Jimenay, M. Kunz-Félix, A. Reiss, A. Riman, P. Serrano et A. Schweizer**Sports**

(J. M. Devaud)

Président: F. Hernot**Membres:** M. Amato, D. Boccard, E. Brocard, J. C. Brulhart,

M. Gaetanino, M. Girardet,
P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger,
P. Iswala, A. Jimenay, D. Orlandini,
A. Schweizer et R. Tillmann

Travaux publics

(P.-A. Tschudi)

Président: Y. de Préville

Membres: M. Amato, D. Boccard,
E. Brocard, J. C. Brulhart,
M. Gaetanino, J. F. Girardet,
P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger,
A. Jimenay, A. Reiss, J. Robert,
P. Serrano et R. Tillmann

Urbanisme et mobilité

(P. A. Tschudi)

Président: L. Tremblet

Membres: D. Boccard, M. Girardet,
P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger,
P. Iswala, A. Jimenay, B. Luthi,
Y. de Préville, J. Robert, A. Schweizer,
P. Serrano, R. Tillmann et
C. Wullschleger

COMMISSIONS

EXTRAPARLEMENTAIRES

**Association intercommunale pour
l'accueil familial de jour Meyrin-
Vernier-Mandement**

Délégués du Conseil municipal:

E. Cornuz, D. Duay-Duran,
M. Girardet, N. Leuenberger,
D. Orlandini, A. Rimani et
A. Schweizer

Déléguée du Conseil administratif:

M. Boget (présidente)

Commission consultative des aînés

Déléguée du Conseil municipal:

M. Girardet

Délégué du Conseil administratif:

P. A. Tschudi (président)

**CCIT (commission consultative
intercommunale transfrontalière)**

Délégués du Conseil municipal:

S. Hayes, M. Girardet et J. P. Hulliger

Délégué du Conseil administratif:

J.-M. Devaud

**CICT (commission intercommunale
consultative des transports)**

Délégués du Conseil municipal:

M. Amato, J. P. Hulliger, J. F. Girardet,
E. Hubert, J. Robert, R. Tillmann et
L. Tremblet

Délégué du Conseil administratif:

P. A. Tschudi

Comité du Centre de loisirs

(Maison Vaudagne)

Délégué du Conseil municipal:

M. Amato

Comité du Jardin Robinson

Déléguée du Conseil municipal:

Y. Boccard

**Fondation meyrinoise pour la
promotion culturelle, sportive et
sociale (Conseil)**

Délégués du Conseil municipal:

Michel Aebischer, Damien Boccard et
Arthur Jimenay

Délégué du Conseil administratif:

Erwin Oberwiler

Fondation Nouveau Meyrin

(Conseil)

Délégués du Conseil municipal:

Jean Claude Brulhart, Benjamin
Chiabudini, Marcel Dumalle, Jean
François Girardet, Gilbert Meillaz,
André Reiss et Roland Sansonnens

Délégués du Conseil administratif:

Jean Claude Ducrot, Jacques Robert
et Davide Vitè

Commission consultative du

Fonds d'art contemporain

Déléguées du Conseil municipal:

Y. Boccard et N. Leuenberger

Délégués du Conseil administratif:

M. Boget (présidente) et P. A. Tschudi

Fonds austro-meyrinois

Déléguée du Conseil municipal:

A. Schweizer

Déléguée du Conseil administratif:

M. Boget

**Commission consultative
du Fonds énergie**

Délégués du Conseil municipal:

J. P. Hulliger, Y. de Préville,
R. Tillmann et L. Tremblet

Suppléant: M. Gaetanino

Délégué du Conseil administratif:

P. A. Tschudi

Comité de rédaction du journal

Meyrin Ensemble

Déléguées du Conseil municipal:

S. Hayes et B. Luthi

Suppléants:

M. Girardet et Y. de Préville

Délégué-e du Conseil administratif:

le/la maire en fonction

Association des jeunes de Meyrin:

radio Meyrin FM

Délégué du Conseil municipal:

A. Jimenay

Colonie de vacances La Ruche

Délégué du Conseil municipal:

F. Hernot

Suppléant: R. Frauchiger

**Commission de réclamation de la
taxe professionnelle communale**

Délégués du Conseil municipal:

Dorine Duay-Duran, Badia Luthi,
André Reiss, Nadia Rivron et
Muriel Sprecher

Délégués du Conseil administratif:

Surane Ragavan (président),
Laurent Barlier, Arthur Jimenay et
Chadli Mastoura

Télémeyrin SA

(jusqu'au 31 mars 2012)

Délégué du Conseil municipal:

Y. de Préville

Délégués du Conseil administratif:

J. M. Devaud (président) et

P. A. Tschudi

Comité de l'Association

Espace Undertown

Déléguée du Conseil municipal:

M. Kunz Félix

**SÉANCES DU CONSEIL
MUNICIPAL****31 janvier 2012**

- » Procède à l'assermentation de Mme Corinne Wullschleger (MCG) en remplacement de Mme Lysianne Gay, démissionnaire;
- » Elit Mme Hayes (UDC) et M. de Préville (Ve) suppléants au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 136'000.- destiné à financer la stabilisation et le jointoyage au mortier des pavés en pierre naturelle de la place de Meyrin-Village;
- » Accepte de valider et de prendre en considération l'initiative municipale «Créons des places d'apprentissage pour nos enfants!»;
- » Approuve une délibération présentée par François Hernot, au nom du groupe socialiste, relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 100'000.- destiné à une pré-étude d'un nouvel espace de vie infantine (EVE) en dehors du quartier des Vergers;
- » Ouvre un crédit d'étude de CHF 995'000.- en vue de l'extension de l'EVE des Boudines et de la rénovation complète du bâtiment existant;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit d'étude de CHF 350'000.- destiné à financer le mandat d'étude parallèle (MEP) sur l'ensemble des aménagements extérieurs privés et publics

de l'écoquartier des Vergers;

- » Ouvre un crédit d'étude de CHF 1'820'000.- destiné à financer l'étude des parkings des Arbères et des Vergers ainsi que les abris PC communaux (hors emprises immeubles) dans l'écoquartier des Vergers;
- » Ouvre un crédit de CHF 235'000.- destiné à la mise en place de mesures émanant de l'audit de sécurité au travail effectué en 2010.

6 mars 2012

- » Approuve une résolution présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom d'A gauche toute et Couleurs meyrinoises, demandant au Conseil administratif de respecter la décision du Conseil municipal de maintenir le taux d'activité du rédacteur responsable du journal *Meyrin Ensemble* à 50%;
- » Accepte une résolution présentée par Jean-François Girardet, au nom du Mouvement citoyen genevois, demandant d'accorder la priorité, à compétences égales, aux résidents meyrinois (jeunes, chômeurs, etc.) pour l'emploi dans les services de l'administration municipale;
- » Ouvre un crédit de construction de CHF 170'000.- destiné aux travaux de rénovation légère du Jardin Robinson;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 76'166.- destiné à la création d'un poste à 100% d'assistant-te de projet à durée déterminée au service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, correspondant au paiement du salaire et des charges sociales dès le 1^{er} avril 2012 et d'intégrer ce poste au budget de fonctionnement dès 2013 jusqu'au 31 décembre 2016;
- » Approuve une délibération présentée par Robert Tillmann (PLR), Jean-Philippe Hulliger pour (A gauche toute et couleurs meyrinoises), Jean-François Girardet (MCG), Emile Hubert

(UDC) relative à un crédit de CHF 29'189.- destiné à l'achat pour les conseillers/ères municipaux/les qui le souhaitent d'une tablette électronique leur permettant d'être instantanément en lien avec le CMNet/OWA et de pouvoir consulter l'ensemble des documents propres au Conseil municipal;

- » Ouvre un crédit de CHF 20'000.- destiné à la conception et à la production d'un plan de ville.

3 avril 2012

- » Entend la présentation des comptes 2011 par M. Devaud, conseiller administratif;
- » Ouvre un crédit complémentaire d'étude de CHF 715'000.- destiné à couvrir les frais d'études pour la rénovation de l'école des Boudines et la réalisation du nouveau bâtiment parascolaire;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de construction de CHF 7'302'590.- destiné à la construction d'un nouveau bâtiment d'activités parascolaires jouxtant l'école des Boudines;
- » Ouvre un crédit de CHF 63'360.- destiné à financer la poursuite de la démarche d'éco-engagements en matière de gestion des déchets en partenariat avec les entreprises meyrinoises;
- » Accepte une résolution proposée par L. Tremblet, J. Robert, M. Amato, E. Brocard, J.-C. Brulhart, E. Cornuz, R. Ecuyer, R. Frauchiger, M. Girardet, P. Hamann, S. Hayes, F. Hernot, E. Hubert, J. P. Hulliger, M. Inacio, P. Iswala, A. Jimenay, M. Kunz-Félix, D. Orlandini, Y. de Préville, A. Reiss, A. Schweizer, R. Tillmann, A. Tschudi-Spiropulo relative à l'adoption et à la mise en œuvre de «l'étude directrice de Meyrin-Cité relative à la maîtrise des potentiels de densification. Etude complémentaire à l'étude directrice de 1995».

17 mai 2012

» Accepte de proposer au Conseil d'Etat la nomination du premier-lieutenant Daniel Randin au grade de capitaine, commandant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin dès le 1^{er} juillet 2012;

» Refuse l'entrée en matière sur un crédit de CHF 89'000.- destiné à l'étude de faisabilité des travaux d'extension du Théâtre Forum Meyrin;

» Accepte les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2011 pour un montant total de CHF 3'202'594.67;

» Approuve le compte rendu financier de l'exercice 2011, notamment le compte de fonctionnement 2011 pour un montant de CHF 85'288'704.81 aux charges et de CHF 85'378'556.27 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 89'851.46, le compte d'investissements 2011, le financement des investissements ainsi que le bilan au 31 décembre 2011;

» Approuve le rapport de gestion 2011 du Groupement intercommunal de protection civile de Meyrin-Mandement (OPC Meyrin-Mandement);

» Accepte un complément des crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2010 pour un montant total de CHF 339'087.50;

» Accepte la division de la parcelle n° 12'989 fe 35 du cadastre de Meyrin, propriété de la commune de Meyrin, située au 1-3-5-7, rue des Ateliers, la résiliation anticipée du droit de superficie actuel et simultanément l'octroi de nouveaux droits de superficies à MM. Ferretti, Muñoz Borque, Iacovitti, Lotterio, Rosse sur les nouvelles parcelles issues de cette division;

» Ouvre un crédit d'étude de CHF 320'000.- destiné à l'étude de la rénovation du Jardin alpin;

» Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 625'000.- destiné à la

réfection complète (structure, ferblanterie, peinture, isolation et étanchéité) de la toiture de la salle de gymnastique de l'école des Champs-Frêchets;

» Approuve une résolution présentée par Jean-François Girardet, au nom du MCG-Meyrin-Mandement, et Emile Hubert, au nom de l'UDC, demandant que la commune de Meyrin participe à la campagne de l'USAM «J'achète en Suisse»;

» Accepte une résolution présentée par Jean-François Girardet, au nom du MCG, demandant au Grand Conseil de conserver dans la loi l'obligation d'obtenir l'accord des communes exprimé sous forme d'une délibération municipale pour toute augmentation du taux d'utilisation du sol supérieure à 25%;

» Forme son nouveau Bureau du Conseil municipal pour l'exercice 2012-2013.

21 juin 2012

» Procède à l'assermentation de Mme Andrea Riman (AGTCM), en remplacement de M. Jacques Charpier, démissionnaire;

» Elit Mme Riman (AGTCM) présidente de la commission Agenda 21 en remplacement de M. Hulliger (AGTCM), démissionnaire.

» Nomme Mme Riman (AGTCM) membre au Comité citoyen Agenda 21 en remplacement de M. Hulliger (AGTCM), démissionnaire.

» Elit M. Hulliger (AGTCM), président de la commission d'environnement en remplacement de M. Charpier (AGTCM), démissionnaire.

» Elit M. Amato (Ve) délégué du Conseil municipal au comité du centre de loisirs (Maison Vaudagne), en remplacement de M. Charpier (AGTCM), démissionnaire.

» Elit M. Hulliger (AGTCM) délégué du Conseil municipal à la commission

consultative du Fonds énergie en remplacement de M. Charpier (AGTCM), démissionnaire.

» Accepte les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2011 de la Fondation Nouveau Meyrin;

» Entérine le dépassement constaté de CHF 75'750.- sur le crédit relatif à la subvention d'incitation à l'achat de vélos/kits électriques;

» Ouvre un crédit de CHF 62'400.- destiné à financer une extension de l'animation lumineuse au cœur de la cité durant les fêtes de fin d'année;

» Approuve une délibération présentée par Mme Sasà Hayes au nom des membres de la commission coopération au développement à savoir, Mmes A. Schweizer, M. Girardet, M. Kunz-Félix, R. Ecuyer, A. Tschudi-Spiropoulo, Y. Bocard, B. Luthi, N. Leuenberger, M. Inacio et MM. de Préville, M. Gaetanino, P. Iswala, J.-P. Hulliger, relative à l'ouverture d'un crédit d'urgence de CHF 20'000.- destiné à Caritas International pour apporter de l'aide aux victimes du tremblement de terre du 20 mai 2012 en Italie du Nord;

» Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 16'170.- destiné à un complément de poste de 30%, contrat à durée indéterminée de rédacteur du journal communal dès le 1^{er} août 2012;

» Ouvre un crédit d'étude de CHF 1'212'000.- destiné à financer l'étude du parking des Sports dans l'écoquartier des Vergers;

» Ouvre un crédit d'étude de CHF 173'000.- destiné à financer le mandat de pilotage du parking Vergers-Arbères dans l'écoquartier des Vergers;

» Accorde au Conseil administratif un crédit d'étude de CHF 159'000.- destiné à financer le mandat de représentation des droits à bâtir communaux dans l'écoquartier des Vergers;

» Ouvre un crédit travaux de CHF 780'000.- destiné à la réalisation de jeux dans les préaux des écoles de Monthoux et Meyrin-Village, ainsi qu'à la mise aux normes de jeux de la garderie Arc-en-ciel;

» Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'624'650.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de onze véhicules et engins pour les besoins des services de la petite enfance, du développement social et emploi, de la police municipale et de l'environnement;

» Prend acte du rapport établi par Mmes Boccard (DC) et Leuenberger (S), déléguées à la commission consultative du Fonds d'art contemporain;

» Prend connaissance du rapport rédigé par M. Jimenay (DC), délégué à l'Association des jeunes de Meyrin: radio *Meyrin FM*;

» Prend acte du rapport établi par Mme Ecuyer (LR), déléguée au Comité de rédaction du Journal *Meyrin Ensemble*;

» Prend acte du rapport établi par Mme Ecuyer (LR), déléguée à la Commission consultative des aînés;

» Prend connaissance du rapport rédigé par Mme Kunz-Félix (LR), déléguée au comité de l'association *Espace Undertown*.

13 septembre 2012

» Procède à l'assermentation de M. Philippe Serrano (LR), remplaçant de Mme Renée Ecuyer (PLR), démissionnaire;

» Elit Mme Kunz-Félix (LR) présidente de la commission de petite enfance en remplacement de Mme Ecuyer (LR), démissionnaire;

» Elit Mme Hayes (UDC), déléguée du Conseil municipal au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble* en remplacement de Mme Ecuyer (LR), démissionnaire;

» Elit Mme Girardet (MCG), suppléante de la déléguée au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble* en remplacement de Mme Hayes (UDC), élue au comité de rédaction;

» Elit Mme Girardet (MCG), déléguée du Conseil municipal à la commission consultative des aînés en remplacement de Mme Ecuyer (LR), démissionnaire;

» Nomme M. Orlandini (LR), délégué du Conseil municipal à l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement en remplacement de Mme Ecuyer (LR), démissionnaire;

» Ouvre un crédit de CHF 169'000.- destiné à financer le remplacement de la lisseuse-surfaceuse servant à l'entretien de l'aire de glace de la patinoire extérieure du centre sportif des Vergers;

» Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 305'700.- destiné à la mise en place d'un projet pilote 2012-2015 en vue de la suppression de «tags» sur les ouvrages de génie civil communaux et cantonaux ainsi que sur les bâtiments publics existants sur la commune de Meyrin;

» Approuve une résolution présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom d'A gauche toute et Couleurs meyrinoises, et Jean-François Girardet, au nom du MCG, demandant de mettre à disposition des Meyrinois des macarons de stationnement leur permettant de stationner sans limitation horaire dans les rues communales.

9 octobre 2012

» Elit les président et vice-président du local de vote pour 2013;

» Refuse une résolution présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom d'A gauche toute et Couleurs meyrinoises, et Jean-François Girardet, au nom du MCG, demandant à la Direction générale de la mobilité (DGM) d'autoriser

le «tourner à gauche» pour accéder à l'Hôpital de la Tour sur la route de Meyrin pour les véhicules provenant du Village et circulant en direction du CERN;

» Prend connaissance de la présentation du budget 2013 par M. Devaud, conseiller administratif;

» Approuve une délibération présentée par M. Amato pour les Verts de Meyrin-Cointrin, et R. Tillmann pour les libéraux-radicaux, relative à un don de CHF 50'000.- pour le Centre nature du vallon de l'Allondon, projet de Pro Natura;

» Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 3'631'000.- destiné à la mise en séparatif des collecteurs des eaux claires et des eaux usées des avenues de Mategnin et Sainte-Cécile;

» Ouvre un crédit de construction de CHF 2'836'900.- destiné à la construction d'un bâtiment provisoire en face du bâtiment d'activités parascolaires de l'école des Boudines;

» Approuve une résolution présentée par Renée Ecuyer, au nom du parti des libéraux-radicaux, et Myriam Girardet, au nom du Mouvement citoyen genevois, demandant la suppression de la part communale de l'impôt sur les chiens.

29 octobre 2012

(séance extraordinaire)

» Accepte une résolution présentée par le Conseil administratif et le Conseil municipal en vue de promettre l'attribution de droits de superficies et d'autoriser le Conseil administratif à établir des promesses de constitutions de droits de superficies pour les droits à bâtir communaux sur le périmètre de l'écoquartier des Vergers;

» Approuve une résolution présentée par le Conseil administratif en vue de proposer des échanges de catégories de logements.

20 novembre 2012

- » Ouvre un crédit de CHF 275'000.- destiné à la création dès 2013 du forum dédié à la promotion de l'économie et de l'emploi de la région meyrinoise;
- » Fixe les indemnités allouées en 2013 aux maire et conseillers administratifs à CHF 297'392.- et celles allouées aux conseillers municipaux à CHF 320'000.-;
- » Approuve le budget de fonctionnement 2013 pour un montant de CHF 91'119'857.- aux charges et de CHF 91'131'936.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 12'079.-;
- » Fixe le taux des centimes additionnels pour 2013 à 43 centimes.

18 décembre 2012

- » Ouvre un crédit de CHF 350'000.- destiné à la rénovation des installations de défense incendie de la commune de Meyrin;
- » Accepte une résolution présentée par Mmes D. Duay-Duran, M. Girardet, S. Hayes, A. Schweizer et MM. M. Amato, J. C. Brulhart, J. F. Girardet, P. Iswala, A. Jimenay, Y. de Préville, R. Tillmann, membres présents de la commission des finances, demandant

au Conseil administratif d'installer un système de vote électronique dans la salle du Conseil municipal;

- » Approuve une résolution présentée par Eric Brocard, Jean-Claude Brulhart, Eric Cornuz, Dorine Duay-Duran, Marco Gaetanino, Myriam Girardet, Sasa Hayes, Arthur Jimenay, André Reiss, Jacques Robert, Alejandra Tschudi-Spiropulo, membres (ou remplaçants) de la commission des travaux publics, demandant au Conseil administratif d'analyser attentivement tout contrat public-privé au moyen, notamment, d'un économiste de la construction et, le cas échéant, de dénoncer pénalement et/ou auprès de la COMCO toute suspicion de rétrocommission, de commission occulte ou de concurrence limitée par un accord cartellaire;
- » Accepte une résolution présentée par M. Amato, D. Boccard, E. Brocard, J. C. Brulhart, M. Gaetanino, M. Girardet, P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger, A. Jimenay, Y. de Préville, et J. Robert, membres (ou remplaçants) de la commission des travaux publics, demandant au Conseil administratif de saisir la Commission fédérale de la concurrence (COMCO) pour lui de-

mander une enquête sur une entente sur les prix dans le domaine de la construction en cas de suspicion, ou sur demande de la commission des travaux publics;

- » Accepte une motion présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom du parti A gauche toute & Couleurs meyrinoises, demandant l'installation de pigeonniers dans la cité;
- » Ouvre un crédit de CHF 1'500'000.- destiné à l'entretien et à l'aménagement du réseau routier, programme 2013;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'446'320.- pour financer l'aménagement de quatorze éco-points enterrés destinés à la collecte sélective des déchets dans des zones construites situées dans la cité;
- » Ouvre un crédit de CHF 210'000.- destiné à financer des mesures d'améliorations énergétiques dans les bâtiments communaux;
- » Ouvre un crédit de CHF 565'000.- destiné à l'assainissement et à l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public;
- » Prend acte du rapport de Mme Boccard (DC), déléguée au comité du Jardin Robinson.

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2009	2010	2011	2012
Séances du Conseil municipal	10	11	10	10
Séances du Bureau	10	10	10	9
Séances de commissions	130	131	112	119
Réunions chefs de groupe	4	2	2	1
Total des séances	154	154	134	139

55 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1^{er} juin 2012, le Conseil administratif se compose ainsi:

M. Pierre-Alain TSCHUDI, maire
M. Jean-Marc DEVAUD, vice-président
Mme Monique BOGET

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnée ci-dessous (ordre alphabétique):

ORGANISATION GÉNÉRALE

Madame M. Boget

(intérimaire M. Tschudi)
Développement social et emploi – Bibliothèque – Culture – Petite enfance – Théâtre Forum Meyrin

Monsieur J.-M. Devaud

(intérimaire Mme Boget)
Environnement – Etat civil – Finances – Gérance et entretien des bâtiments – Sports

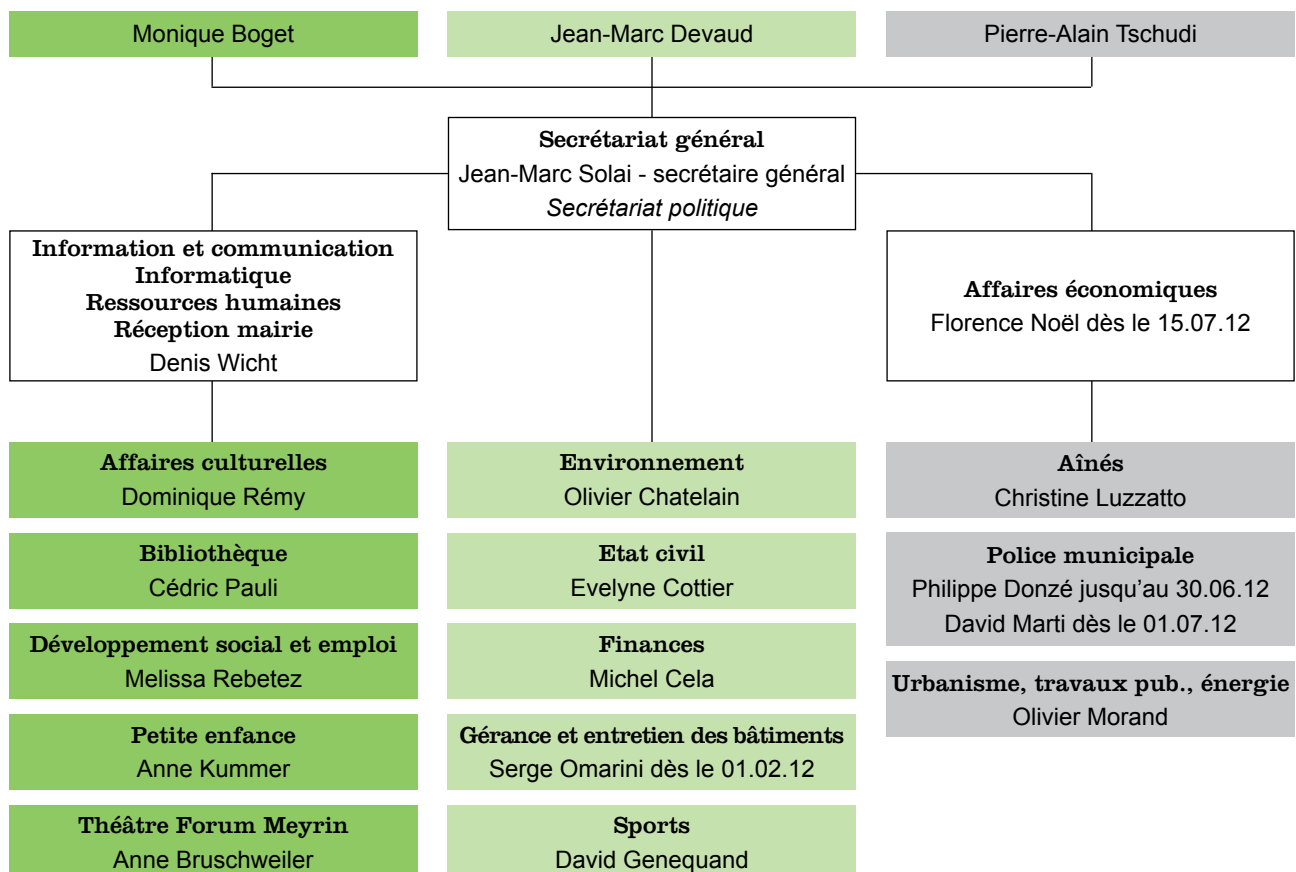
Monsieur P.-A. Tschudi

(intérimaire M. Devaud)
Aînés – Feu et secours – Police municipale – Protection civile – Urbanisme, travaux publics et énergie.

Le secrétariat général, y compris les ressources humaines, Meyrin Qualité, l'information et l'informatique, rapporte au Conseil administratif.

Durant l'année 2012, le Conseil administratif a tenu 55 séances pour régler les problèmes afférents à la Commune et a participé, en outre, aux 10 séances du Conseil municipal, 9 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant la charge de chacun.

Conseil administratif



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

INFORMATION ET COMMUNICATION

meyrin.ch poursuit

inexorablement son ascension

En 2012, le site internet communal a été visité 270'984 fois. Cela représente une hausse de 9% par rapport à 2011. Ce faisant, la ville s'est adressée à 141'944 internautes.

Depuis 2007, l'audience du site internet communal a été multipliée par 4.

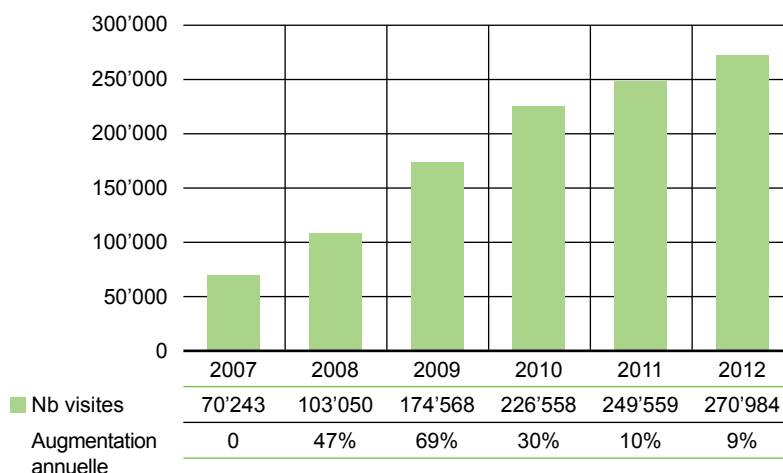
Les internautes reconnaissent année après année la qualité et la pertinence des informations diffusées sur meyrin.ch. Son rôle central dans la communication institutionnelle de la commune de Meyrin est ainsi confirmé.

Le journal communal a trouvé son public

Lancée en 2011, la nouvelle mouture de Meyrin Ensemble a été adoptée par ses lectrices et lecteurs.



Fréquentation 2007-2012 de meyrin.ch



Par une approche crossmedia, les marges des articles renvoient à diverses pages internet comme complément. En particulier, ce sont les pages de meyrin.ch qui sont valorisées. La page «Meyrin Autrefois» du journal est particulièrement appréciée, avec son pendant sur meyrin.ch.

Dans le but de répondre en continu aux attentes du lectorat, le Conseil administratif a lancé, à la fin 2011, le «Groupe consultatif Meyrin Ensemble». Ce groupe a pour mission de critiquer constructivement les éditions et de faire part de ses souhaits au comité du journal. Ce groupe est constitué de 6 membres (sur 12 au maximum) représentant le grand public, les associations et le secteur économique de Meyrin. Il fait régulièrement part de ses demandes au comité du journal. Participant à la politique de développement durable, le journal est imprimé sur du papier 100% recyclé. L'imprimeur du journal est certifié FSC et Imprim'Vert. L'impression est «CO2 neutre» via les compensations versées à SwissClimate.

L'intranet: une véritable bibliothèque professionnelle en ligne

Par visite, les collaboratrices et collaborateurs approfondissent davantage leurs recherches. En particulier, l'intranet voit son succès confirmé comme bibliothèque interne virtuelle: 4'098 documents ont en effet été téléchargés. L'information liée aux ressources humaines emporte à nouveau la palme de l'intérêt des intranauts.



Charte graphique et image visuelle

La commission information & communication s'est réunie à trois reprises, les 10 janvier, 13 mars et 31 juin 2012. Lors de la première séance, elle a pris connaissance du diagnostic et du processus d'élaboration de la charte graphique. A la deuxième, de manière unanime elle a orienté la définition de la nouvelle image selon une conception résolument dynamique qui ne fige pas l'identité visuelle et qui laisse un espace de créativité tout en évitant une dispersion d'image. A la troisième séance, suite à un échange animé, elle a retenu l'appellation de Meyrin tout court. Les deux autres appellations qui ont fait l'objet de discussion étaient «ville de Meyrin» et «commune de Meyrin».

INFORMATIQUE

Renouvellement du matériel

Le renouvellement des ordinateurs et des imprimantes s'est poursuivi en 2012. 65 ordinateurs ont été changés. Pour ce qui concerne les imprimantes, sur 71, il n'en restera qu'une douzaine à remplacer en 2013. Par ailleurs, toutes les salles de réunion sont désormais équipées en installations multimédia (beamer et ordinateur).

La mutation des serveurs de la salle informatique de Meyrin à des serveurs virtuels situés au SIACG (Service intercommunal d'informatique de l'association des communes genevoises) est planifiée pour l'été 2013. Ce transfert impose la mise en conformité des postes de travail avec la nouvelle plateforme. Dans cette perspective, 65 postes sur 180 sont migrés avec Windows 7 & Office 2010. Le reste de cette migration sera effectué durant le premier trimestre 2013.

Assistance technique «helpdesk»

Une part significative de l'activité du service informatique est dévolue à l'assistance et à la formation des collaboratrices/teurs de la Commune. Le changement de plateforme évoqué précédemment a induit un renforcement des demandes avec, de plus, la nécessité de réécrire des procédures et diverses aides mises à disposition des utilisateurs.

L'administration réseau a été particulièrement sollicitée cette année, il est dénombré 116 mouvements de collaborateurs qui ont affecté l'informatique (entrées – sorties – changements). Pour chaque mouvement, un compte, des droits d'accès et une boîte électronique sont configurés.

Matériel et logiciel métier

- » Bibliothèque: avec l'aide du SIACG et en collaboration avec les communes de Vernier et Lancy, le service a mis en production un nouveau logiciel. Ce changement était imposé par le fait que le fournisseur de l'ancien logiciel cessait ses activités. Il a fallu adapter le nouveau logiciel aux spécificités des communes et effectuer un travail significatif de transfert des données existantes de l'ancien au nouveau logiciel.
- » Théâtre Forum Meyrin: l'extension du logiciel de gestion et planification des spectacles a été implémentée pour un usage touchant tous les collaborateurs.
- » Conseil municipal: l'acquisition de tablettes informatiques et l'organisation de formations iPad se sont concrétisées.

» Informatique: la recherche et les tests «logiciel de gestion du service d'assistance – ticketing» ont été opérés. Ce logiciel doit permettre de transmettre les demandes des utilisateurs et de les traiter dans les plus brefs délais et avec la meilleure efficacité. A l'aide de ce support, il est possible d'établir une base de données utile à la production de diverses statistiques et à l'optimisation de la qualité des services offerts.

» Grand public: installation du Wifi dans les bâtiments et les parcs communaux: un avant projet de réseau avec une évaluation des coûts et la proposition d'une douzaine de sites a été présenté à la commission information & communication. Celui-ci a été préavisé favorablement.

MEYRIN QUALITÉ

Édition des budgets par prestations

Les cinq budgets ventilés par prestations publiques, pour les années 2008 à 2012, ont été réalisés, mis en forme et réunis dans une brochure ad hoc, à titre de projet. Cette brochure, présentée en commission politique, reprend la structure de la présentation du budget de fonctionnement. Cette édition valide le fonctionnement du logiciel spécialement paramétré pour cette tâche.

RESSOURCES HUMAINES

Pour répondre aux besoins de l'administration dans le respect des exigences budgétaires, le service des ressources humaines a procédé aux recrutements ou mutations internes suivants: 29 concernant les collaboratrices et collaborateurs, 159 concernant les auxiliaires y compris les jobs d'été et 8 concernant les apprentis.

Une enquête de satisfaction auprès du personnel a été mandatée à la Haute Ecole de Gestion et d'Ingénierie du canton de Vaud. Lancée d'avril à juin 2012, elle avait pour objectifs d'apprécier l'évolution par rapport à celle effectuée en 2010, puis d'explorer l'intensité du stress au travail perçu par les collaboratrices et les collaborateurs.

Il en ressort que sur 97 items une nette amélioration est enregistrée pour 83 de ceux-ci. Ce constat confirme que l'ensemble des mesures engagées depuis la précédente enquête a porté ses fruits. La transversalité et l'accueil de nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs nécessitent de renforcer encore les mesures pratiquées en 2012.

En matière de stress, l'enquête révèle que les employées-és perçoivent une lourde charge de travail, mais ils estiment disposer des compétences et des moyens, ainsi que des appuis nécessaires pour l'assumer. Il ne ressort pas d'indication qui pourrait dévoiler un stress néfaste généralisé dans une unité de l'organisation.

Pour consolider l'efficacité des ressources humaines, le service a développé les trois projets annoncés en 2011, à savoir, «la gestion du temps», «le développement de l'intelligence collective de l'unité ressources humaines», «le développement des potentiels collectifs et individuels des employées-és».

Gestion du temps

La synchronisation de la gestion du temps avec un reporting permet de mieux suivre l'absentéisme et le présentéisme. A ce propos, il est utile de relever que le taux d'absentéisme y

compris les congés maternité est de 6,58% et sans ces congés de 5,98%. La part liée aux accidents professionnels est de 0,35%, alors que celle relevant d'accidents extraprofessionnels se monte à 0,20%. La part due aux maladies sans certificat médical est de 1,10%, celle due aux maladies avec certificat médical est de 3,93%. Le taux élevé de 6,58% est dû en partie à deux services importants, l'un étant touché par de nombreux cas d'absences longues durées et l'autre étant d'une part plus vulnérable aux épidémies de grippe et, d'autre part, bénéficiant d'un fort taux congés maternité.

Une analyse circonstanciée en est faite afin de sensibiliser l'encadrement, les services et les collaboratrices et collaborateurs sur cette problématique. Quatre types de mesures sont engagés:

- » un système de suivi des absences longues durées. Une première démarche a été effectuée avec le service de l'environnement en 2012;
- » une action concertée avec les chargés de la santé et de la sécurité au travail sera programmée en 2013 pour sensibiliser les collaboratrices et les collaborateurs;
- » un renforcement du suivi par l'encadrement avec l'appui des gestionnaires ressources humaines;
- » l'adoption d'un règlement d'organisation du temps de travail pour légitimer, faciliter, unifier les consignes et les actions de l'encadrement et des ressources humaines en la matière.

Recensée globalement pour l'ensemble de l'administration, la procé-

dure doit encore être ajustée. A terme, un système unifié et informatisé pour l'ensemble de l'administration devra être installé. Ce système gèrera simultanément le temps dû, le temps planifié et le temps réel y compris les vacances. Cet instrument permettra de renforcer la pro activité et d'améliorer significativement la réactivité.

Développement de l'intelligence collective de l'unité ressources humaines

Le développement de l'intelligence collective de l'unité ressources humaines s'est concrétisé en restructurant la base informatique des données avec le répertoire organisé selon les sept prestations de base RH et les 14 services de l'administration. De plus, tous les processus seront passés en revue. Deux premiers processus ont été examinés: l'accueil des collaboratrices et des collaborateurs et le recrutement.

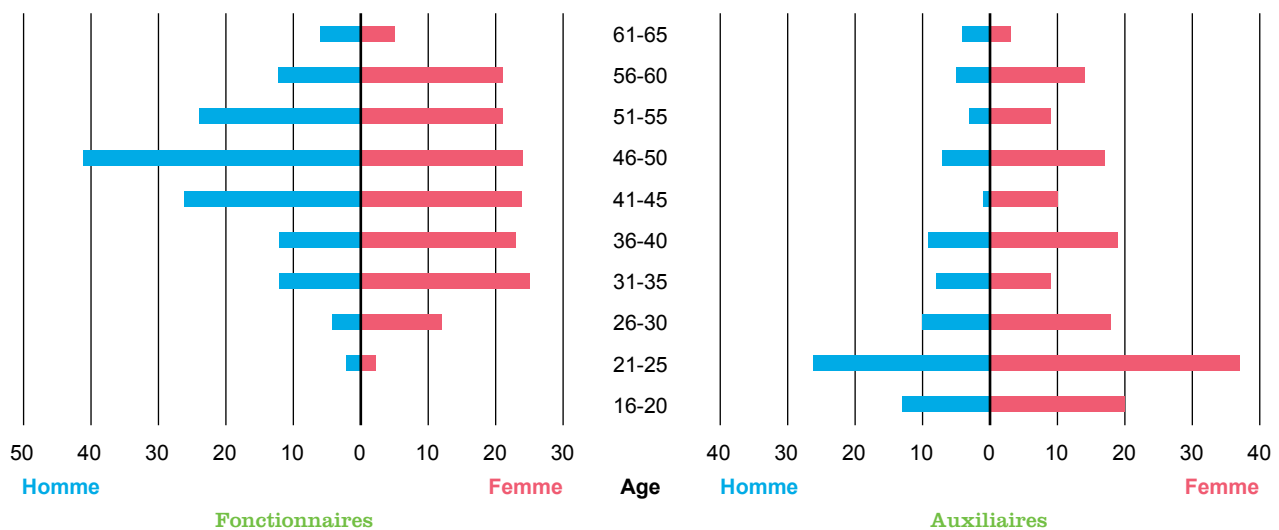
Développement des potentiels des collaboratrices et collaborateurs

Le développement des potentiels des collaboratrices et collaborateurs a pris forme avec une analyse quantitative et qualitative des entretiens de collaboration, ainsi qu'avec une première approche taxonomique. L'approche qualitative a été mise en lien avec le programme de formation. Le budget de la formation 2012 a été dépassé du fait de l'importance des coûts de formation des nouveaux agents de la police municipale et des formations métiers du service de l'environnement. Par ailleurs, un séminaire de management pour les cadres a été organisé et différents services y ont participé. Le taux de temps consacré à la formation représente 1,8%, soit une somme de 10'082 heures. Cette somme d'heures est importante en raison de la formation de base des agents municipaux.

Effectifs au 31.12.2012

Services	Nb. de personnes		Contrat fixe au 31.12.2012		Auxiliaire au 31.12.2012
	31/12/2011	31/12/2012	nb. de personnes	nb. d'unités de travail	nb. de personnes (saisonniers)
Secrétariat général	17	19	17	14.10	2
Finances	5	6	6	5.60	0
Etat-civil	5	5	4	3.00	1
Développement social et emploi	18	15	12	8.90	3 (16)
Petite enfance	106	108	69	54.70	39
Aînés	3	5	3	2.40	2
Urbanisme, travaux publics et énergie	10	11	10	9.40	1
Gérance et entretien bâtiments	48	50	35	29.93	15 (30)
Sports	24	25	23	22.00	2 (18)
Environnement	65	70	57	54.02	13 (11)
Culture	2	20	4	2.80	16
Théâtre Forum	20	19	19	16.45	Géré par TFM
Bibliothèque	17	17	10	6.40	7
Police municipale / protection civile	36	44	17	17.00	27
TOTAL	376	376	286	246.70	128 (203)

Pyramides des âges



Effectifs 2011 – 2012

Vous trouvez ci-après les effectifs 2011 – 2012 ainsi que les pyramides des âges des différents types de collaboratrices et de collaborateurs.

Si l'on comptait la totalité des auxiliaires qui ont travaillé durant l'année 2012 avec les jobs d'été et les gardiens de piscines notamment, la somme serait de 187 personnes.

Pyramides des âges

La distribution hommes femmes autant pour les auxiliaires que pour les fonctionnaires présente un bon équilibre. Pour l'encadrement de 14 services, avec un nombre de responsables de services de 8 hommes et 6 femmes, la répartition entre les sexes est proche de la parité.

Pour les dix prochaines années, selon la pyramide des âges, il est possible de constater qu'il n'y aura pas de recrutements massifs liés aux départs à la retraite. Par contre le développement des structures d'accueil de la petite enfance va générer une campagne de recrutement intensive dans les trois prochaines années.

COMITÉ AGENDA 21

Afin de s'intégrer dans la vie locale et se faire connaître auprès des Meyrinois, le Comité a participé à plusieurs événements organisés sur la Commune, tels que les Cafés Citoyens mis sur pied par la bibliothèque Forum Meyrin, ou encore la Fête des écoles. A cette occasion, la Green Map de Meyrin a été présentée aux enfants de manière ludique, avec un quizz photo intégrant plusieurs thématiques relatives au développement durable en lien avec des réalisations locales. Une application iPhone est également disponible en téléchargement sur l'App

Store. Elle permet d'interagir avec la carte et de proposer de nouveaux sujets à rajouter. Le Comité a également soutenu l'organisation des Journées décloisonnées du Cycle d'Orientation de la Golette pour financer une collaboration avec Eco-Corner ainsi qu'un projet avec l'association La Libellule.

Conférence Rio+20 au Globe de la Science et de l'Innovation

Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio+20 qui s'est tenue du 20 au 22 juin 2012 à Rio, le Comité Agenda 21 a organisé une après-midi de conférences/débats au Globe de la Science et de l'Innovation, le 22 juin 2012. A cette occasion ont été présentés des projets ambitieux mettant en lien les acteurs locaux que sont la commune de Meyrin, le CERN et Genève Aéroport. Cette manifestation s'est clôturée par un exposé de Joël de Rosnay, Docteur ès Science, chercheur, enseignant et vulgarisateur français de renommée internationale.

Potager urbain

Le «Jardin ensoleillé» est le premier potager urbain réalisé à Meyrin. Situé au milieu des immeubles de la Fondation Nouveau Meyrin à Gilbert-Centre, il a été inauguré le 12 mai 2012. Pour ce projet, le comité Agenda 21 a initié en 2011 une démarche participative auprès des habitants des 3 barres d'immeubles de la Fondation, et a soutenu financièrement la réalisation du potager. Une vingtaine de parcelles entre 5 et 15 m² sont désormais cultivées par les habitants et les deux écoles du Centre, l'école Suédoise et l'école Montessori. Le Comité souhaite s'appuyer sur ce premier projet pilote afin que d'autres potagers de ce type puissent voir le jour sur la Commune.

NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé les naturalisations suivantes:

2011

- » 58 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
- » 52 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

2012

- » 42 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
- » 45 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Début 2012, le Conseil municipal, sous l'impulsion du conseiller administratif Jean-Marc Devaud, votait l'achat de défibrillateurs externes, pour équiper les différentes salles de gymnastique, le Forum et d'autres bâtiments accueillant du public. Quatorze de ces appareils ont ainsi été installés et mis à la libre disposition de tous en cas d'urgence. L'information a été communiquée aux habitants, aux clubs de sports et aux employés de la Commune. La pratique du massage cardiaque étant vivement recommandée en parallèle à l'utilisation d'un défibrillateur, une cinquantaine d'employés communaux travaillant à proximité de ces appareils ont suivi la formation BLS-AED. Les cours ont été donnés par les gardiens de piscine, en partenariat avec la Société suisse de sauvetage de Meyrin et les Samaritains de Meyrin.

Nous avons poursuivi la mise en place d'une organisation d'évacuation dans les différents bâtiments communaux.

L'effort s'est porté en 2012 sur la mairie, où de gros travaux ont dû être consentis. En effet, il a fallu installer une sonorisation d'évacuation dans l'ensemble du bâtiment, poser une signalétique d'évacuation et adapter plusieurs portes de sorties de secours. Un exercice d'évacuation, le premier fait à ce jour, a permis de valider positivement le concept mis en place et de tester les installations avec l'ensemble du personnel impliqué (services administratifs, personnel du CAS/FSASD, crèche des Boudines).

Un autre objectif de la sécurité au travail, cette année, a été d'achever la mise en place des quelque 180 recommandations faites par la société AudiSEC, suite à son audit de sécurité effectué dans les différents services de la Commune. Une délibération votée en début d'année et portant sur un montant de CHF 235'000.- a permis de mettre en place toute une série de mesures de prévention: outre les travaux à la mairie, des mesures ont également été prises pour mettre en conformité les voies d'évacuation dans les crèches et les écoles; pour installer des soufflets de protection sur les portes intérieures des crèches; pour modifier le guichet existant au Théâtre Forum Meyrin, afin d'améliorer l'ergonomie des places de travail; et pour mettre en conformité l'accès aux places de chargement/déchargement au Centre de voirie et horticole.

La politique de santé et de sécurité au travail a également été renforcée, sur volonté du Conseil municipal, par l'engagement d'un chargé de sécurité. Il s'agit en effet de poursuivre l'effort de prévention, notamment en s'assurant de la connaissance des différents dangers rencontrés aux postes de travail et ce, dans un environnement

professionnel qui évolue rapidement. Cette année, toutes les activités du personnel chargé de la collecte des déchets ménagers au service de l'environnement ont été ainsi analysées en détail du point de vue de la sécurité au travail.

Les mesures de sécurité mises en place jusqu'à présent, essentiellement techniques, sont utiles et nécessaires, mais pas miraculeuses: le nombre d'accidents professionnels dans la Commune reste malheureusement trop élevé! Leur analyse montre que, dans la majorité des cas, ce sont des comportements inadéquats qui sont à l'origine des accidents: méconnaissance ou sous-estimation du danger, inattention ou précipitation, défaut du port des équipements de protection individuelle, etc. Un important travail a été fait pour sécuriser les postes de travail, il s'agit désormais également de motiver le personnel à adopter des comportements sûrs, par le moyen de la formation, de l'information, de l'incitation et du contrôle, ainsi que du soutien apporté.

Sur le plan de la prévention, une nouvelle campagne intercommunale a été organisée par les communes de Carouge, Lancy, Meyrin, Onex et Vernier, sur le thème «Bien manger, bien bouger, j'ai choisi! Je fais les deux!». A l'automne, près de 550 employés-es communaux/ales, dont une centaine de Meyrin, ont suivi une demi-journée de sensibilisation sur les bonnes habitudes alimentaires et sur les bienfaits de l'exercice physique. Et comme chaque année, tous les nouveaux collaborateurs/trices ont été sensibilisés à la démarche santé & sécurité au travail lors de deux séances, en avril et novembre.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

En juillet 2012, un poste de délégué aux affaires économiques a été mis en place, traduisant la volonté du Conseil administratif de renforcer les liens avec le tissu économique meyrinois. Les premiers mois ont été consacrés à la définition des axes stratégiques de la promotion économique de Meyrin, au développement d'un réseau efficace avec les différentes instances cantonales et institutionnelles ancrées dans les milieux économiques genevois ainsi qu'à la création de projets concrets soutenant les entreprises établies sur la Commune.

Stratégie économique

L'économie meyrinoise repose sur un cadre relevant de la compétence cantonale pour l'implantation et l'aménagement de son territoire. Avec 1'500 entreprises et plus de 26'000 emplois concentrés sur son sol, Meyrin s'affiche comme l'un des centres majeurs du dynamisme économique du canton de Genève.

La promotion économique de Meyrin s'inscrit dans une démarche de proximité. L'objectif principal de cette stratégie est de positionner la Commune en tant que partenaire privilégié des entreprises locales, de faciliter les échanges entre les différents acteurs et de jouer le rôle d'une plateforme fédératrice des pôles d'activités pour ainsi consolider et poursuivre le développement de la diversité économique du territoire.

Désireuse de maintenir l'attractivité de l'économie dans le respect de l'aménagement de son territoire, du développement durable et de la responsabilité sociale, Meyrin fonde sa stratégie de développement économique sur 3 orientations prioritaires:

- » la valorisation des pôles d'excellence présents sur son territoire;
- » le soutien aux PME et à l'économie de proximité;
- » la mise en réseau des acteurs du tissu économique local.
- » intégrer le tissu économique local dans la réflexion de l'autorité politique communale sur le développement et l'amélioration de la qualité de vie des entreprises installées sur son territoire;
- » promouvoir à l'extérieur une image attractive de la commune de Meyrin dans les domaines liés à l'économie.

Un rôle de facilitateur

Afin d'optimiser son rôle de «facilitateur», la déléguée aux affaires économiques soutient les entreprises meyrinoises dans leurs démarches d'implantation, d'intégration et de développement à Meyrin.

Lien de contact privilégié entre les acteurs de l'économie locale et le Conseil administratif, elle coordonne les différents besoins, encourage les échanges interprofessionnels et établit des synergies entre partenaires publics et privés.

Une collaboration très active a dès lors été initiée avec la Promotion économique du Canton de Genève (DARES), la Fondation des Terrains Industriels de Genève (FTI) ainsi que l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI) dans l'objectif de promouvoir la valeur-ajoutée économique du territoire meyrinois. En parallèle, la déléguée aux affaires économiques s'est employée à tisser des liens de confiance avec le tissu économique local, renforçant l'écoute, les rencontres et les échanges sans oublier la représentation des autorités communales aux différents événements organisés par les entreprises ainsi que l'AZI (Association des entreprises des communes de Meyrin, Satigny et Vernier).

Actions de promotion et de sensibilisation

Plusieurs actions de communication concrètes ont été mises en place afin de répondre à deux objectifs:

En septembre 2012, une première séance d'information a été organisée en collaboration avec le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) afin de sensibiliser les entreprises de Meyrin sur les problématiques de mobilité. Plus de 200 entreprises ont répondu présent, démontrant leur volonté de participer au développement de l'économie locale. Un projet pilote de mobilité douce dans la Zimeysa a été présenté à cette occasion et a rassemblé l'adhésion de nombreuses sociétés.

Un second projet d'envergure a également été initié en 2012, le Meyrin Economic Forum (MEF). Soutenu notamment par les communes de Satigny, Vernier, le Canton de Genève et la Confédération suisse par le biais de Switzerland Global Enterprise, ce premier forum économique régional a pour mission de promouvoir le dynamisme de notre région de façon cohérente et durable. La première édition du MEF est placée sous le thème «Penser l'économie autrement» et se présente sous la forme d'une plateforme de réseautage et de conférences qui se déroule sur 3 jours avec la poursuite de 2 objectifs spécifiques: la création de synergies interprofessionnelles concrètes et la stimulation de l'emploi au niveau local. La première édition se déroulera les 29, 30 et 31 mai 2013.

BIBLIOTHÈQUE

Dicastère de Madame M. Boget



Cafés citoyens

MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Au 31 décembre 2012, le fonds documentaire de la bibliothèque comptait 43'600 documents.

Le nombre de prêts enregistrés a progressé de 10% (127'063 prêts contre 117'000 en 2011).

Face au fléchissement constant de l'attractivité des ouvrages «documentaires», ces statistiques rassurent. L'élargissement des horaires d'accueil et la qualité des documents proposés (ouvrages de fiction, dvd, bandes dessinées, etc.) suscitent toujours un large intérêt auprès des Meyrinois.

CAFÉS CITOYENS

La bibliothèque de lecture publique est un lieu de rencontre, d'échange.

En 2012, des «cafés citoyens» ont vu le jour. Principe: autour d'un thème proche du quotidien des Meyrinois, la parole est donnée à des invités et au public, pour un moment convivial, accompagné d'un café-croissant.

Un premier cycle de 3 cafés a été consacré à l'énergie: les énergies alternatives et le nucléaire, les gaz de schiste, le futur quartier des Vergers, etc.

En décembre, un 4^{ème} café, dédié à la souveraineté alimentaire, a permis aux jardiniers du premier potager urbain meyrinois de parler de leur projet. Des agriculteurs, adeptes d'une agriculture contractuelle de proximité ont également pu parler de leur travail. En moyenne, 35 personnes ont participé à ces échanges.

BUS ITINÉRANT

Le bus a connu passablement de misères mécaniques tout au long de l'année. Heureusement, avec l'aide de l'atelier mécanique de la Commune, les petits Meyrinois ont pu partager des histoires, à la belle saison, dans le bus, sur l'herbe ou sur des couvertures avec les bibliothécaires.

Deux fois par semaine, le bus s'est arrêté dans les quartiers de Monthoux, des Champs-Fréchets, de Bellavista et de la Golette.

ANIMATIONS

La bibliothèque a proposé 15 spectacles (contes, marionnettes, spectacles musicaux) au jeune public et 8 aux adultes (contes et lecture). Près de 1'500 personnes ont assisté à ces animations.

Après Patrick Chappatte en 2011, c'est son compère Gérald Herrmann qui est venu présenter son travail et dédicacer son dernier ouvrage «A quoi ça tient» en juin. Une soirée suivie par une cinquantaine de personnes.

ACCUEIL DES CLASSES MEYRINOISES

La grande satisfaction des classes et des groupes de la petite enfance qui fréquentent la bibliothèque a eu pour effet une importante augmentation des sollicitations. 25% d'accueils supplémentaires en 2012, soit 126 visites au total, réparties sur les matinées du mardi, jeudi et vendredi.

NÉ POUR LIRE

«Né pour lire» est un projet national visant à sensibiliser les parents à l'importance de dialoguer avec leurs jeunes enfants, de leur raconter des histoires et de découvrir les livres avec eux.

Une fois par mois, en alternance le mercredi et le samedi, les bibliothécaires ont accueilli entre 5 et 25 personnes lors des dix séances organisées en 2012.

CHANGEMENT DE LOGICIEL DE GESTION DE BIBLIOTHÈQUE

Le logiciel utilisé par la bibliothèque ne pouvant plus faire l'objet d'évolutions majeures, il a été remplacé par un autre outil.

La migration des données s'est déroulée dans de bonnes conditions, mais il a tout de même fallu plusieurs semaines de travail et d'ajustements pour pouvoir à nouveau travailler dans des conditions satisfaisantes.

ARCHIVES COMMUNALES

En 2012, les archives communales ont reçu 23 ml. (mètres linéaires) de docu-

ments de la part des différents services communaux, alors que 16 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique).

Au cours de l'année, les archives ont répondu à 80 (-3) demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (53 demandes internes, 27 externes).

Parallèlement aux tâches courantes que sont la réception, l'inventaire, le tri et le conditionnement des archives, l'activité principale de l'archiviste en 2012 a été la mise sur pied de l'exposition «Meyrin au fil du temps 1860-1960». Cette exposition, la première dans l'histoire des archives de la Commune, s'est tenue du 24 septembre au 20 octobre dans le patio de Forum Meyrin. De nombreux Meyrinois et anciens Meyrinois l'ont visitée et 10 classes (école primaire) ont profité de visites commentées. Cet événement, bien relayé par la presse, a également été l'occasion de lancer officiellement l'association «Mémoires de Meyrin» créée au mois de mai en collaboration avec les archives. Son but est de stimuler la collecte de documents illustrant l'histoire et le développement de Meyrin. Ses membres fonctionnent aussi comme un relai auprès des Meyrinois-es pour les sensibiliser à leur histoire et à l'importance de conserver la mémoire de Meyrin. Ses statuts prévoient que les documents récoltés par l'association soient remis aux archives de la Commune et que l'archiviste soit membre d'office de son comité.

A l'interne, les archives disposent désormais d'un module du logiciel Therefore (déjà utilisé par le service des finances) permettant de stocker et de décrire des images. Un tel outil était devenu indispensable pour gérer les photos, notamment numériques, de la Commune.

En 2012, l'archiviste a été invité à faire une présentation sur le rattachement de Meyrin à Genève et à la Suisse (1815) lors de la Commission consultative des aînés (29.02.2012). Il a également participé à une table ronde de la HEG (Haute Ecole de Gestion) pour présenter le quotidien d'un archiviste aux étudiants de première année de la filière ID Information documentaire (07.11.2012).

CULTURE

Dicastère de Madame M. Boget

L'année 2012 a vu le service de la culture accueillir la responsabilité des expositions se déroulant dans les galeries du Théâtre Forum Meyrin ainsi que celle du parcours artistique. Le transfert de ces activités a été accompagné par celui de son responsable, Thierry Ruffieux ainsi que d'un 20% de poste d'assistant administratif attribué à Maribel Sanchez. Ce transfert a considérablement augmenté le volume des activités du service.

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Remise du Mérite meyrinois

La remise du Mérite 2010 ayant été repoussée en 2011, c'est lors de la cérémonie du 13 janvier 2012 que les mérites 2010 et 2011 ont été attribués. L'association R'2'Danse a ponctué cette manifestation officielle par trois interventions dansées très applaudies.

Réception des Naturalisés

Invitées par le Conseil administratif, les personnes ayant acquis la nationalité suisse ainsi que les Confédérés

devenus meyrinois, se sont rendus le 12 mars 2012 au Théâtre Forum Meyrin pour une réception présidée par Madame Monique Boget au nom du Conseil administratif. Le guitariste Vincent Le Gall, professeur à l'APCJM est intervenu à trois reprises.

Accueil des nouveaux habitants

En collaboration avec le service développement social et emploi et le secrétariat général, le service de la culture a organisé la soirée du 7 mai 2012 pour les nouveaux arrivants. Après une promenade commentée à travers la cité très appréciée, tout le monde s'est retrouvé à la salle Antoine-Verchère pour échanger et compléter les informations souhaitées. Des représentants des services de l'administration étaient présents à ce rendez-vous.

Le 24 septembre, très peu de réponses ayant été reçues, seuls Pierre-Alain Tschudi, maire, et Julien Rapp ont accueilli les personnes et passé un moment avec elles.

Fête nationale

Après une pluie assez inattendue en début de soirée, la fête nationale s'est très bien déroulée: on a pu constater une augmentation de l'affluence. La partie officielle a débuté par la traditionnelle lecture du pacte de 1291 par le Président du Conseil municipal, Monsieur Laurent Tremblet. Monsieur Pierre-Alain Tschudi a ensuite délivré le message du maire. La jeune yodleuse Heloise Heidi a chanté l'hymne national avec la Musique municipale de Meyrin. Le Sunday Jazz Group a joué ensuite pendant que l'assistance se sustentait aux nombreux stands jusqu'au cortège des lampions accompagné en musique par des musiciens de la Musique municipale. Le feu d'artifice a été comme toujours très apprécié et la musique particulièrement bien choisie. Le Meyrinois David Cunado a officié en tant que maître de cérémonie.

Pour la première fois, la zone de tir public avait été déplacée dans la cours de l'école de Meyrin-Village: un dispo-



sitif très sérieux avait été mis en place afin de contrôler ces tirs qui, chaque année, provoquent des blessures. Mais malgré la présence de la police municipale et des pompiers, une fusée a malencontreusement blessé une personne par ricochet. Dans la Campagne Charnaux, l'espace laissé par le départ de la zone de tir public a pu avantageusement accueillir plus de tables pour les convives. L'absence de ces tirs au milieu de la foule a contribué à rendre l'atmosphère plus détendue et agréable.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Les Ballades d'Antoine

Initiée en septembre 2010, cette saison de concerts-spectacles a accueilli en 2012:

- » Janvier: Merci pour tout, Claude-Inga Barbey
- » Février: Songes Ibériques, Francesco Bartoletti
- » Mars: La Belle Vie, David Cunado
- » Avril: Titi Robin



Titi Robin



Songes Ibériques

- » Septembre: Lecture et Bal, Claude Thébert, textes de John Berger
- » Octobre: Thierry Romanens
- » Novembre: Ludiane Pivoine

A l'exception de la Ballade de septembre qui s'est faite sous le chapiteau du Salto de l'escargot, toutes les ballades se sont passées à la salle Antoine-Verchère. Des jeunes et amateurs de la Maison Vaudagne participent activement à ces soirées, pour le montage et le démontage, pour l'accueil du public, pour le service au bar où une petite restauration est proposée.

Gratte-Bitume 1, 2 et 3 juin 2012

La 2^{ème} édition du Festival des arts de la rue s'est déroulée du 1^{er} au 3 juin à Meyrin-Village. Ce festival est une collaboration entre la Compagnie Mine de Rien et le service de la culture. Cette seconde édition a présenté une quinzaine de spectacles professionnels (clown, cirque, théâtre forain, conte, percussion urbaine, contorsions, etc.) totalisant 26 représentations pendant le week-end. Le festival réunit la collaboration de nombreuses associations meyrinoises sans lesquelles le projet ne pourrait pas se réaliser: Transit, Salto de l'escargot, Maison Vaudagne, Cefam. La météo capricieuse (caniculaire le samedi et pluie ininterrompue le dimanche) a eu un impact sur le nombre de spectateurs attendus. Toutefois la qualité de la programmation a réjoui petits et grands. A l'exception d'un seul spectacle, toutes les représentations ont pu être maintenues en étant déplacées sous la tente de la Commune ou dans le chapiteau du Salto de l'escargot.

Fête du Solstice,

Jardin alpin, 21 juin 2012

Organisée afin de réunir les différents utilisateurs du Jardin alpin (jardiniers, Société Suisse des Beaux Arts, asso-

Gratte-Bitume





ciation les Artmeyrinois) cette fête est l'occasion d'offrir aux habitants du quartier une animation dans ce lieu extraordinaire qu'est le Jardin alpin, et ceci dans le cadre de Botanica, manifestation ayant lieu dans tous les jardins botaniques suisses. Différentes activités ont été proposées: vernissage d'une exposition sur un thème botanique à la Villa du Jardin alpin, exposition dans la verrière, performances de Philippe Schmidiger, spectacle dans les arbres de la compagnie Duo des Branches, repas en musique avec le groupe Vagalatsch et fin de soirée au son d'un DJ.

Lectures par Claude Thébert

Plusieurs rendez-vous avec ce comédien lecteur ont été donnés aux Meyrinois au cours de l'automne:

- » 22 septembre: sous chapiteau, lectures de textes de John Berger;
- » 29 septembre: une balade littéraire autour des œuvres du patrimoine de la Commune;
- » 13 octobre: textes de Corina Bille à la Verrière du Jardin alpin en collaboration avec les Artmeyrinois.

Concours littéraire novembre 2012

Organisé conjointement avec la bibliothèque, cet événement porte sur trois catégories de concours: nouvelles,

poésie et slam. Le nombre de textes a été de 56 nouvelles et 22 poésies. Au vu du nombre de textes envoyés par de très jeunes plumes, il avait été décidé de décerner un prix jeune attribué cette année à une très jeune fille de Meyrin (14 ans). Les concurrents se présentant pour le slam ont été jugés lors d'un tournoi organisé à la maison Vaudagne le 16 novembre. Une dizaine de concurrents adultes et une classe du cycle s'y sont présentés. En lien avec le concours, un atelier de poésie slam a été donné à la Maison Vaudagne.

Palmarès 2012

Nouvelles

Premier prix: Alexandre Junod
Deuxième prix: Arthur Brügger
Troisième prix: Thierry Bourquin

Prix jeune

Premier prix: Aurélia Marques Oliveira

Poésie

Premier prix ex-aequo:
Nítza Schall et Valeria Barouch
Deuxième prix: Martine Mauduit
Troisième prix: Didier Morard

Slam

Premier prix: Thierry Badibonga
Deuxième prix: Stéphane Mateus
Troisième prix: Hugo Dias

Les prix ont été remis le 24 novembre 2012 lors d'une soirée sympathique à la salle Antoine-Verchère.

COLLABORATIONS

Danse en famille

Accueillis en collaboration avec la Maison Vaudagne dans le cadre de leurs activités du dimanche, des ateliers de danse de 2h ont été donnés par des chorégraphes de la région (4 mars, 30 septembre et 4 novembre) à Cointrin et Meyrin-Village. Chaque rencontre est synonyme de plaisir pour les participants enfants et adultes.

Fête de la danse, mai 2012

Annuelle, la fête de la danse propose des cours gratuits pendant un week-end ainsi que des interventions dansées; celles-ci se sont concentrées sur la place des Cinq-Continents et dans le centre commercial.

Octopode 24 et 25 août 2012

Deux jours de concerts proposés par l'association meyrinoise Sub-Session pour clore en musique la période estivale. La collaboration avec le service de la culture a été axée sur un soutien logistique important et un apport de conseils au niveau de la promotion. Malgré une météo peu encline à pique-niquer sur l'herbe, un public essentiellement meyrinois a trouvé dans les groupes de musique programmés, une manière agréable de passer ces deux dernières soirées avant la reprise scolaire. L'équipe de bénévoles engagée par l'association pour qui c'était le premier festival s'est révélée très efficace en soignant particulièrement l'accueil du public et des artistes.

ATELIERS ET MEDIATION

Parcours artistique dès septembre 2012

Tous les mercredis, 4 ateliers ont lieu



Ateliers de pratique de mouvements



pour les enfants de 4 à 15 ans. Une soixantaine d'enfants se sont inscrits et 6 enseignants.

Atelier de pratique artistique conjuguant le théâtre, le mouvement, la musique, l'écriture et les arts plastiques. 2 samedis artistiques par année réunissent parents et enfants inscrits au parcours artistique qui au cours de cette journée suivent collectivement les ateliers proposés; un grand pique-nique est organisé à midi afin de favoriser la rencontre. En juin une grande journée de fête pour marquer la clôture des ateliers réunit également parents et enfants; en 2012, elle s'est déroulée au Terrain Jakob.

Les enfants reçoivent un pass famille leur permettant de voir les spectacles proposés au TFM en famille. De plus,

pour les 6 spectacles famille de la saison, les enseignants du parcours accompagnent un groupe d'enfants aux spectacles.

Ateliers de pratique de mouvements en vue du défilé de la Biennale de la danse de Lyon (9 septembre)

Sur proposition de collègues français, plusieurs services culturels genevois se sont engagés dans la préparation de ce défilé. Le service de la culture de Meyrin a joué le rôle de coordination du groupe des communes genevoises. Un danseur a été engagé afin d'encadrer les amateurs ayant répondu à l'appel: une cinquantaine de personnes de 12 à 82 ans ont répété une douzaine de fois, chaque fois dans un lieu différent, avant de rencontrer les autres groupes s'étant préparés pour le Grand défilé. Parallèlement, un groupe «couture» constitué d'une dizaine de personnes réunies à la Maison Vaudagne ont confectionné une partie des costumes. Le 9 septembre 2012, un bus affrété par le groupe genevois, est parti pour Lyon, vivre une journée mémorable sous un soleil de plomb.

Chéquiers culture

Le service met à disposition des personnes à revenus modestes des chéquiers culture leur permettant de réduire de CHF 10.- ou CHF 20.- le prix de spectacles, concerts, festivals, expositions ou encore séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels participant à l'opération, initiée par le Département de la culture de la Ville de Genève.

EXPOSITIONS

Des ateliers, rencontres, visites sont organisés à l'occasion de chaque exposition.

Quel Cirque !

du 14 janvier au 31 mars

Une exposition interactive qui invite le jeune public à découvrir l'univers poétique de Calder, figure marquante de la sculpture du XX^{ème} siècle.

Fréquentation globale: 3'995 visiteurs

Visites scolaires: 2'420 élèves
+ accompagnants

Petite enfance, parascolaires et centre de Loisirs: 515

Visites publiques: 700

Ateliers familles et scolaires: 340

Visite employés Commune: 20



Quel Cirque !

La Porte, du 20 février au 4 avril

Installation dans le Patio de Forum Meyrin (travaux des élèves des classes de Meyrin). Pour la quatrième fois, l'espace du patio du centre culturel Forum Meyrin se prête à une installation imaginée dans les cours d'arts visuels. L'espace et ses caractéristiques bien spécifiques sont au point de départ de la réflexion des enseignants.

Fréquentation: tout le public se rendant au Forum Meyrin (théâtre, bibliothèque) et visites organisées par les enseignants en arts visuels.

Tendance Floue

du 25 avril au 2 juin

Photographies, films et installations d'un collectif de photographes.

Fréquentation globale: 1'700 visiteurs

(hors ouverture les soirs de spectacle)

Visites scolaires + Ecoles d'arts: 900

élèves + accompagnants

Visites publiques: 700

Conférence du 8 mai: 100

Visite guidée employés Commune: 20

Le Rêve et la main, photographies et sculptures du 5 au 20 septembre

Les clichés argentiques du photographe Julien Raemy ont saisi les étapes du labeur de neuf artistes sculpteurs dont les œuvres ont également été exposées.

Fréquentation globale: 470 visiteurs

(hors ouverture les soirs spectacles)

Visites scolaires & Ecoles d'arts: 120

élèves + accompagnants

Visites publiques: 300

Visite employés Commune: 20

Lecture Claude Thébert: 30

Vivre aux Vergers

du 18 au 31 octobre

Une collaboration avec le service de l'urbanisme. Présentation des trois projets retenus pour un projet global sur l'aménagement des espaces publics de l'écoquartier.

Fréquentation: le public se rendant aux spectacles du Théâtre et visites scolaires organisées directement par les écoles.

Génération spontanée

du 19 octobre au 8 décembre

Le nouveau regard de la bande dessinée belge: présentation de la nouvelle génération de bédéistes belges francophones.

» 19 octobre, 8 novembre, 6 décembre: projection film David et Fritz

» 21 au 24 novembre: atelier fabrication de fanzines: ateliers publics mercredi et samedi et scolaires

» 22 novembre: visite commentée par le commissaire de l'exposition et conférence sur le thème «Une autre bande dessinée est-elle possible?»

» 24 novembre: séance dédicace

Fréquentation globale: 1'790 visiteurs

(hors ouverture les soirs de spectacles)

Visites scolaires & Ecoles d'arts: 800

élèves + accompagnants

Visites publiques: 600

Visites guidées employés Commune: 20

Ateliers publics et scolaires: 300

Séances dédicaces: 50

Projections films: 20

FONDS D'ART CONTEMPORAIN

Miroir du ciel de Jo Fontaine

Vernissage le 26 septembre 2012

Sortie d'une plaquette retraçant la fabrication de la sculpture achetée par la Commune et installée près du boulevard.

La commission du Fonds d'art contemporain (FACM) s'est réunie 7 fois en 2012.

Les travaux de la commission ont porté principalement sur le projet d'intervention artistique dans la patinoire de Meyrin: élaboration du cahier des charges, appel à candidatures, jury pour sélectionner 6 candidats (27 juin 2012) et jury pour déterminer le lauréat



Le Rêve et la main, photographies et sculptures

(21 novembre 2012). Le lauréat est Monsieur JérémY Gindre et le projet sera mis en place en été 2013.

La dernière séance de l'année a été consacrée à rencontrer les architectes du bureau Aeby-Peneger qui ont le mandat de la réfection de l'école des Boudines et qui ont interpellé le FACM pour réaliser une intervention artistique dans le bâtiment du parascolaire des Boudines. Au 31 décembre 2012, le solde au bilan de ce Fonds se monte à CHF 710'938.97.

SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT A LA CULTURE

Soutien aux associations communales

Cartel des sociétés communales	CHF 43'000.-
AHVM (commission culturelle).....	CHF 35'000.-
Arcus Caeli	CHF 32'000.-
Artmeyrinois	CHF 29'000.-
Atelier Martenot	CHF 1'400.-
Club d'activités photo de Meyrin	CHF 11'500.-
Club philatélique	CHF 2'000.-
Ensemble de cuivres de la Cité	CHF 4'000.-
Intérêts de Cointrin	CHF 2'000.-
Jardin alpin (SSBA)	CHF 5'000.-
Moderato con Brio	CHF 2'000.-
Musique municipale de Meyrin.....	CHF 90'000.-
Perspectives	CHF 7'000.-
R'2'Danse.....	CHF 2'000.-
Tambours et fifres	CHF 30'000.-
Total	CHF 252'900.-

L'atelier de céramique de Cointrin est passé de la responsabilité de l'association des intérêts de Cointrin à celle des Artmeyrinois, qui gère également un atelier se trouvant au Jardin alpin; la subvention relative à cet atelier a suivi le transfert.



Miroir du ciel de Jo Fontaine

Des locaux appartenant à la Commune sont mis à disposition des associations (qu'elles soient subventionnées ou non). Les demandes de locaux non satisfaites sont assez nombreuses, notamment pour des cours collectifs de mouvement, danse, etc.

D'autre part, le service est en tout temps attentif à faire connaître les associations en intégrant leurs activités dans les diverses manifestations qu'il organise.

Soutien ponctuel à des tiers

De nombreuses demandes de subventions sont parvenues au service: pour l'organisation d'un spectacle, d'un concert ou d'un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre ou d'un disque. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal.

Compagnies résidentes

Le Teatro Malandro a quitté Meyrin à la fin juin. La Compagnie STT (Dorian Rossel, metteur en scène) est désormais associée au Théâtre et soutenue par le service de la culture. Elle a présenté au TFM «Quartier lointain» en janvier et «Cosmos» au début septembre.

Alias compagnie, de son côté, continue son travail de médiation sur le territoire meyrinois et a présenté «Sideways Rain» en septembre et le «Poids des éponges» en novembre.

Rappelons également qu'Omar Porras et Guy Botelho ont créé un spectacle commun «Les Cabots», qui a eu lieu au TFM en février 2012.

Pour ces trois compagnies, 2012 a été une année de tournée internationale exceptionnelle, à laquelle le nom de Meyrin est associé.

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Madame M. Boget

ÉCOLES

Meyrin comprend huit écoles primaires qui, durant l'année scolaire 2011-2012, ont accueilli 1'868 enfants ainsi qu'une centaine d'enseignants.

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations culturelles. Les enseignants, les directions et le service ont entretenu des contacts réguliers pour tout besoin relatif aux enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale aux Conseils d'établissement de chacun des cinq établissements se réunissant trois fois par année. A noter que la tenue de ces conseils contribue au rapprochement entre l'administration, les écoles et les parents d'élèves.

Enfin, le service a poursuivi ses travaux menés sous l'égide du président du département de l'instruction publique, de la culture et du sport réunissant les magistrats communaux, les services cantonaux et communaux relatifs à la politique de cohésion sociale en milieu urbain aspirant à atténuer les effets des inégalités sociales et à réduire l'échec scolaire.

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service a la responsabilité de garantir le bon fonctionnement des six restaurants scolaires de Meyrin. Il offre les conditions nécessaires à

un accueil parascolaire prenant en compte la santé et le bien-être des enfants au moment du repas et lors des activités de fin de journée. Il veille à ce que chaque enfant inscrit au restaurant scolaire bénéficie d'un repas équilibré, s'assure de l'encaissement des recettes relatives à la consommation de repas, coordonne les divers partenaires. En 2012, les restaurants scolaires ont fonctionné 186 jours et ont produit, en moyenne journalière, 509 repas soit une fréquentation quasi identique à celle de l'année précédente. Les tâches relatives à la gestion des restaurants scolaires et à l'accueil parascolaire impliquent une étroite collaboration entre le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), l'entreprise de restauration DSR et le service.

Réseau enfants

Depuis janvier 2011 existe à Meyrin un *réseau enfants* consacré aux thématiques touchant à l'enfance et réunissant les principaux partenaires travaillant avec le public des enfants (0-12 ans). Le réseau permet de se transmettre des informations entre institutions sur des enjeux communs, mais également de mettre en place des projets transversaux. Le réseau est coordonné par le service, il se réunit en plénière quatre fois par année et travaille entre temps en sous-groupes selon les besoins émergents. En 2012, le réseau s'est mobilisé autour de la valorisation des activités meyri-noises destinées aux enfants en tentant d'améliorer la transmission des informations relatives à ces activités auprès des parents et partenaires concernés. Dans ce cadre, le *réseau enfants* a organisé le 9 juin 2012, en collaboration avec des partenaires, une journée appelée *A vos sports et loisirs*.

Manifestations publiques et animations

Semaine du goût

Tous les ans, à l'échelle nationale, la semaine du goût est organisée peu après la rentrée scolaire. Elle a pour but de sensibiliser les enfants sur la diversité des aliments et leurs multiples saveurs. Cette année, elle a eu lieu du 17 au 22 septembre et a eu pour thème «les coulis». Chaque cuisinier a travaillé des fruits ou des légumes en les transformant en coulis pour ensuite accompagner viande, poisson ou dessert.

Les Cyclades

Pour la 6^{ème} année consécutive, le jeu les Cyclades s'est déroulé dans une chaude ambiance, le mardi 19 juin au Théâtre Forum Meyrin. 18 élèves de 8^{ème} primaire Harnos par école participent à ce jeu marquant la fin du cycle d'enseignement primaire. Il se déroule en tiers-temps et diverses compétences sont valorisées à travers des jeux tels que Pictionary, mime, sons, Trivial poursuite, chansons/musiques et sports. Il a été animé par les comédiennes Valentine SERGO et Joane REYMOND. Entre chaque tiers temps, une animation de la troupe de cirque les *Circassiens*, fort appréciée du public, a

Les Cyclades



été présentée. Le public était formé des élèves de 7^{ème} et 8^{ème} primaires Harmos sous la responsabilité de leurs enseignants, soit un total de 465 personnes pour lesquels un goûter a été offert. A noter que la COOP a généreusement offert les pains au chocolat.

Réception des enseignants et du personnel des écoles

La réception des enseignants et du personnel des écoles organisée le jeudi 21 juin 2012 a, comme chaque année, connu un franc succès. Près de 200 professionnels se sont réunis au Théâtre Forum Meyrin pour partager un moment de détente et profiter d'un buffet aux multiples saveurs. Cette année, trois directeurs d'établissement nous ont quittés et ont été spécialement remerciés pour leur travail effectué au service des enfants de la Commune.

Fête des écoles

La fête des écoles s'est tenue comme de coutume le dernier vendredi de l'année scolaire, soit le 1^{er} juillet. Cette année encore, la fête a rencontré un vif succès. Parmi les nombreuses animations proposées, une chasse aux trésors a ravi les plus jeunes écoliers. Une clownette nommée M'zelle Zoupette a conquis le cœur des enfants en leur offrant une prestation de sculpture de ballons.

JEUNESSE

Prévention jeunesse

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescents de la commune de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises.

Durant l'année 2012, la commune de Meyrin a poursuivi son soutien actif aux lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes, qu'il s'agisse d'associations FASe ou d'associations locales. Le service a poursuivi son accompagnement de Graphitis, lieu d'accueil libre de jeunes de 12 à 18 ans situé dans les sous-sols de l'école des Champs-Fréchets lequel a renouvelé une offre d'activités estivale en dehors de ses murs.

En 2012, la politique jeunesse communale a été revisitée dans le cadre d'un processus de conventionnement entre la FASe et les communes. La convention, impliquant la prise en compte de cette politique dans la définition des objectifs de l'année définis dans chacun des lieux concernés, a été signée. La commune de Meyrin a poursuivi sa politique de financement des centres aérés, des diverses colonies du canton et des camps scouts qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires. Le tarif appliqué en 2012 a été de CHF 10.- par nuitée pour les camps et de CHF 3.50 par journée pour les centres aérés. Seuls les enfants domiciliés à Meyrin sont pris en considération pour le calcul de la subvention.

Le service soutient également les activités du Collège de la Golette. Notamment, l'organisation de la soirée de fin d'année du 11^{ème} degré Harmos, le subventionnement des courses d'écoles du 9^e degré Harmos ainsi que les camps de neige pour les élèves de 10^{ème} année Harmos. Depuis 2010, à l'image des écoles primaires, le cycle d'orientation tient également des Conseils d'établissement dans lesquels le service représente la commune de Meyrin.

CICOM

Les conclusions du *Diagnostic jeunesse* ont révélé un manque de coordination et de communication entre les services municipaux, compliquant parfois le travail des professionnels de terrain. Pour palier à cet obstacle, le service a initié la mise en place d'une cellule d'intervention et de communication à Meyrin (CICOM) réunissant les différents professionnels œuvrant sur l'espace public. La première réunion de la CICOM s'est tenue le 11 janvier 2012 et se poursuit aujourd'hui selon un rythme mensuel. Le service, ainsi que le service de la police municipale, l'ilotier de la gendarmerie cantonale, les travailleurs sociaux hors murs de Transit et leur supérieur hiérarchique à la FASe sont présents lors de ces rencontres qui fonctionnent sous l'égide du secret partagé.



© Laure Delleuraz

Groupe de réflexion et d'actions sur l'alcool à Meyrin (GRAAM)

Le Groupe de Réflexion et d'Actions sur l'Alcool à Meyrin (GRAAM), constitué en 2009 à la suite de la signature par la FASe, la FEGPA (Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme), RADIX (Centre de compétences suisse en prévention et promotion de la santé) et la commune de Meyrin d'une convention commune d'intervention précoce face à la consommation d'alcool par les jeunes, a poursuivi sa mission. Après avoir réalisé un important travail de sensibilisa-

tion en 2011, le groupe s'est concentré sur les aspects structurels en 2012. Ainsi, l'encadrement des grandes manifestations communales et les règlements internes des lieux accueillant des jeunes ont été remaniés de sorte à prendre en compte les aspects de prévention de l'alcoolisation des jeunes. L'ensemble des professionnels en lien avec les jeunes semble donc mieux armé aujourd'hui pour réaliser leur mission de prévention. GRAAM poursuit maintenant sa réflexion sous l'angle de la santé communautaire afin d'encourager une prise de conscience de l'ensemble de la population sur le rôle que chacun peut et doit jouer auprès des adolescents et de leurs consommations d'alcool.

Travail social hors murs

La politique communale en matière de travail social hors murs s'est poursuivie. Elle s'appuie sur des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi. Elle se double d'un travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques. Transit, en charge de la mise en œuvre du mandat de travail social hors murs, a poursuivi ses évolutions. Cela notamment en expérimentant les plus-values d'inclure au nombre de ses professionnels un maître socio-professionnel mettant une véritable expertise métier (en l'occurrence en horticulture) au service des jeunes accompagnés par la structure.

Diagnostic jeunesse

La recherche sur la manière dont les jeunes occupent l'espace public, mandatée par le service, aux côtés de ceux de gérance et entretien des bâtiments et de police municipale, a été finalisée en 2011. Le *Diagnostic jeunesse* établi

par cette enquête a révélé différentes problématiques sur lesquelles le service a mené une importante réflexion en 2012. Ainsi, afin de répondre aux diverses difficultés évoquées par les professionnels en lien avec les jeunes sur l'espace public, plusieurs actions ont vu le jour ou se sont poursuivies au cours de l'année: rencontres mensuelles du CICOM (Cellule d'intervention et de communication à Meyrin), promotion de l'antenne médiation, rencontres régulières entre les concierges, la police et le service, continuité des tournées de rue par les travailleurs sociaux hors murs de Transit, etc. La présence des jeunes sur l'espace public concerne plusieurs services municipaux et la transversalité de mise pour traiter cette question a été fortement améliorée en 2012 grâce à des modes de communication interservices efficaces.

Manifestations publiques

Soirée des 18 ans

C'est le 27 avril que s'est déroulée l'édition 2012 de la fête des 18 ans. Plus de 180 personnes ont répondu présent à l'invitation qui avait pour titre *Je suis la mode* et qui traitait de l'influence de la mode et des tendances sur le comportement des individus. Une exposition de photos mettant en scène des personnes arborant différents styles vestimentaires décorait les murs de la salle Antoine-Verchère pendant qu'un spécialiste des modes et des tendances partageait ses connaissances avec le public. Après l'intervention d'un duo comique qui avait préparé plusieurs sketches inspirés par le thème, la soirée s'est achevée par le repas et les cadeaux qui ont fait plaisir aux jeunes invités.

A vos sports et loisirs

Ayant fait le constat que plusieurs familles meyrinoises ne lisaient pas le *Guide des loisirs* édité par la Com-



A vos sports et loisirs

© Laure Delleutraz

mune et qu'il existait de grandes disparités de fréquentation des activités destinées aux enfants, le *Réseau enfants* s'est fixé un objectif de valorisation de l'ensemble des activités existantes à Meyrin pour les enfants. Pour ce faire, il a imaginé une journée où chaque structure pouvait présenter ses activités, faire participer les enfants et mettre en valeur la richesse de l'offre existante. Ainsi, *A vos sports et loisirs* a rassemblé, sur la Place des Cinq-Continents et dans le centre commercial de Meyrin, plus de 30 associations et structures communales liées à la jeunesse et aux activités sportives. Chacune a fait découvrir de manière originale sa discipline aux Meyrinois, plus particulièrement aux enfants, et ainsi en faciliter l'accès. La journée a connu un grand succès et sera vraisemblablement reconduite en 2013.

ACTION SOCIALE

Accompagnement individualisé dans la gestion du quotidien

La Commune offre un soutien social individuel de manière subsidiaire lorsque l'Hospice Général ne peut le faire. Notamment, lorsque des personnes sont légèrement au-dessus des barèmes appliqués par l'institution cantonale ou lorsqu'elles se trouvent entre deux droits (en attente de percevoir une assurance sociale fédérale par exemple). Fondamentalement, le service intervient si la situation d'une personne est susceptible de changer dans un proche

avenir. Au début de l'automne 2005, le Conseil administratif adoptait des directives d'intervention.

Tout au long de l'année 2012, le service a reçu de multiples demandes de nature financière et non financière et a mis en œuvre des mesures d'accompagnement telles que le soutien psychosocial, l'accompagnement à la gestion de budget, l'accompagnement à la recherche de logement, l'accompagnement au rééquilibrage de la situation administrative. Les diverses demandes se déclinent de la manière suivante:

- » 208 prestations non-remboursables dont 121 prestations ponctuelles et 87 prestations renouvelables qui en incluent une cinquantaine liées aux restaurants scolaires (demandes de gratuité ainsi que de réduction).
- » 25 prestations remboursables dont 17 prêts et 8 avances sur prestations financières d'institutions tierces.
- » 274 dossiers non-financiers.

Etant donné qu'environ 10 à 12% des bénéficiaires du service ont cumulé plusieurs types de prestations, le nombre total des dossiers suivis, se retrouvant dans la classification précitée, s'élève à 454. De manière générale, les soutiens offerts par le service sont à la hausse, qu'il s'agisse de dossiers financiers ou non. La tendance, déjà constatée ces dernières années, de la complexité croissante des dossiers avec pour corollaire l'augmentation du nombre de démarches administratives pour chaque dossier et de la prolongation de la durée des suivis, se confirme encore cette année.

Permanence sociale

En 2012, 399 personnes ont été reçues, dont 108 ont obtenu un rendez-vous auprès de l'Antenne juridique.

172 personnes ont été orientées vers d'autres services ou bien se sont vu offrir un soutien par le service communal.

Convention de collaboration avec la commune de Satigny

Depuis 2010, la commune de Meyrin est conventionnée avec la commune de Satigny et offre à tout Satignotte, en difficulté momentanée, un soutien social individuel de manière subsidiaire à l'Hospice Général. Durant l'année 2012, le service a accompagné 8 familles résidant dans cette commune.

Antenne juridique

Le DSE, en collaboration avec une étude d'avocats, offre des conseils juridiques tous les jeudis après midi aux personnes ayant une problématique de cette nature. Chaque habitant de Meyrin a droit à une consultation par année.

En 2012, 147 personnes ont eu recours à cette antenne pour des questions de séparation/divorce, droit du travail et successions principalement.

Antenne fiscale

Le service a ouvert l'antenne du 1er février au 30 juin 2012. Celle-ci a pour mission de soutenir des habitants de Meyrin de condition modeste à remplir leur déclaration fiscale. Cette année l'antenne a reçu environ 500 personnes, dont grosso modo deux tiers de personnes âgées.

Emploi

Antenne Objectif Emploi

L'année 2012 s'est révélée difficile pour le secteur de l'emploi. La situation économique de l'Europe touche directement la Suisse, et plus particulièrement Genève. L'afflux croissant de personnes à la recherche d'un emploi en provenance de l'Union européenne ainsi que la force du franc suisse face à l'Euro, ont directement

affecté le marché du travail. Cet état de fait concerne à la fois ceux qui sont déjà dans une démarche de recherche d'emploi, ce qui engendre un retour difficile sur le marché du travail, et ceux qui sont confrontés pour la première fois à une situation de chômage.

Dans ce contexte, l'Antenne Objectif Emploi (AOE) a déployé une activité principalement axée sur la formation pour les jeunes adultes (16 – 25 ans) et sur l'insertion professionnelle pour adultes. Sur ce dernier front, elle délivre des conseils techniques (en assurance chômage et en recherches d'emploi), assure un accompagnement individualisé et des démarches promotionnelles en coordination avec les employeurs, dans la visée que les bénéficiaires se réinsèrent professionnellement sur le premier ou deuxième marché de l'emploi.

L'AOE s'organise alors autour de 3 unités de travail:

L'accueil: une attention particulière est dévolue au premier accueil afin que le candidat à l'emploi se sente immédiatement à l'aise en entrant dans la maison; un collaborateur aide à remplir un formulaire d'inscription et informe sur les diverses documentations à disposition, y compris sur les offres d'emploi mises à jour.

Le secrétariat: il est chargé de préparer le dossier de chaque candidat à l'emploi mais aussi des diverses tâches administratives; il se trouve au cœur des activités de l'AOE et par cette place centrale joue un rôle de liaison très important. A cette unité est rattaché un jeune accomplissant son service civil et travaillant à l'AOE sur l'élaboration des CV, des lettres de motivation et tenant à jour les offres d'emploi ainsi que la base des données de tous les candidats à l'emploi.

Les conseillers en insertion: ils se répartissent les nouvelles situations et assurent ensuite le suivi en s'adaptant à la diversité des profils que présentent les candidats, se basant sur le diagnostic pour poser des objectifs réalistes et mesurables en fonction des personnes visant leur retour à l'emploi. Les conseillers travaillent en s'appuyant sur les compétences spécifiques de chacun d'eux.

En 2012, selon les moyens que lui a donnés le Conseil municipal, le service a procédé au recrutement de personnel à l'AOE. Cela a permis de constituer une équipe et d'assurer la continuité et la cohérence des prestations. Dans cette visée, l'AOE et le service communal d'insertion professionnelle ont opéré un rapprochement en mutualisant leurs ressources et en coordonnant les actions. En effet, ces deux entités administratives disposent de missions et d'outils d'intervention complémentaires. A présent, les liens fonctionnels entre ces deux entités se révèlent très forts. Dans ce souci de performance de ses prestations, l'AOE a revu son positionnement dans le paysage institutionnel ainsi que ses modes de collaboration avec des institutions étatiques, notamment l'Hospice général. Ce repositionnement a été rendu nécessaire par la mise en œuvre de la LIASI (Loi sur l'insertion et action sociale individuelle) en début d'année 2012.

L'activité de l'Antenne Objectif Emploi a connu une croissance durant l'année écoulée ayant reçu pas moins de 311 nouvelles demandes, dont 78 concernant une population de moins de 25 ans, auxquelles s'ajoutent 120 situations de l'année précédente. Elle a donc accompagné au total 431 Meyrinois durant l'année.

Les résultats réalisés honorent l'activité déployée par ses professionnels puisque l'AOE peut se targuer d'un taux de retour de ses usagers sur le marché principal de l'emploi de 20% (activité et formation). Sur 431 dossiers suivis 291 solutions de placements ont été trouvés, soit:

Plus de 25 ans

- » 61 contrats à durée indéterminée (CDI);
- » 129 contrats à durée déterminée (CDD – tous contrats temporaires, y compris emplois communaux, stages, etc.);
- » 6 personnes en formation professionnelle;
- » 2 personnes prise en charge par l'AI.

Moins de 25 ans

- » 10 ont été engagés en CDI;
- » 33 jeunes ont conclu un CDD;
- » 22 jeunes ont suivi un stage;
- » 16 jeunes sont entrés en formation;
- » 8 jeunes ont terminé une formation professionnelle;
- » 4 jeunes ont été pris en charge par l'AI.

Du point de vue de la nature du suivi assuré par les professionnels de l'AOE, les dossiers se répartissent comme suit:

- » En soutien ponctuel (1 à 3 rendez-vous pour soutien technique/ juridique): *5 personnes (1,2%)*;
- » En accompagnement simple (1 rendez-vous tous les mois pour soutien à l'insertion / chômeurs indemnisés / parlant français / avec formation et expérience professionnelle): *195 personnes (45,2%)*;
- » En accompagnement soutenu (rendez-vous fréquents pour soutien à l'insertion -> CV, lettres de

candidatures, préparation à l'entretien d'embauche / chômeurs indemnisés ou non / français faible / formation professionnelle non achevée / peu d'expérience professionnelle / durée d'entretien: 1 à 2 heures): *16 personnes (3,8%)*;

- » En accompagnement complexe (rendez-vous fréquents pour soutien à l'insertion -> CV, lettres de motivation, pour envoi de dossiers de candidatures, préparation à l'entretien d'embauche / demandeurs d'emploi en fin de droits ou à l'assistance / français faible / pas de formation / peu ou pas d'expérience professionnelle / durée d'entretien: 1 à 2 heures): *1 personne (0,2%)*;
- » Autre type de suivi (la fréquence et le type de rendez-vous s'adaptent en fonction de ses besoins spécifiques): *214 personnes (49,6%)*.

Directives jeunes adultes

En 2012, le Conseil administratif a adopté une procédure liée à l'accompagnement des jeunes adultes dans la visée de régler les conditions de leur accompagnement et du financement de leur processus de qualification. Le soutien à la formation des jeunes adultes relève prioritairement du Canton qui s'est doté de plusieurs mesures allant dans ce sens à travers les prestations de l'Office cantonal de l'emploi, de l'Hospice général, du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, enfin de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue. La Commune intervient donc sur une demande financière en subsidiarité du Canton, c'est-à-dire seulement s'il est prouvé qu'aucune des prestations cantonales n'est applicable dans la situation du jeune adulte.

Procédure emplois communaux

En 2012, le service a redéfini toute la procédure liée aux emplois communaux dans une visée d'insertion professionnelle utile aux personnes en recherche d'emploi. Dès lors, les emplois communaux consistent à offrir des opportunités d'emploi au sein de l'administration communale à des Meyrinois candidats à l'emploi accompagnés à l'Antenne Objectif Emploi. Le choix des personnes pouvant bénéficier des emplois communaux se fait selon des critères précis permettant une réelle plus-value dans le parcours d'insertion professionnelle du candidat à l'emploi (validation de compétences, continuité professionnelle, essai de réorientation professionnelle, etc.). Un budget permettant l'engagement annuel de cinq personnes à plein temps est hébergé à cet effet par le secrétariat général.

Equip@M

Le réseau de collaboration nommé Equip@M est dédié à l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes et regroupe l'ensemble des entités publiques et parapubliques présentes à Meyrin. Constitué en 2010, il s'est consolidé en 2011 et a poursuivi ses travaux en 2012. Ce groupe de professionnels, se réunissant une fois par mois, partage son savoir sur des situations concrètes de

jeunes en rupture de formation afin de mettre en lumière la stratégie d'accompagnement la plus pertinente possible. Ces rencontres permettent aussi de faire circuler des informations importantes et d'aborder des thématiques visant à harmoniser les pratiques lorsque cela est utile à la cohérence générale du dispositif local d'insertion.

Ateliers collectifs pour les usagers de l'AOE

En 2012, deux sessions d'ateliers ont été organisées dans les domaines de la conduite des entretiens d'embauche et du développement du réseau professionnel. L'avantage indirect de ces ateliers est leur dimension collective et intergénérationnelle offrant aux personnes de partager leur situation avec d'autres, de créer des liens et de se remotiver dans une situation de recherche d'emploi souvent éprouvante.

RENFORCEMENT DE LA CITOYENNETÉ

Action sociale communautaire et collective

Le service adopte des démarches d'intervention sociale communautaire dont l'objectif est de renforcer les capacités d'un groupe ou d'un quartier à intervenir sur son environnement.

L'action du service vise ainsi l'identification conjointe des problèmes, le recensement et la mise en commun des compétences, la co-construction des réponses, l'implication des habitants pour le mieux vivre ensemble.

Comme un Autre Air

Ce collectif meyrinois réunissant des habitants, des professionnels et des membres d'associations se préoccupe du vivre ensemble dans notre commune et privilégie la démarche sociale communautaire comme méthodologie de travail. Durant les quatre rencontres publiques nommées *Paroles de Quartier* tenues en 2012, des envies de projets sont nées, telles que la mise en place d'un système d'échange de services, l'organisation par les habitants d'un accueil pour les nouveaux habitants ou la création d'un répertoire de compétences linguistiques. Ainsi, une délégation de *Comme un Autre Air* a participé, en mai, à l'accueil des nouveaux habitants avec l'intention d'y contribuer à l'avenir, avec un point de vue d'habitant. Lors d'une soirée en juin, le collectif a sondé l'avis des habitants du quartier de la Golette sur l'opportunité de la mise en place d'un procédé d'échanges de services entre habitants. A l'automne, les réflexions se sont essentiellement portées sur la mue des rencontres *Paroles de Quartier* en un véritable espace d'écoute, de parole et de lien, doté d'une animation cohérente et semblable de fois en fois.

Meyrin-les-Bains

La septième édition de Meyrin-les-Bains a eu lieu du lundi 2 au vendredi 20 juillet 2012. Elle s'est déroulée en collaboration avec quinze associations et services communaux partenaires. La nouveauté de cette année a été le déplacement du site durant



la troisième semaine; la roulotte s'est installée au milieu des familles se prélassant aux jeux d'eau de la place de l'Auberge communale.

Antenne citoyenne

En février 2012, le service a été interpellé par le canton de Genève afin de collaborer sur un projet dit d'*Antenne citoyenne* et sa potentielle mise en place à Meyrin. Le projet cantonal consiste à développer un espace informatique à disposition des citoyens, leur permettant de se familiariser avec les démarches de l'administration en ligne, et promouvant ainsi la cyber-inclusion pour tous les habitants. L'espace *Antenne citoyenne* est accessible à tous, doté d'équipements informatiques connectés à Internet et implique l'intervention d'un animateur numérique accompagnant le public dans ses démarches. Le service a été rapidement séduit par le projet, d'autant qu'il avait déjà remarqué des lacunes en matière de connaissances informatiques d'une partie de ses usagers. Il s'est investi dans la mise en place de cette antenne à Meyrin dès la mi-avril 2012. Le service y ayant travaillé tout au long de l'année 2012 et disposant actuellement d'un espace pour l'accueillir, l'*Antenne citoyenne* devrait voir le jour prochainement.

Association des jeunes de Meyrin et renouveau d'une radio locale

A la suite de la dissolution de l'Association des jeunes de Meyrin (AJM) en 2011, le service a accompagné cette dernière dans la procédure de liquidation, avec l'appui des élus. Durant cette période de liquidation, le service a pris la mesure de l'existence d'une attente d'une partie de la population de redonner corps au média que représente Meyrin FM. Quelques personnes proches de l'AJM sont également moti-



vées à concevoir ce nouveau média. Dès lors, le service s'est engagé en 2012 dans un processus de construction d'une nouvelle association ayant comme buts l'animation d'une radio locale et l'insertion professionnelle de personnes en recherche d'emploi. En novembre 2012, le service a engagé une mandataire extérieure spécialisée dans l'accompagnement associatif pour coordonner le travail menant à la création d'une association avec différents membres intéressés, motivés et compétents. Deux premières réunions ont eu lieu afin de définir les différentes étapes à entreprendre et les grands axes du projet.

Association Elapsoïdea – Vivarium de Meyrin

Interpellé par l'association Elapsoïdea-Vivarium de Meyrin pour un soutien financier exceptionnel, le Conseil administratif a donné mission au service d'examiner la situation générale de l'association. Ce dernier a ainsi procédé en 2012 à un important travail de récolte d'informations sur la situation financière, administrative, professionnelle et associative du Vivarium.

Cette enquête a mis en évidence plusieurs disfonctionnements associatifs, lacunes administratives et besoins financiers urgents. Face à l'ampleur du travail à mener, le service a proposé un accompagnement professionnel pour y remédier. Ainsi, en juin 2012, deux personnes ont été engagées pour un 50% de temps de travail au total afin d'accompagner l'association vers une situation générale plus sereine.

Salto de l'escargot

Le service, en collaboration avec le service de la culture, a soutenu en temps et en expertise la création et les premiers développements de la jeune association Le Salto de l'escargot, créée en mars 2011. L'association, spécialisée dans les arts du cirque, propose des activités aux enfants et aux adultes à des prix accessibles et dans un esprit de loisirs plutôt que de compétition. Le service a aidé l'association dans la mise en œuvre d'activités itinérantes sous chapiteau durant l'été 2012 ainsi que dans le développement de cours réguliers tout au long de l'année, dès l'automne 2012.

Valorisation du partenariat

associations-commune et solidarités

Sur l'initiative du service ainsi que de celui du secrétariat général, un groupe de travail réunissant les services de la culture, des sports, du développement social et emploi, des aînés, de la gérance et entretien des bâtiments, des finances et du secrétariat général s'est constitué en 2010. L'objectif du groupe est, à terme, de valoriser le partenariat qu'entretient la Commune avec les associations locales partant de l'hypothèse que le monde associatif et les collectivités publiques sont complémentaires face aux besoins de la société. En 2012, le groupe a poursuivi son travail dans le sens d'une re-définition des procédures d'octroi des espaces désirés par les associations et du suivi des besoins locatifs. Le groupe a également initié un travail sur l'information à donner et le contrôle à faire des lois, directives et règlements en lien avec les associations.

VIVRE ENSEMBLE

Journée Immeubles en fête

C'est la neuvième année que, sous l'impulsion de la Ville de Genève, la journée Immeubles en fête s'est tenue le mardi 29 mai 2012. Le service a organisé sa promotion ainsi que mis à disposition du matériel communal (tables, bancs, t-shirts, ballons) à tarif préférentiel avec le concours des services de l'environnement et de la gérance et entretien des bâtiments. 26 demandes ont été prises en compte afin que les habitants partagent un moment festif au pied de leur immeuble.

Ethnopoly

Le service a participé au jeu Ethnopoly proposé aux élèves de sixième primaire Harmos le 11 mai en recherchant des familles hôtes et des accompagnateurs et en coordonnant le stand

«mairie» le jour J impliquant divers services communaux. Le service a également donné de son temps de travail dans la préparation du jeu et de la journée ainsi que lors de la soirée de remise des prix.

Accueil des nouveaux arrivants

Deux soirées d'accueil des nouveaux arrivants, préparées par le secrétariat général, le service de la culture et le service, ont été organisées en 2012, l'une le 7 mai et l'autre le 24 septembre. Une cinquantaine d'habitants ont répondu présent à la première, mais moins de dix personnes sont venues à la seconde. Le déroulement habituel, soit un parcours à pied dans la ville où toutes les informations utiles à la vie meyrinoise sont présentées par les membres de l'administration suivi d'un apéritif, a été adapté en conséquence.

SOLIDARITÉS

Appartements relais

En 2012, le service dispose de trois baux au service du projet appartements relais lesquels ont été occupés chacun les douze mois de l'année. A noter qu'il s'agit d'un studio, d'un deux pièces et d'un trois pièces. Un de ces appartements est envisagé comme outil d'insertion pour jeunes adultes. Comme prévu par le projet, un travailleur social a été engagé à 10% pour la gestion de chacun de ces appartements. Pour rappel, les sous-locataires de l'appartement-relais ont l'obligation d'être suivis par ce professionnel et s'acquittent, en principe, eux-mêmes, du montant du loyer. A noter qu'il a procédé à la rédaction des termes d'une convention liant la commune de Meyrin et l'Hospice général visant la participation financière au projet de ce dernier lorsqu'un locataire est au bénéfice de l'aide sociale cantonale.

Rencontres avec les concierges

En partenariat, les services développement social et emploi et police municipale ont initié une démarche visant à offrir aux concierges, véritables acteurs du lien social dans leur quartier, la connaissance de professionnels en mesure de les soutenir et de les soulager dans diverses situations surgissant dans le quartier. La 1^{ère} rencontre s'est tenue avec les concierges des Champs-Fréchets, en présence du Conseil administratif, des régisseurs, de la police cantonale, de collaborateurs communaux représentant les services de l'environnement, des aînés et des deux services précités. Cette rencontre, tenue le 29 février 2012 a rassemblé 25 personnes. La 2^{ème} rencontre ayant réuni essentiellement des acteurs de terrain s'est tenue le 21 mars 2012. A l'issue de cette seconde rencontre, la volonté a été exprimée qu'une telle rencontre se tienne une fois l'an et que la démarche s'étende à l'ensemble des quartiers de Meyrin.

Cours de français migrants dispensés par l'UOG

L'offre de trois cours de français pour migrants assurée par l'Université Ouvrière de Genève, en partenariat avec le service et le soutien du service de gérance et entretien des bâtiments, s'est poursuivie en 2012.

Subventionnement des associations socio-sanitaires, handicap et femmes

En 2012, CHF 39'000.- ont été alloués aux associations socio-sanitaires. CHF 37'000.- ont été versés à des associations du domaine handicap et CHF 38'000.- à des associations genevoises orientées familles.

Aide au développement

La commission de coopération au développement a octroyé au moins le 0,7% du budget de fonctionnement annuel à 31 associations. Elle a soutenu principalement les projets dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, de la santé et des femmes. Le 25% du budget de coopération au développement a été attribué à des projets d'associations membres de la Fédération genevoise de coopération.

MANIFESTATION PUBLIQUE

Rencontres Renaudot

En 2012, Meyrin a accueilli les 7^{èmes} Rencontres Renaudot et fortement collaboré à leur mise en place concrète à travers le service.

Organisées tous les deux ans depuis 1998, les Rencontres Renaudot réunissent professionnels, élus et habitants-citoyens et visent à promouvoir les pratiques communautaires, à améliorer les compétences des acteurs et, surtout, elles contribuent à la promotion de la santé et à la qualité de vie à travers la promotion des pratiques communautaires.

En juin 2011, lors des premières prises de contact avec différents acteurs de l'action et de la santé communautaires en Suisse romande, la possibilité de la tenue des 7^{èmes} Rencontres Renaudot en Suisse en 2012 a suscité un vif intérêt. Meyrin a très rapidement remporté tous les suffrages, en raison, à la fois, de sa situation géographique, de son histoire récente particulière et du développement important de ses activités dans le secteur social, qui ont paru particulièrement intéressants et adaptés. En effet, il est de notoriété publique dans les milieux spécialisés que Meyrin cultive le travail en réseaux thématiques ainsi que les démarches



Rencontres Renaudot

participatives selon les principes de l'action sociale communautaire. Ce faisant, elle se trouve au nombre des villes de la couronne urbaine genevoise réalisant des expériences sociales innovantes. L'accueil des 7^{èmes} Rencontres Renaudot a renforcé son rayonnement régional, son image de ville de progrès et à la paix sociale fondée sur la valorisation des différences.

Le service a non seulement joué un rôle fédérateur et de coordination de l'ensemble du réseau «social-jeunesse» communal en rassemblant divers intervenants de terrain de l'action sociale communautaire des communes genevoises, mais il a également fortement collaboré à la mise en place réflexive et opérationnelle des Rencontres sur son territoire.

Les 21 et 22 septembre 2012 se sont donc tenues les 7^{èmes} Rencontres Renaudot au Théâtre Forum Meyrin, sur le thème «Nos lieux de vie: des espaces de santé? Quand les démarches communautaires s'invitent à la construction des territoires». Table ronde, ateliers, marché des expériences et mini-forums ont rythmé ces deux journées qui ont accueilli environ 300 personnes.

PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame M. Boget

VERS UNE ADMINISTRATION EFFICIENTE

Des procédures améliorées

A qui s'adresse un parent qui souhaite augmenter le temps d'accueil de son enfant? Comment s'articule l'organisation de l'attribution des places? Quelles sont les données financières prises en considération pour calculer le prix de pension si la garde est partagée entre les deux parents? Autant de situations qui rythment le travail quotidien de l'administration du service petite enfance. Pour consolider les bonnes pratiques et éviter toute décision aléatoire, le service a amélioré l'ensemble de ses procédures et en a créé de nouvelles pour répondre à la diversité des situations.

La refonte du règlement

Un règlement est à l'image du public auquel il s'adresse. C'est le cas de celui du service petite enfance qui a dû s'adapter à la mutation des familles et à la diversité des demandes. En cette période de pénurie de places d'accueil, la réécriture du règlement a également été l'occasion d'affiner le processus d'attribution et de proposer plutôt des places en garderie aux parents qui sont en recherche d'emploi. Cette proposition s'accompagne de l'assurance de tout mettre en œuvre pour trouver une solution d'accueil à la journée lorsque les parents retrouveront un emploi.

338 contrats d'accueil réactualisés

La refonte du règlement des institutions petite enfance a engagé le service dans la réactualisation des 338 contrats d'accueil. Un travail fastidieux mais qui a permis une augmentation de la participation financière des parents car plusieurs d'entre eux n'avaient pas signalé tous leurs revenus, etc.

La mise en place d'un système de rétroactif

L'administration a pris le parti d'introduire un système «rétroactif» pour la facturation des pensions en structures d'accueil. En effet, lorsque les parents confirment la place pour la fin août, ils présentent leurs attestations annuelles de salaire de l'année précédente. Pour être au plus près de leur réalité financière, le service a pris l'option de travailler sur la base d'acomptes et d'introduire un décompte final au début de l'année suivante, sur la base de la nouvelle attestation annuelle de salaire. La préparation de ce nouveau système s'est déroulée en 2012 et les premiers décomptes finaux seront réalisés en mars 2013.

PREMIER BILAN DU POSTE DE PSYCHOLOGUE EN SOUTIEN PEDAGOGIQUE AUX EQUIPES

La psychologue en soutien pédagogique aux équipes engagée à fin 2011 a pu effectuer un premier bilan annuel de son activité. En 2012, sur le plan des chiffres, elle a été appelée par les trois structures pour suivre l'évolution de 55 enfants, a effectué 127 observations sur demande des équipes, 41 entretiens avec les parents et 26 suivis de réseau, sans compter les participations à certains colloques et des entretiens avec les référentes. Son action s'est particulièrement concentrée sur le suivi de 5 enfants pour lesquels un réseau pluridisciplinaire a été mis en place: dans ces situations spécifiques, elle soutient les équipes dans leur recherche de moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs définis dans le cadre du réseau de suivi et dans l'évaluation de ces moyens. Les équipes éducatives, les responsables d'institutions mais également les parents sont extrêmement satisfaits de pouvoir compter sur les ressources de

la psychologue pour les accompagner dans l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers. Les «tiers experts» du réseau petite enfance commencent eux aussi à apprécier que les objectifs posés en réseau de suivi puissent s'inscrire de façon durable dans la prise en charge quotidienne des enfants. Dans le cadre de sa fonction, la psychologue devait également développer des liens avec un service d'interprétariat pour que, lors de certaines rencontres avec les parents, ces derniers puissent s'exprimer dans leur langue maternelle et mieux comprendre notre positionnement. C'est chose faite: une convention de collaboration a été signée avec la Croix-Rouge genevoise et un interprète a déjà été sollicité à deux reprises.

6^{ème} JOURNEE DE SERVICE

La 6^{ème} journée de service s'est déroulée le 12 mai 2012 avec, pour thème, la question du genre: «Est-ce que les professionnels, sans en avoir conscience, se comportent différemment s'ils s'adressent à une fille ou à un garçon?» Invités pour nourrir la réflexion et le débat, Mme Catherine Vidal, chercheuse en neurosciences à l'institut Pasteur et M. Nicolas Murcier, éducateur, sociologue et juriste français, sont venus épauler Mmes Véronique Ducret et Véronique LeRoy, auteures d'un guide d'observation des comportements des professionnel-le-s de la petite enfance envers les filles et les garçons. Le guide a été commenté et distribué à l'ensemble du personnel de la petite enfance pour être utilisé au quotidien.

LA CRECHE DES BOUDINES «LABELLISEE» FOURCHETTE VERTE

Cette fois c'est fait! La crèche des Boudines a été «labellisée» Fourchette verte en novembre 2012. L'équipe

éducative était présente pour recevoir un diplôme de la part de la diététicienne du Service de Santé de la Jeunesse, en présence du cuisinier de l'Eve des Champs-Fréchets.

A cette occasion, le prestataire de service qui gère la cuisine, le DSR, a offert au service petite enfance une page sur son site internet, permettant ainsi aux parents de l'Eve des Champs-Fréchets et à ceux de la crèche des Boudines de consulter en ligne les menus de la semaine.

CONVENTION AVEC LE CERN

Le partenariat avec le CERN se poursuit sur la base de la convention de collaboration signée pour 20 places fin 2007. Sur les 20 places mises à disposition, le taux d'occupation moyen s'élève à 19.85 places en 2012. La principale difficulté de cette collaboration consiste à faire coordonner les demandes en liste d'attente et les places qui se libèrent et qui s'adressent souvent à des âges différents. En effet, la majorité des demandes du CERN concerne des bébés alors que la convention ne prévoit que 3.6 places pour les 4-12 mois, ceci afin de maintenir un ratio équitable entre les demandes des Meyrinois et des Cernois pour cette tranche d'âge.

L'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR POURSUIT SON DEVELOPPEMENT

Après la professionnalisation des accueillantes en 2011, l'association pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement a poursuivi les engagements et augmenté le nombre de places. Pour Meyrin, avec une prévision de 35 places en 2012, la moyenne annuelle de places occupées a représenté 33,22 places. 105 enfants ont été accueillis, pour la plupart à temps partiel.

SOUTIEN A LA FORMATION

Chaque année, le service petite enfance propose 14 postes d'aide, d'une durée d'un an, à des jeunes qui souhaitent vérifier leur projet professionnel avant de s'inscrire dans une formation d'éducateur de l'enfance. Ces postes sont inscrits dans le quota d'encadrement nécessaire de chaque institution. Depuis deux ans, il devient de plus en plus difficile de trouver des jeunes qui ne souhaitent pas, durant cette expérience d'un an, effectuer une maturité spécialisée pour se donner la possibilité d'intégrer plus tard une haute école spécialisée (HES). Or, le suivi d'une maturité spécialisée demande, de la part des équipes éducatives, un suivi pointu. L'objectif de ces postes d'un an n'étant pas un stage de formation professionnelle mais bien l'initiation au métier avant une formation de niveau école supérieure (ES) en école, il a été décidé qu'un-e seul-e aide par structure d'accueil pourrait effectuer sa maturité spécialisée.

Les auxiliaires qui travaillent depuis plus de 5 ans dans les structures d'accueil ont maintenant la possibilité de se qualifier et le service petite enfance les y encourage. Depuis 2011, ces personnes peuvent s'engager dans un processus de validation des compétences et obtenir un certificat fédéral de capacité d'Assistant socio-éducatif (ASE), un nouveau métier qui ouvre des possibilités professionnelles dans les domaines de l'enfance, du handicap et de la personne âgée.

A Meyrin, ce ne sont pas moins de six collaborateurs qui se sont engagés dans la validation des acquis de l'expérience (VAE). Deux d'entre eux ont déjà réussi et les quatre prochains présenteront leur dossier début 2013. La formation d'ASE peut également

être obtenue par l'apprentissage en dual: à la rentrée scolaire, trois nouveaux apprentis ont commencé leur formation dans nos structures d'accueil. Pour l'instant, ils sont accompagnés par des éducatrices qui ont effectué une formation à l'Office pour la formation professionnelle et continue (OFPC) en attendant l'engagement d'ASE généralistes certifiés qui pourront prendre le relais.

Les institutions accueillent également chaque année deux étudiants de l'Ecole supérieure d'éducateurs de l'enfance pour des stages de six mois. Ils sont accompagnés par des éducatrices qui ont effectué une formation de FPP (formateur à la pratique professionnelle) de niveau ES, indispensable pour répondre aux exigences du suivi.

LIENS AVEC LES PARTENAIRES

Tout au long de l'année, le service petite enfance de Meyrin a représenté la Commune dans plusieurs associations ou commissions:

- » Fédération des institutions de la petite enfance genevoises suburbaines (FIEGS);
- » Association pour la formation continue petite enfance (Focpe);
- » Commission suisse pour l'Unesco: projet de mise en place d'un cadre de références pour l'accueil extra-familial en Suisse;
- » Plate-forme sur l'intégration des enfants avec des besoins spéciaux (groupe de travail initié par le service de la petite enfance Ville de Genève);
- » Groupe de pilotage romand sur les questions de qualité et leur labellisation (à l'initiative de la Fondation Jacobs et l'Association suisse des crèches).

Sans oublier les partenaires communaux:

- » Association La Framboise à Meyrin;
- » Accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement.

L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES D'ACCUEIL

Crèche des Boudines

En 2012, la crèche des Boudines a accueilli 96 enfants sur 82 places par jour. Pour répondre à sa mission d'accueil et répondre au projet de service, les activités principales ont été les suivantes:

Garantir la qualité pédagogique de l'accueil

- » Mise en place de colloques d'analyse de pratique pour tous les groupes en collaboration étroite avec la psychologue en soutien pédagogique aux équipes;
- » Réorganisation de l'accueil des plus jeunes: création de deux groupes d'enfants 0-2 ans en remplacement du groupe 0-1 an et du groupe 1-2 ans;
- » Mise en place d'un espace de psychomotricité pour les groupes 0-2 ans: cet espace a été très rapidement investi par les enfants. Une réflexion, des aménagements et de l'achat de matériel spécifiques ont permis de mettre à profit cette initiative.

Construire les liens avec les parents

- » Réunions de parents en deux soirées: une pour les groupes 0-2 ans et une pour les 2-4 ans avec présentation du projet de l'Éducation à l'Environnement mené avec les futurs écoliers;
- » Soirées crêpes, apéritifs, goûters de Pâques, petits déjeuners, Pasta party, Pizza party, etc. organisées dans les différents groupes tout au long de l'année à l'intention des parents et enfants du groupe;

- » En juillet, soirée spécifique dans un groupe de 0-2 ans avec parents et éducatrices pour permettre aux parents de rencontrer les futures équipes éducatives accueillant leurs enfants sur les groupes 2-4 ans.

Développer le langage et le mouvement, découvrir l'univers culturel

- » Fréquentation régulière de la bibliothèque du Forum, pour des lectures, des emprunts ou pour assister à des spectacles;
- » Journée à la ferme de Cartigny en été 2012;
- » Sortie aux automnales et sortie spéciale «course» à la campagne, organisées par deux groupes de 2-4 ans;
- » Spectacle de Noël animé par une marionnettiste professionnelle et chasse aux œufs pour la fête de Pâques;
- » Utilisation régulière de l'aula des Boudines pour y pratiquer l'expression corporelle;
- » Utilisation ponctuelle d'une salle de gymnastique à l'école des Boudines dans le cadre du projet «Roulé Boulé» (groupes 2-4 ans);
- » Réflexion autour de la mise en place d'un projet spécifique pour les futurs écoliers, dont le projet «Jeux en forêt» initié en 2010 par une éducatrice ayant suivi une formation pour «l'éducation à l'environnement par la nature». Ce projet concerne actuellement 34 enfants de la crèche. Chaque mardi, les enfants partent dans une forêt gracieusement prêtée par une Meyrinoise et dont l'aménagement, un canapé forestier, a été assuré par le CVH (Centre de voirie et horticole). Les enfants sont sensibilisés à leur environnement et développent une relation au monde dans le respect des autres, de la nature et du matériel mis à leur disposition;

- » En juillet 2012, pour clôturer l'année et dire au revoir aux futurs écoliers, une sortie en forêt avec chasse au trésor a été proposée;

- » Le projet patinoire a débuté le 3 décembre et se prolongera jusqu'à fin mars 2013. Cette activité contribue largement au développement de l'autonomie de l'enfant tout en élargissant l'éventail de ses possibilités physiques. Elle facilite l'accès à d'autres activités sur roues et de glisse;
- » Journée des futurs écoliers: par groupe de 12 enfants, les futurs écoliers ont profité d'une séance avec l'association «Pirouette», qui travaille sur l'éveil à la gymnastique permettant au jeune enfant de développer des compétences sur les plans physiques et psychologiques.

Reconnaître la diversité et apprendre à vivre ensemble

- » Cette année, dans le cadre du projet «Reconnaître la diversité et apprendre à vivre ensemble», la fête de l'Escalade a remplacé celle de Noël: défilé déguisé autour du Théâtre Forum, marmite, buffet et biscuits sablés préparés par les enfants! De même, la fête d'été fut un moment d'échange autour d'un repas canadien, moment convivial avec les parents, avec dégustation des spécialités culinaires de différents pays.

Espace de vie infantine (Eve) des Champs-Frêchets

En 2012, l'Eve des Champs-Frêchets a accueilli 102 enfants sur 90 places autorisées par jour. Pour répondre à sa mission d'accueil et répondre au projet de service, les activités principales ont été les suivantes:

Garantir la qualité pédagogique de l'accueil

- » Afin de créer une continuité et s'assurer de la mise en place du projet pédagogique, une éducatrice de chaque groupe s'est proposée pour être garante à l'application de ce dernier dans la vie quotidienne. Ce groupe de référentes se réunit régulièrement avec la responsable de site pour affiner, modifier ou compléter le projet pédagogique;
- » L'accueil en multiâges demande des aménagements parfois spécifiques: c'est ainsi que chaque groupe a été équipé d'un espace bébés, délimité par des petites barrières et un plexiglas. Situé au centre de la pièce, cet espace permet aux tout-petits de pouvoir vivre et observer leur environnement tout en étant préservés des mouvements des plus grands;
- » Afin d'accompagner l'enfant dans son développement et le soutenir dans les instants plus sensibles de sa vie en collectivité, chaque éducatrice de référence construit pour lui un projet d'accueil et de prise en charge au quotidien, qu'elle soumet à la responsable de site et à son équipe. Ce projet, en constante évolution, doit permettre à chaque enfant d'évoluer dans la reconnaissance de ses ressentis et l'aider à surmonter les différentes étapes de vie.

Construire les liens avec les parents

- » La création de liens entre parents au sein de l'institution est un des éléments de base du projet pédagogique de l'Eve, c'est pour cela que diverses manifestations sont proposées tout au long de l'année afin de favoriser la rencontre et les échanges. Pour la première fois en 2012, l'institution a proposé

une verrée aux parents pour fêter le 1^{er} mois de la rentrée. Cela leur a permis de rencontrer les autres parents du groupe de leur enfant et de prendre un moment de pause en famille avec l'équipe éducative. Cette rencontre informelle fut très conviviale; des premiers liens se sont construits et ont pu se renforcer lors des trois autres réunions de parents des modules;

- » Un petit «coin café» a été installé dans le hall d'entrée, à disposition des parents. Des informations et des livres sont à leur disposition. Ce lieu a été particulièrement investi lors des périodes d'adaptation progressive des enfants où les parents pouvaient partager un café. Un panneau agenda avec les manifestations, conférences, animations en lien avec l'enfant et la famille est mis à jour chaque 2 semaines afin de donner des idées de sorties aux parents.

Développer le langage et le mouvement, découvrir l'univers culturel

- » Les animations et les activités quotidiennes et stimulantes sont complétées par des manifestations plus ponctuelles: visites à la bibliothèque, patinoire, ludothèque, marches en forêt et places de jeux font partie des animations qui rythment les saisons. Ces dernières ont été complétées par un spectacle de marionnettes donné en fin d'année par une marionnettiste professionnelle. Des sorties spécifiques destinées aux plus grands de l'Eve ont été également organisées: rituel des vendanges, visite au musée, cueillette des fraises, visite à la ferme.

Reconnaître la diversité et apprendre à vivre ensemble

- » Quand les enfants se sentent intérieurement en sécurité, il devient possible d'ouvrir leur champ social vers d'autres personnes. Les visites aux personnes retraitées qui se rendent au Jardin de l'Amitié, la participation à une animation avec un groupe de personnes âgées de l'EMS et la collaboration avec la bibliothécaire du Forum Meyrin permettent aux enfants de découvrir la différence et de la vivre ensemble.

Garderie Arc-en-Ciel

En 2012, la garderie Arc-en-Ciel a accueilli 138 enfants à temps partiel pour 120 places à mi-temps autorisées (60 le matin et 60 autres l'après-midi). Pour répondre à sa mission d'accueil et répondre au projet de service, les activités principales ont été les suivantes:

Garantir la qualité pédagogique de l'accueil

- » La qualité de l'accueil passe aussi par la formation des personnes qui travaillent à la garderie. C'est ainsi que deux auxiliaires ont entrepris une formation en emploi d'éducatrice de l'enfance et une éducatrice a suivi le cours de Formateur à la pratique professionnelle pour suivre des stagiaires. Des formations continues ont été organisées pour l'ensemble de l'équipe: «Collages» avec Elisabeth Beurret, plasticienne et «Sensibilisation aux violences domestiques» avec l'Association Solidarité femmes;
- » Des temps d'analyse de pratique ont été mis en place;
- » La garderie a accueilli de nombreux stagiaires durant l'année.

Construire les liens avec les parents

- » Deux ateliers parents/enfants ont été organisés pour confectionner des objets en pâte à sel et de cartes de vœux;
- » Des animations «petits déjeuners» et «goûters» avec les parents dans les groupes ont été régulièrement proposées;
- » Les traditionnelles fêtes de fin d'année (Escalade et Noël) ainsi que les buffets canadiens avant l'été ont rythmé l'année et permis les rencontres;
- » Une réunion de parents autour des thèmes du sommeil et de l'alimentation a été organisée en collaboration avec l'infirmière du Service de Santé de la Jeunesse.

Développer le langage et le mouvement, découvrir l'univers culturel

- » Un parcours culturel a été proposé aux plus grands: sorties au musée,

au théâtre de marionnettes, collaboration avec le service culturel pour visiter l'exposition Calder à Forum Meyrin, séances de gymnastique avec l'Association «Pirouette», patinoire, sortie luge à la journée;

- » A Noël, le spectacle de marionnettes à l'Eve des Champs-Frêchets a ravi tous les enfants de la garderie.

Reconnaître la diversité et apprendre à vivre ensemble

La garderie Arc-en-Ciel poursuit sa mission très spécifique d'apprentissage du français. Pour ce faire, elle s'appuie sur les ateliers «Bébé bouquine». Elle accueille dans ses murs, tous les mardis après-midi, la consultation parents-enfants proposée par la Fondation des services d'aide et de soins à domicile. Cette collaboration permet aux jeunes parents de Meyrin de découvrir la garderie, d'entrer en contact avec les

professionnelles de l'institution, de connaître les diverses possibilités d'accueil comme le «Dépannage BB» et de faire des rencontres.

Dans les groupes, les activités suivantes ont été proposées:

- » Mise en place d'ateliers décloisonnés dans la garderie lors d'événements spécifiques;
- » Ateliers «cuisine» menés par les aides pré-stagiaires pour tous les enfants de la garderie.

Dépannage bébé

En 2012, 19 familles meyrinoises ont utilisé le «dépannage bébé» du mercredi, ce qui a représenté 95 demi-journées. Parmi ces 19 enfants, 7 sont entrés en structure d'accueil à la rentrée 2012. Cette prestation unique dans le canton est extrêmement appréciée par la population.

Statistiques au 31.12.2012

Enfants accueillis par tranches d'âges	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel	Total 3 IPE
Moins de 2 ans	34	23	27	84
de 2 à 4 ans	71	70	108	249
Nombre d'enfants accueillis dans chaque structure	105 (52♂-53♀)	103 (51♂-42♀)	135 (70♂-65♀)	333 (173♂-160♀)

Taux de fréquentation	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel	Total 3 IPE
2 jours par semaine (ou 2 demi-journées garderie)	4	1	0	5
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	31	33	50	114
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	37	28	44	109
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	33	31	41	105

Situations familiales et données sur le coût par IPE	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel	Total 3 IPE
Couples mariés	74	62	105	241
Couples non mariés	14	14	14	42
Parents séparés (non divorcés)	9	8	12	29
Parents divorcés	0	1	0	1
Familles monoparentales	5	6	3	14
Parents veufs	0	0	0	0
Couples mariés dont 1 statut international	3	2	1	6
Statut international pour les 2 parents	17	3	15	35
Familles bénéficiant d'un rabais de 50% (2 ^{ème} enfant)	13	14	18	45
Familles bénéficiant d'un rabais de 100% (3 ^{ème} enfant)	0	0	0	0

Données sur le coût	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel
Participation (en CHF) des parents par place à 100%	12'721.-	8'565.-	4'527.-
Participation (en CHF) de la collectivité/place à 100%	26'356.-	30'431.-	23'797.-
Participation du fonds intercommunal par place	10'000.-	10'000.-	

Accueil familial de jour	Eve des CF
Nbre enfants accueillis	105
Nbre de places équivalent plein-temps	33,22
Participation de la collectivité par place à 100% (en CHF)	16'308.-

THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame M. Boget

MANIFESTATIONS CULTURELLES

L'année 2012 a été marquée par la mise en place de nouvelles procédures destinées à mieux réguler l'usage des espaces du Forum, en adéquation avec les ressources humaines, financières et techniques du Théâtre. En marge des tâches quotidiennes liées à l'accueil du public, des spectacles et manifestations divers, plusieurs dossiers importants ont mobilisé les équipes du Théâtre: l'étude des travaux nécessaires pour la mise à niveau des équipements du Forum, une enquête sur les publics et le développement d'une nouvelle identité visuelle du théâtre, la mise en place d'une nouvelle organisation du travail par secteurs d'activité, l'introduction d'un logiciel de partage de l'information.

Les recettes se sont élevées cette année à CHF 993'880.15, soit 37.33% du budget global. La subvention de la commune de Meyrin s'élève à CHF 1'668'591.03, soit 62.67% du budget global (en hausse de 1,98% par rapport à 2011).

Le taux d'occupation du Forum est en augmentation: 263 jours ouverts en 2012 (pour 235 en 2011).

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

Saison théâtrale

- » 35 spectacles (62 représentations, 12 scolaires primaires, 1 scolaire CO);
- » 7 rencontres;
- » 2 projections de film;
- » 1 banquet d'équinoxe.

Services municipaux

- » 53 activités (dont 33 du service de la culture).

Associations

- » 25 activités d'associations meyrinoises (dont 8 de l'AHVM).

Locations

- » 2 manifestations privées (payantes);
- » 2 manifestations partenaires (gratuité).

BILAN ARTISTIQUE

Cette année encore, le programme artistique a permis à un public nombreux – à des publics, faudrait-il dire plus exactement – de découvrir un éventail de la création internationale dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse et du cirque contemporain.

Les compagnies en résidence à Meyrin ont eu la part belle avec trois créations et trois reprises en 2012. Notons qu'après le très beau succès de **Quartier loin-**



Sideways Rain

© Jean-Yves Gerbold



Les Cabots

© Pierre-Yves Le Louarn

tain en janvier, la cie STT (Super trop top) a reçu les honneurs du Festival de la Bâtie en septembre, et ceux de la presse, qui s'était déplacée en nombre pour découvrir la première création de Dorian Rossel dans nos murs: **Cosmos**, une pièce en forme de songe philosophique. La reprise de **L'Usage du Monde** (15-16 novembre) aura donné un aperçu au public meyrinois de la palette des thématiques et des formes explorées par Rossel et sa compagnie. Quant à Guilherme Botelho, il a partagé les affres de la création avec Omar Porras pour nous offrir **Les Cabots**, spectacle qui a clos la résidence du Teatro Malandro à Meyrin (22-24 février). Au cours du deuxième semestre 2012, la cie Alias a enchanté le public en reprenant pour deux soirées le magistral **Sideways Rain**, puis en revisitant **Le poids des éponges**, étonnante chorégraphie aux accents surréalistes, qui avait déclenché le succès international de Botelho, succès public renouvelé dix ans plus tard !



Quartier lointain

© Carole Parodi



Jacques Gamblin

Jacques Gamblin et Valère Novarina. Ces entretiens animés par la directrice du Théâtre ont fait salle comble, favorisant un mélange des publics bénéfique pour nos deux institutions.

Nos liens avec nos partenaires traditionnels restent forts: le Service culturel Migros a participé à l'accueil de cinq compagnies (dont une a malheureusement dû annuler sa tournée) et l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM) a, elle aussi, soutenu cinq spectacles. Nous restons fidèlement associés à différents festivals: La Bâtie – Festival de Genève, JazzContre-Band, Antigél, Steps (festival de danse piloté par le Pour-cent culturel Migros). Par le biais du Chéquier Culture et de la Carte 20 ans/20 francs, la Ville de Genève continue à subventionner les moins de 20 ans, les étudiants, ainsi que les spectateurs jouissant de revenus plus modestes qui fréquentent le Théâtre Forum Meyrin.

En termes de réseau, les liens restent forts avec le Passedanse, le Pool romand des théâtres d'accueil, l'Union des théâtres romands et plusieurs réseaux français actifs dans la diffusion du spectacle vivant. Nous nous honorons de liens privilégiés avec Château-Rouge, le théâtre d'Annemasse, le Théâtre de Vidy-Lausanne, le Théâtre de la Ville, les Bouffes du Nord et le Centre Pompidou, à Paris. A Genève, nos relations ont été particulièrement fécondes en 2012 avec le service culturel de l'Université, les éditions Zoé, la librairie du Boulevard, le magasin de musique Plain Chant, les écoles de cirque de la région. A Meyrin, avec le CERN, les établissements scolaires du primaire et du secondaire, la Maison Vaudagne, le Salto de l'escargot, ainsi que toutes les associations ayant organisé des manifestations dans l'enceinte du Forum.

Au registre des grands noms, Daniel Pennac, Angélique Ionnatos, Philippe Torreton, Philippe Katerine, Joël Pommerat, Louis Schwizgebel-Wang, Jacques Gamblin, Valère Novarina ont jeté une pluie d'étoiles dans notre livre d'or. Moins connus, d'autres artistes nous laissent des souvenirs mémorables: Thierry Romanens honorant la poésie de Voisard, par exemple, ou Geneviève Voisin, comédienne d'origine belge, qui après son récital de chansons coquines, a fait chanter en chœur les convives du Banquet d'équinoxe entre la poire et le fromage.

Signalons encore qu'un net renforcement de nos liens avec les établissements meyrinois d'enseignement primaire nous a permis d'améliorer le système d'inscriptions, ainsi que la diffusion de l'information destinée à préparer les élèves avant les spectacles. Ces efforts se sont traduits par une augmentation notable de la fréquentation des représentations scolaires pour les enfants de Meyrin dès l'automne 2012. On ne peut hélas pas en dire

autant des mêmes spectacles proposés en représentations tous publics: dans la catégorie théâtre à destination du public familial en dehors des horaires scolaires, la fréquentation est en baisse. Ce constat nous amènera à modifier les paramètres de programmation dans cette catégorie (horaires, nombre de représentations, choix des spectacles) pour la saison 2013/14.

Sur l'ensemble de l'année 2012, toutes catégories confondues, on dénombre trente-cinq spectacles, qui ont été vus par 27'385 spectateurs. Soit un taux de fréquentation moyen dépassant les 70%.

PARTENARIATS

En marge du lien avec le Théâtre de Carouge, qui s'est prolongé dans un nouvel abonnement commun, et les Ateliers d'ethnomusicologie qui ont accueilli avec nous les artistes de Sebatu pour une *Nuit balinaise*, nous avons initié un partenariat culturel avec la Société de Lecture qui a reçu dans ses murs de la vieille-ville deux artistes présentant leurs spectacles à Meyrin:

MISE À DISPOSITION DU TFM (MANIFESTATION MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES, GRATUITÉS, LOCATIONS PRIVÉES)

En plus de l'occupation inhérente à la saison théâtrale de 162 jours en 2012, le Forum abrite et accueille nombre de manifestations représentant une occupation des différents lieux de 101 jours, soit 263 jours d'activités.

BAR ET CUISINE

L'année 2012 aura permis une recette de plus de CHF 100'000.-, preuve de la vitalité et de la bonne santé de notre bar. Car oui, c'est devenu une habitude, presque un besoin; notre public arrive de plus en plus tôt les soirs de représentations afin de profiter d'un moment de détente avant ou après le spectacle pour partager une agape, partager ses émotions, bref, vivre l'ambiance du théâtre. Qui une tartine, qui une soupe chaude, qui un verre de vin ou de jus de pomme. La convivialité, la bonne humeur, le plaisir sont les maîtres mots de ces moments précédant ou suivant les manifestations. Deux nouvelles «têtes» complètent l'équipe du bar depuis le début de la saison 2012-2013, Annick Graf et Lou Juget. Bienvenue à elles.

COMMUNICATION

Intense activité pour le secteur de la communication, qui a mené deux chantiers de première importance cette année. Une enquête sur les publics, destinée à mieux connaître l'identité, la provenance, l'âge des spectateurs du Théâtre, ainsi que leur répartition dans les différentes catégories de spectacles proposés au fil des saisons. Le laboratoire de recherche du département de sociologie de l'Université de Genève a mis ses compétences à contribution pour nous permettre de tirer un maximum de renseignements

à partir des données contenues dans le logiciel de billetterie du Théâtre. Les résultats de cette étude ont été présentés devant la commission culture du Conseil municipal, le 26 juin 2012. Ils ont fait l'objet d'une publication en ligne et sur papier, sous le titre: *Les publics du Théâtre Forum Meyrin. Une étude à partir des données de la billetterie*. Sami Coll, Luc Gautier et André Ducret (Sociograph N°14 / 2012).

Après sept ans de compagnonnage avec la même agence de graphiste, le règlement des AIMP (Accord intercantonal sur les marchés publics) nous recommandait de lancer un nouvel appel d'offres pour le mandat de communication visuelle du Théâtre. Ayant rigoureusement défini les contours du mandat et les critères de choix, nous avons lancé un concours sur invitation auprès de cinq agences réputées. Quatre d'entre elles ont relevé le défi et ont été auditionnées, le choix s'est finalement porté sur GVA Studio pour l'élégance et la créativité de ses propositions, facilement déclinables sur les différents supports de communication utilisés par le Théâtre.

MISE AUX NORMES ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DU FORUM

Mandatée par la direction du théâtre, la maison Artscéno s'est livrée à une évaluation du bâtiment et des équipements du Forum. L'étude a montré la nécessité de procéder à un certain nombre de travaux destinés à assurer la sécurité du public et des employés du Théâtre, ainsi que le bon déroulement des spectacles et manifestations. Ses résultats ont été présentés dans le cadre d'une séance du Conseil administratif, puis lors d'une commission conjointe culture et travaux, qui s'est tenue dans l'enceinte du Forum

en février 2012. Plusieurs séances de commission et du Conseil municipal ont été nécessaires pour préciser l'urgence des travaux préconisés. Les discussions ont abouti en janvier 2013, autorisant la direction du Théâtre à mettre en œuvre le compartimentage au feu des dessous de scène, l'installation d'une table élévatrice destinée à faciliter la circulation verticale entre le sous-sol et la scène, la surélévation d'une passerelle située sous le cadre de scène, la réparation d'une centaine de fauteuils posant des problèmes de sécurité en cas d'évacuation, ainsi que le renouvellement des éclairages de services. Par mesure d'économie, le remplacement de matériel scénographique usé et le renouvellement complet du parc des fauteuils ont été remis au prochain exercice.



Anatoli

© Michel Cavatka - Julie Carrelier Cohen



Philippe Katerine

© P. Lebrun

ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

GESTION DES DÉCHETS

Evolution des quantités collectées

Avec une augmentation de la population de 144 habitants, les quantités de déchets produites à Meyrin ont augmenté de 119 tonnes par rapport à 2011, toutes fractions confondues, pour culminer à 9'778 tonnes. La part de déchets incinérés a diminué de 67 tonnes et celle des déchets valorisés a augmenté de 186 tonnes. Globalement, 47,6% de déchets ont été soustraits à l'incinération en 2012, ce qui représente une progression de 1,2% par rapport à 2011. Le taux moyen de recyclage des déchets urbains communaux dans le canton de Genève s'est élevé à 41,4% en 2011, dernière

année de référence connue. Le potentiel d'amélioration réside dans la poursuite de l'implantation d'équipements de collecte performants, l'intensification de la sensibilisation et de l'information, des contrôles accrus et des mesures de répression appropriées.

ESPACES VERTS

Aménagement éphémère de la place de Meyrin-Village

Porté par la haute école du paysage, de l'ingénierie et de l'architecture (HEPIA), cet aménagement floral, qui a agrémenté durant 5 mois en 2012 la place de Meyrin-Village, a mis en valeur la diagonale qui relie la route de Meyrin au chemin du Grand-Puits,

au profit des piétons et des cyclistes et la végétalisation de cet espace très minéral. Des structures utilisées dans les chantiers de constructions constituent l'armature, réutilisable pour des travaux de génie civil après le démontage de cette installation temporaire. Outre l'intérêt de cette option en termes de développement durable, notamment au regard de ses volets environnemental et économique, une approche audacieuse de valorisation de matériaux de construction pour un aménagement floral constitue un défi novateur à relever dans le cadre d'une démarche de créativité.



Fleurissement estival de la place de Meyrin-Village

Les plantes exotiques envahissantes

Communément appelées néophytes envahissantes, ces plantes provenant d'autres contrées constituent une menace. En effet, leur capacité de multiplication massive couplée à un mode de dispersion extrêmement prolifique en fait de redoutables concurrentes pour la flore suisse et une menace directe de la biodiversité. Chaque année, le service de l'environnement lutte activement contre ces espèces qui, dans certains cas, peuvent même être dangereuses pour la santé humaine. L'ambrosie à feuille d'armoise n'est qu'un exemple parmi d'autres, mais son pollen très allergène la rend particulièrement indésirable. En 2012, plusieurs foyers connus ont été suivis de près et une élimination manuelle des envahisseuses avant leur floraison a été effectuée. Ce moyen de lutte reste, à ce jour, le plus efficace, évitant ainsi les effets néfastes du pollen, mais également la création de nouveaux sites pollués par les nombreuses graines fertiles. Des plantes malheureusement plus communes comme l'arbre à papillon ou le laurier cerise sont encore couramment utilisées dans les jardins privés pour leurs qualités esthétiques ou leur croissance rapide, alors qu'elles sont inscrites sur la liste des plantes néophytes particulièrement envahissantes établie par la commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Grâce à son personnel formé et présent sur le terrain, le service de l'environnement joue son rôle de protecteur de la biodiversité, en détectant les possibles pollutions biologiques et en les traitant d'une manière adéquate. De plus, lorsque les circonstances l'exigent, les mesures de prévention sont communiquées aux Meyrinois.



La renouée du Japon est particulièrement envahissante

Réserve naturelle de la Maille

Cette parcelle, qui appartient à l'Etat de Genève depuis 2011, accueillait un ancien chenil et un bâtiment qui ont été déconstruits et désamiantés. Après le réaménagement de cet espace, ce site a été inauguré en présence des autorités communales et cantonales le 6 juin 2012. Ce projet a permis la valorisation de la biodiversité dans cette zone de forêt, dans un but de conservation des espèces locales. En effet, une telle réserve naturelle humide offre une richesse biologique de grande valeur, notamment au profit des batraciens. La préservation de ces milieux revêt une importance d'autant plus élevée que les marais ont fortement régressé en Suisse au cours des dernières décennies, sous la pression de l'aménagement du territoire ou pour des raisons climatiques. Ce site constitue un écosystème proche des Meyrinois et offre la possibilité de découvrir ou redécouvrir des espèces végétales ou animales locales, dans des conditions d'accès qui n'entraveront en rien leur développement ni leur pérennité, grâce à des mesures d'aménagement

appropriées. La protection du monde vivant local fait clairement partie des priorités des autorités communales et cantonales et il est indéniable qu'un tel aménagement constitue un facteur d'équilibre essentiel sur le territoire communal, en particulier au regard des zones de verdure jardinées situées en milieu urbain ou suburbain. De plus, il convient de souligner le rôle utilitaire de la zone de rétention des eaux, qui recueille notamment celles qui ruissellent depuis les champs communaux situés en France voisine sur les Tattes de Prévessin. Ces surfaces sont mises en location au profit des agriculteurs meyrinois, pour une production alimentaire de proximité. Le financement de l'aménagement et de l'entretien de cette réserve naturelle est assuré par le département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME).

ESPACES DE JEUX

Place de jeux des Vernes

Cette espace ludique de quartier joue un rôle important de cohésion sociale et de lieu de détente essentiellement à la disposition des habitants de la



Zone humide visible depuis un chemin aménagé



Fontaine équipée du système garantissant la potabilité de l'eau sur la butte de Riantbosson

rue des Vernes et de l'avenue de Vaudagne. Le remplacement des équipements obsolètes et la mise en conformité des accessoires de jeux ont été l'opportunité d'une réhabilitation de ce site en 2012.

Place de jeux de la Cascade

La rénovation de la place de jeux à disposition des locataires de ce lotissement de jardins familiaux a fait l'objet d'une concertation préalable avec les représentants des usagers. Cette démarche, ainsi que la réalisation du projet, ont permis d'offrir à nouveau aux jeunes enfants un espace de jeu propre à divertir ces derniers, pendant que les parents se livrent à des activités de production maraîchère sur les différentes parcelles cultivées. Les interventions relatives à la végétalisation du site après les travaux d'implan-

tation des jeux ont été effectuées par des locataires des parcelles.

FONTAINES PUBLIQUES

Les nouvelles dispositions légales exigent que les fontaines à eau potable soient munies d'un dispositif de purge quotidienne du système d'alimentation en eau, afin de garantir sa potabilité. C'est pourquoi une analyse de chaque site a permis de définir les mesures à prendre, en particulier le remplacement des conduites d'alimentation et la pose d'un équipement électrique qui actionne le vidage des conduites toutes les 24 heures. En 2012, les fontaines du chemin des Ouchettes, du terrain Jakob, du stade des Champs-Frêchets et de la butte de Riantbosson ont été équipées de cette nouvelle technologie. La mise à disposition d'eau potable sur le domaine

public répond clairement à un besoin sociétal et offre une alternative aux boissons sucrées, au profit des jeunes usagers des espaces de détente.

VIABILITÉ HIVERNALE

Durant l'année civile 2012, il n'y a eu pas moins de 34 interventions d'épandage de sel sur les routes et de granulés à effet antidérapant, neutres pour l'environnement sur les trottoirs. Les priorités sont axées sur les circuits des transports en commun, les rues à forte déclivité et les pénétrantes transfrontalières. Un effort important a été consenti pour favoriser la circulation piétonne et les accès aux transports en commun. Les nombreux obstacles sur la voie publique, inhérents aux nouveaux aménagements de l'espace urbain, complexifient les interventions, notamment en termes d'accès aux

différents sites. C'est pourquoi, dans une logique d'amélioration continue, de nouvelles techniques sont mises en œuvre, au moyen d'engins étroits et maniables, afin d'optimiser la sécurisation du domaine public.

MANIFESTATIONS

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, de manifestations organisées sous l'égide de la Commune ou des milieux associatifs. Outre les fêtes des écoles et nationale, de nombreuses activités ont jalonné l'année 2012, notamment la semaine de la mobilité, Meyrin-les-Bains ainsi que différents jubilés, tels que les dix ans de l'école de Monthoux et les 40 ans d'existence qu'ont célébré respectivement les écoles de Livron et de la Golette. D'autre part, dans le prolongement d'une campagne relative à la prévention du cancer du sein mise en œuvre en ville de Genève, une façade du Théâtre Forum a été illuminée durant la première quinzaine d'octobre au moyen de projecteurs munis d'un filtre rose.

Actions citoyennes

La 12^{ème} édition de l'action *Meyrin propre* a été organisée conjointement avec l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM) et a rencontré un vif succès le 20 avril 2012.

D'autre part, une journée de solidarité a été initiée par la société Firmenich SA le 19 septembre 2012, en partenariat avec la Commune, pour promouvoir le volontariat d'entreprise. De nombreuses journées de solidarité sont organisées par des entreprises sur tous les continents pour développer des projets portant notamment sur les besoins de diverses communautés dans les domaines de l'alphabetisation, de la santé ou encore de la

protection de l'environnement. Cette journée a fait l'objet d'une étroite collaboration avec la Fondation Philiass, dont la mission principale est de promouvoir et de mettre en pratique la responsabilité sociale des entreprises. Complémentaire de l'action *Meyrin propre*, l'engagement du personnel de Firmenich SA sur le territoire communal a permis d'améliorer la qualité d'habitat des Meyrinois par le ramassage des détritux inertes abandonnés sur le domaine public par des personnes peu respectueuses de l'environnement et de notre habitat.

CIMETIÈRES

En 2012, 72 personnes défuntées ont été inhumées dans les cimetières communaux, dont 28 corps ont été déposés dans les carrés à la ligne ou dans des concessions, 19 urnes dans les carrés de tombes cinéraires, 7 urnes dans le jardin du souvenir et 13 urnes dans le columbarium du cimetière de Feuillasse, 4 urnes sur des tombes du cimetière de Meyrin-Village et 1 urne dans le columbarium du cimetière de Meyrin-Village.

INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

L'intégration socioprofessionnelle est actuellement une activité qui prend de plus en plus d'importance d'un point de vue sociétal. Si beaucoup d'entités sont actives dans ce domaine, il y a encore des collaborations à développer. La commune de Meyrin offre un service qui met en place un filet social important et diversifié, adapté aux différents besoins. Le rapprochement officiel entre le secteur communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS) et l'antenne objectif emploi (AOE) est actuellement effectif, grâce à une collaboration renforcée. Créé il y a plus de 25 ans, le SCIS travaille dans le domaine de

l'action sociale, ce qui permet la mise en valeur des compétences de chacun. Après deux ans d'activité de l'antenne objectif emploi, le moment est particulièrement opportun pour optimiser la collaboration et la complémentarité des structures communales au service des habitants de la Commune. C'est pourquoi a été créé un portail d'entrée qui centralise les informations, au travers duquel toutes les situations concernant les bénéficiaires sont enregistrées pour donner à tous les intervenants une vision globale des différentes problématiques. Les séances hebdomadaires avec les autres partenaires sociaux permettent d'échanger, de coordonner et de prendre des décisions quant à la voie à suivre pour chacun des bénéficiaires. Intégré au sein du service de l'environnement, le SCIS offre des alternatives intéressantes quant à la mise en place de soutiens dans le domaine de l'insertion et de l'intégration socioprofessionnelle. Dans ce contexte, il est possible de mettre des personnes en situation de travail, afin d'évaluer leurs compétences et donner des indications précises sur leurs possibilités pratiques et comportementales. Cela donne aussi l'occasion de mettre des personnes en restauration personnelle. A travers le temps et le travail, il s'agit prioritairement de leur redonner une confiance perdue. Il existe une complémentarité effective dans l'accompagnement effectué par les conseillers en insertion de l'AOE et le travail d'observation et d'accompagnement des bénéficiaires dans une pratique professionnelle de terrain au SCIS. Cette collaboration donne au SCIS une nouvelle orientation, à savoir un travail dans une équipe diversifiée et œuvrant dans le même domaine avec des objectifs identiques, ce qui permet de renforcer l'action communale entreprise auprès des bénéficiaires des mesures d'accompagnement.

FINANCES

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

SYNTHÈSE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE MONDIALE

Avant d'avancer plus en avant dans l'examen des comptes 2012, il me semble important de brosser rapidement le contexte dans lequel se trouve l'économie mondiale dans les premiers mois de 2013. Sans faire preuve d'un pessimisme exacerbé, il y a lieu de constater d'une manière générale que l'économie mondiale se péjore lentement mais sûrement depuis 2008 dans le monde et surtout en Europe. Les journaux télévisés, les quotidiens, la presse radiophonique nous inondent chaque jour, depuis des mois, de nouvelles alarmantes et peu réjouissantes. Ce contexte n'est donc pas pour rassurer tous celles et ceux qui doivent faire des projections et prendre des décisions sur les exercices budgétaires pour les années à venir.

En effet, les dettes abyssales d'une grande partie des pays européens, la dette bien plus inquiétante des Etats Unis, le début de récession en Asie, les licenciements grandissants, l'augmentation importante du chômage et, plus récemment, la catastrophe annoncée des banques chypriotes qui sont quasiment en cessation de paiement, démontrent que la crise économique, qui a débuté en 2008, est encore bien présente et que l'on ne peut pas, dans ces conditions, envisager une réelle embellie pour ces toutes prochaines années.

Paradoxalement, notre pays s'en tire plutôt bien et même si les résultats ne sont plus aussi probants que ceux enregistrés au début de ce millénaire, l'on peut encore s'estimer privilégié. Il faut toutefois garder la tête froide et il faut sans doute s'attendre dans les années à venir à une nouvelle contrac-

tion de nos recettes fiscales. Je pense qu'en effet, notre pays ne pourra pas seul et encore longtemps, surfer sur la vague, alors qu'une grande partie des autres nations vivent des restrictions budgétaires importantes afin de réduire leurs dettes.

Si l'on ajoute encore à ce tableau morose, la frilosité des investisseurs pas rassurés par la situation des marchés, les carnets de commande des entreprises qui ne se remplissent pas ou pas suffisamment et avec comme corollaires l'augmentation du chômage avec tous les soucis sociaux qui en découlent, il convient donc pour une collectivité publique telle que la nôtre, de rester très attentive à l'évolution peu favorable de cette crise qui semble perdurer.

ANALYSE DES COMPTES 2012

La rapide synthèse, peu optimiste, dont je viens de vous faire part, démontre aisément que les effets de la crise que nous traversons s'observent déjà à la lecture des comptes 2012.

Dans un premier temps, vous pourrez constater que les comptes 2012 se présentent paradoxalement très favorablement, puisque l'on enregistre un excédent de CHF 1'310'985.57 sur cet exercice. Nous pourrions dès lors nous réjouir de cette situation qui peut sembler très favorable, toutefois, ce résultat est trompeur et je vais tenter, ci-après, de vous en faire la démonstration.

Vous pourrez constater à la lecture de nos revenus fiscaux 2012, que ceux-ci enregistrent une nouvelle baisse de l'ordre de 1%, soit CHF -1'007'275.00 par rapport aux revenus fiscaux de 2011 qui, je vous le rappelle, avaient déjà enregistré une baisse de plus de

14% par rapport aux entrées fiscales 2010. Ceci démontre que même si notre pays et notre canton ne subissent pas la crise aussi durement que celle vécue dans d'autres pays européens, notre économie enregistre malgré tout un fléchissement et qu'en conséquence nos revenus fiscaux se contractent, ce qui est tout à fait compréhensible.

En second lieu, il faut considérer les revenus exceptionnels provenant de la vente de Télémeyrin SA qui viennent améliorer positivement nos recettes en 2012, mais qui ne sont pas des revenus récurrents. Dès lors et sans le produit de la vente de Télémeyrin SA, nos comptes enregistreraient un déficit de plus de 2,1 millions de francs.

Pour être rassurant et ne pas noircir le tableau, on peut aussi prendre en considération le montant 2012 destiné au paiement à la CAP, du coût financier lié au nouveau statut du personnel, qui est une somme non récurrente aux charges communales et qui se monte, selon la délibération votée à CHF 980'759.00 pour 2012. On peut donc considérer, compte tenu de la bonne santé financière de notre commune et à l'instar de la vente de Télémeyrin, que cette somme réduit le déficit 2012 de 2,1 millions à 1,1 million de francs.

Un autre élément majeur et positif que vous pourrez également constater et qui contribue largement aux bons résultats de nos comptes 2012 est dû, principalement, à la bonne maîtrise des charges communales assurée par les services, puisque celles-ci enregistrent une économie de dépenses de l'ordre de 4 %, soit un peu plus de 3,7 millions de francs.

Je voudrais aussi vous rendre attentifs au fait, que sans les revenus de Télémeyrin SA, sans les charges non déduites par rapport au budget 2012 par les services et sur les provisions et en tenant compte de la charge exceptionnelle due au financement à la CAP, du nouveau statut du personnel, notre déficit approcherait les cinq millions de francs et que dans cette situation, la Surveillance des communes nous demanderait un plan de redressement de nos finances communales.

Nous n'en sommes heureusement pas là, mais il y a lieu de prendre, dès à présent, toutes les dispositions, et ceci dès cette année 2013, pour juguler

nos dépenses et être vigilants sur l'élaboration de nos budgets à venir afin de conserver à notre commune une situation financière acceptable pour le futur.

Avant de conclure et pour rester tout de même sur une note optimiste, je vous rappelle que si notre commune est dans une phase d'investissements importants, les retours financiers futurs de ceux-ci vont apporter, à une échéance pas trop lointaine, de nouvelles ressources substantielles. En effet, la construction du nouveau quartier des Vergers, le développement prochain de Caillat 2, la surélévation de certains bâtiments de notre Cité, vont également renforcer notre fisca-

lité. D'autre part, l'arrivée récente dans notre zone industrielle de nouvelles entreprises de prestige va permettre la création d'emplois et à terme consolider nos revenus. Si l'on considère aussi, la démarche entreprise par le grand projet de la Zimeysaver, qui devient une priorité de l'Etat sur la pression des Conseils administratifs des communes concernées, déterminera aussi l'arrivée de nouvelles entreprises et en conséquence de nouvelles ressources. On peut donc raisonnablement envisager l'avenir avec prudence, mais en confiance.

DEVAUD Jean-Marc
Conseiller administratif

	<i>Ecart Réeel 2012</i>		RÉEL 2012	BUDGET 2012	RÉEL 2011	RÉEL 2010
	<i>Budget 2012</i>	<i>Réeel 2011</i>				
Charges	-3'765'875	1'317'816	86'606'520.80	90'372'396	85'288'705	78'790'619
Revenus	-2'758'281	2'538'950	87'917'506.37	90'675'787	85'378'556	99'597'274
Résultats	1'007'595	1'221'134	1'310'985.57	303'391	89'851	20'806'654

ETATS FINANCIERS

Comparés au budget 2012 et aux comptes de l'exercice 2011, les comptes 2012 laissent apparaître les résultats suivants:

L'excédent d'exercice de CHF 1'310'985.57 représente le 1.49% du total des revenus. Il est important de préciser que si l'on soustrait le montant de CHF 3'429'334 que représente le gain comptable de la vente de Télémeyrin SA, le résultat serait déficitaire de CHF 2'118'349.

Il le serait d'avantage sans le non déduit sur les charges de fonctionnement pour un total de CHF 3'765'875.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement atteint CHF 13'030'080, contre CHF 12'290'161 prévus au budget 2012 en augmentation de CHF 525'359 par rapport aux comptes de l'exercice 2011.

REVENUS

Par rapport au budget 2012, les revenus enregistrent une diminution de CHF 2'758'281 soit de 3% et une augmentation de CHF 2'538'950 ou de 3% par rapport aux comptes 2011. Les recettes fiscales représentent le 83.9% de nos revenus.

Impôts

Le fléchissement des recettes fiscales ressenti en 2011 s'est avéré plus per-

sistant que prévu, déjouant ainsi des prévisions budgétaires trop optimistes.

Les impôts sur les personnes physiques, inférieures de CHF 3'019'858 ou de 7% par rapport au budget 2012 et de CHF 2'674'634 ou de 6% par rapport aux comptes 2011. La production 2012 a été estimée par l'Administration fiscale cantonale à CHF 44'058'128, ce montant a été diminué par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 877'986.

Les impôts sur les personnes morales sont en diminution de CHF 5'074'891 ou de 24% par rapport au budget 2012 et en augmentation de

CHF 997'948 par rapport aux comptes 2011. La production 2012 a été estimée par l'Administration fiscale cantonale à CHF 16'810'575, ce montant a été diminué par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 885'466.

La Taxe professionnelle communale est en augmentation de CHF 944'503 par rapport au budget 2012 et de CHF 727'642 par rapport aux comptes 2011.

Revenus des biens

En augmentation de CHF 3'581'915 par rapport au budget 2012 et de CHF 3'257'263 par rapport aux comptes 2011. Cet écart est dû à la comptabilisation du produit de la vente de Télémeyrin de CHF 3'429'334.66, ce montant n'avait pas été prévu au budget.

Revenus divers

Cette rubrique augmente de CHF 783'862 ou de 12% par rapport au budget 2012 et diminue de CHF 428'789 par rapport aux comptes 2011. Une augmentation de CHF 427'000 des remboursements d'assurances maladie et accident ainsi que des recettes des crèches plus importantes que celles prévues au budget, expliquent ces écarts.

Parts à des recettes et contribution sans affectation

En augmentation de CHF 10'771 par rapport au budget 2012 et de CHF 3'460 par rapport aux comptes 2011.

Dédommagements de collectivités publiques

En diminution de CHF 2'476 par rapport au budget 2012 et en augmentation de CHF 11'403 ou de 12% par rapport aux comptes 2011.

Subventions et allocations

Cette rubrique augmente de CHF 11'959 ou de 5% par rapport au budget 2012 et en diminution de CHF 54'689 ou de 18% par rapport aux comptes 2011.

CHARGES

Par rapport au budget 2012, les charges sont en diminution de CHF 3'765'875 ou de 4%, par rapport aux comptes 2011, elles sont en augmentation de CHF 1'317'816 ou de 2%. Ce non dépensé de 3'765'875, se retrouve principalement dans les rubriques/comptes des services suivants: *RH -1'383'600, Finances -763'500, Gérance & entret. Bât. -542'000, Sports & sécur. -308'800, Culture -241'200.*

Charges du personnel

Les charges du personnel 2012 présentent un différentiel non utilisé de CHF 1'383'612, soit 4%. Cet écart entre le réel 2012 et le budget 2012 s'explique par cinq raisons principales:

- » Il a été budgété un taux de renchérissement du coût de la vie de 1% (CHF 228'735), alors que ce taux était négatif au 31 décembre 2011 et n'a pas donné lieu à une indexation salariale.
- » Il a été budgété un montant de cotisation et de rappel CAP supérieur à la réalité, (CHF 222'360) ceci étant notamment dû au fait que les embauches nouvelles étaient prévues sur 12 mois.
- » Le taux élevé d'absentéisme longue durée a généré un retour sur indemnités journalières qui est le double du montant budgété (CHF 427'678).
- » Le disponible pour les mesures de réinsertion n'a pas été entièrement utilisé (CHF 203'106).

» Par ailleurs, selon les conditions offertes sur le marché de l'emploi, les nouveaux postes inscrits au budget 2012 ainsi que le remplacement des partants se sont fait en cours d'année et parfois significativement après le départ des personnes à remplacer. Au 31 décembre 2012, le total de postes non repourvu pour l'ensemble de l'administration était de de 380%.

Biens, services, marchandises

Cette rubrique représente le 20% des charges, en diminution de CHF 1'357'140 ou de 7% par rapport au budget 2012 et en augmentation de CHF 45'796 par rapport à 2011.

Voici les principales économies réalisées par rapport au budget:

Prestations tiers-repas crèches -92'000, Coûts spectacles TFM -101'700, Entretien immeubles Gérance -305'000, Energies Gérance -114'000, Energies Sports -36'000, Entretien Equipements Sports -82'000, Entretien bâtiments & terrains Sports -174'000

Intérêts passifs

Le dernier emprunt a été remboursé en 2006, de ce fait la Commune n'a plus aucune dette. Les dépenses d'investissements 2012 ont été largement couvertes par la trésorerie.

Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

L'évolution de cette *Nature* est fortement influencée par les *pertes sur débiteurs sur impôts*, les *provisions sur reliquat* et par les provisions sur impôts estimés. Sur ces différents postes on enregistre une diminution de CHF 1'754'366 par rapport au budget 2012.

Amortissements

Les amortissements figurant dans les

comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. En diminution de CHF 267'675 par rapport au budget 2012 et de CHF 695'775 par rapport aux comptes 2011.

Contributions à d'autres collectivités

Ce poste est en augmentation de CHF 1'497'578 ou de 20% par rapport au budget 2012, et de CHF 1'645'728 ou de 23% par rapport aux comptes 2011.

Cette rubrique représente la part d'impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises pour un montant de CHF 6'255'770 qui nous est communiqué par l'Administration fiscale cantonale, ainsi que la part communale au financement du nouveau Fonds Intercommunal dont le montant nous est également communiqué par l'administration fiscale cantonale, CHF 2'627'308.

Dédommagements à des collectivités

Ce poste diminue de CHF 263'037 par rapport au budget 2012 et augmente de CHF 116'349 par rapport aux comptes 2011.

Dans cette rubrique figurent: *Cotisations ACG CHF 554'658, Participation frais SIS CHF 856'823, Frais GIAP-Parascolaire CHF 1'069'653, Frais de perception des impôts CHF 1'769'608, Traitement des déchets CHF 1'807'876.*

Subventions accordées

Cette rubrique diminue de CHF 140'531 ou de 2% par rapport au budget 2012 et de CHF 98'659 par rapport aux comptes 2011. Toutefois en tenant compte du montant de CHF 500'000 non prévu au budget et comptabilisé en 2011 dans cette rubrique afin d'alimenter le Fonds communal énergie, l'écart avec les comptes 2011 serait une augmentation de CHF 401'000.

Evolution des investissements nets de 2007 à 2012 (en CHF '000):

	2007	2008	2009	2010	2011	2011
Planifiés	29'279	31'069	26'711	31'224	21'063	21'585
Réel	15'623	21'980	14'435	15'075	14'717	16'981
Autofinancement	23'125	26'893	27'346	32'506	12'505	13'030

INVESTISSEMENTS 2012

Evolution des investissements nets de 2007 à 2012 (en CHF '000):

Investissements bruts	CHF 19'562'774.46
Subventions	CHF 2'582'104.70
Investissements nets	CHF 16'980'669.76

Les postes les plus importants ont été les suivants:

Assainissement de la cité	4'192'635
Assainissement patinoire extérieure	1'791'695
Réalisation boulodrome CS	1'368'908
Rénovation route de Meyrin 307bis	1'264'877
Ecole Boudines bâtiment parascolaire	1'257'618
Etude rénovation école Boudines	1'160'253
Rénovation piscine Champs-Fréchets	822'921
Etude parking Arbères/Vergers & PC	764'324
Etude création-amélioration places jeux écoles	734'729
Etudes préliminaire PLQ Vergers	684'200

CONCLUSIONS

Surestimation des recettes fiscales ou effets de la crise financière? La mauvaise situation économique de la zone euro et l'essoufflement de la demande mondiale ont eu raison de l'optimisme dont on a fait preuve lors de l'établis-

sement du budget 2012. La reprise économique mondiale est non seulement lente mais elle subit de fréquents coups d'arrêt qui pénalisent également l'économie locale. Les conséquences sur les recettes fiscales communales sont évidentes, au-delà du résultat

d'exercice qui n'est pas le reflet d'une situation financière largement déficitaire. Sauf embellie conjoncturelle immédiate et conséquente, le retour à l'équilibre budgétaire pourrait s'avérer difficile, voire douloureux.

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2012 ET 2011 (en CHF)

	31 déc. 2012	31 déc. 2011
1. ACTIF	239'396'196.26	237'732'058.24
10. Disponibilités	42'201'552.66	48'384'829.93
11. Avoirs	39'687'621.20	37'144'045.37
12. Placements	20'452'760.82	20'161'520.37
13. Actifs transitoires	574'568.95	823'544.29
14. Patrimoine administratif	131'752'134.38	126'376'383.03
15. Prêts et participations permanentes	3'206'385.00	3'221'387.00
16. Subventions d'investissements	1'521'173.25	1'620'348.25
2. PASSIF	239'396'196.26	237'732'058.24
20. Engagements courants	4'486'460.81	2'898'165.43
23. Engagements envers des entités particulières	1'489'599.11	1'377'293.75
24. Provisions	16'387'537.00	17'527'654.25
25. Passifs transitoires	1'313'803.54	1'783'435.16
28. Engagements envers les financements spéciaux	10'535'558.18	10'273'257.60
29. Fortune	205'183'237.62	203'872'252.05

Comptes Désignation	Budget 2013	Réel 2012	Budget 2012	Réel 2011
3. CHARGES	91'119'857	86'606'520.80	90'372'396	85'288'704.81
30. Charges du personnel	39'428'491	36'196'301.05	37'678'718	33'768'170.37
31. Biens, services, marchandises	18'202'885	17'443'114.79	18'800'255	17'397'319.04
32. Interêts passifs		1'710.95		438.20
330. Patrimoine financier	800'000	263'865.52-	1'490'500	1'761'160.52
331. Amortissements P.A.	11'755'945	11'719'095.41	11'986'770	12'414'870.19
34. Contrib. à d'autres collectivités	7'797'000	8'883'078.47	7'385'500	7'237'350.37
35. Dédommag. à des collectivités	6'450'656	6'119'673.42	6'382'710	6'003'324.68
36. Subventions accordées	6'684'880	6'507'412.23	6'647'943	6'606'071.44
37. Subventions redistribuées				100'000.00
4. REVENUS	91'131'936	87'917'506.37	90'675'787	85'378'556.27
40. Impots	80'051'500	73'720'687.72	80'865'000	74'727'963.09
42. Revenus des biens	3'218'200	6'487'515.18	2'905'600	3'230'252.65
43. Revenus divers	7'365'378	7'162'878.77	6'379'017	6'734'090.08
44. Parts à des recettes et contrib.	188'000	198'771.45	188'000	195'311.10
45. Dédomagements collectiv. publ.	98'858	102'694.20	105'170	91'291.05
46. Subventions et allocations	210'000	244'959.05	233'000	299'648.30
47. Subventions à redistribuer				100'000.00
36. Subventions accordées	6'684'880	6'507'412.23	6'647'943	6'606'071.44
37. Subventions redistribuées				100'000.00
Total Charges	91'119'857	86'606'520.80	90'372'396	85'288'704.81
Total Revenus	91'131'936	87'917'506.37	90'675'787	85'378'556.27
Total Ecart	12'079	1'310'985.57	303'391	89'851.46

GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

Organisation interne

L'année 2012 fut marquée par la mise en place d'une première étape de réorganisation du service. En effet, depuis le printemps, la responsabilité des bâtiments communaux a été répartie entre trois «binômes» composés d'une assistante et d'un technicien. Chacun d'entre eux s'occupe de l'entier des tâches de gérance et d'entretien des objets qui lui sont confiés.

GÉRANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de bons nombres de bâtiments destinés à des usages multiples.

La gérance assure au profit des usagers une mise à disposition soutenue du patrimoine immobilier et mobilier grâce à une équipe de concierges affectés à demeure, ou itinérants dans les bâtiments.

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants:

- » la mise à disposition de toutes les infrastructures scolaires au DIP (Département de l'instruction publique, de la culture et du sport);
- » la mise à disposition, à l'année, de locaux pour le CAS (Centre d'action sociale) et l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile);
- » la mise à disposition, particulièrement les week-ends, de salles, cafeterias et restaurants scolaires, pour des manifestations ponctuelles accordées aux citoyens meyrinois;
- » la mise à disposition de salles de gymnastiques et piscines à des fins sportives;
- » la mise à disposition aux sociétés meyrinoises tout au long de l'année scolaire de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi;
- » l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques;
- » l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens;
- » l'offre d'espaces en plein air, selon des demandes ponctuelles, assorties de réservation de matériel de manifestation, en particulier sur le site du terrain Jakob, situé en zone forestière et sur la Campagne Charnaux durant la période estivale;
- » la gestion des neuf parcelles communales sur lesquelles y sont inscrits, au registre foncier, des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés. Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053;
- » la location de certaines surfaces à des fins agricoles.

FERMAGES DES RESTAURANTS & BUVETTES

La commune de Meyrin est propriétaire de 5 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants:

- » **Restaurant du Théâtre Forum Meyrin.** Constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse bien exposée est très prisée par les clients durant toute la belle saison.
 - » **Restaurant Le Smash.** Situé sur le site du complexe sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives. Sa terrasse fleurie jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente fort agréable.
 - » **Restaurant buvette des Vergers.** Cette buvette propose des collations et des plats simples, en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. Le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et de la vente de glaces en été.
 - » **Restaurant Point service de la ZIMEYSA.** Cet établissement est dénommé le «9 ¼». Vous y êtes accueillis par Francine & Mam's dans une ambiance chaleureuse et familiale. Un accueil incitatif à proximité de la gare RER de la ZIMEYSA entre d'ailleurs en parfaite adéquation avec la politique communale en matière de transports en commun. Ce restaurant est géré en collaboration avec la commune de Satigny.
- Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.
- » **Auberge communale.** Outre une restauration soignée, cet établissement offre également 6 chambres d'hôtes. Sa terrasse surplombant le futur quartier des Vergers, revêt un agrément exceptionnel.

LOCATION DES JARDINS FAMILIAUX

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec des enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités et la Commune se charge de réceptionner les demandes d'inscription et de gérer la liste d'attente. Les liens ponctuels avec la Fédération genevoise des jardins familiaux portent sur la facturation centralisée, l'occupation des lotissements, l'aménagement de ces derniers et les travaux de maintenance des équipements ainsi que des arbres à grand développement.

GESTION QUOTIDIENNE DES BÂTIMENTS

L'entretien journalier des locaux communaux ainsi que des divers équipements est effectué par les concierges, soutenus par du personnel de nettoyage propre à la Commune. Dans ce domaine, des travaux ponctuels ne sont qu'occasionnellement confiés à des entreprises privées. Un contrôle systématique des locaux est effectué par les responsables de chaque bâtiment au moment de la reddition par leurs utilisateurs. La gestion du chauffage et de la ventilation en lien avec les plages d'utilisation des sites, est une prestation de l'équipe technique communale.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION INCENDIE

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage. La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante:

toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores & tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie & effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave & sèche-linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équi-

pements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches & garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume en outre la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel soit pour les nouvelles structures soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives. Cette prestation s'applique même jusqu'aux appareillages techniques tels que téléphones, fax et photocopieurs.

RÉFECTION DE BÂTIMENTS

Des dossiers plus importants
sont aussi gérés en parallèle
de la charge courante.

Voici une liste non exhaustive de travaux majeurs exécutés durant l'année 2012 dans nos bâtiments et leur environnement:

Ferme de la Golette

Mise en place du vote électronique dans la salle du Conseil municipal.
Réfection du parquet de la salle de réception.

Ecole des Champs-Frêchets

Réfection complète de l'isolation et de l'étanchéité de la toiture de la salle de gymnastique. Rénovation intérieure de la piscine, plafonds, murs et changement des vitrages.

Ecole de Monthoux

Création et construction de nouveaux jeux dans le préau.

Villa du Jardin alpin

Nouveau éclairage de la salle d'exposition au 1^{er} étage.

Maison Vaudagne «Centre de Loisirs»

Changement des sols dans le hall d'entrée, sur le palier et dans le bureau du 1^{er} étage.

Maison communale

Mise en place de nouveaux luminaires à faible consommation d'énergie.

Mairie

Rénovation et nouvelle décoration de la salle du Conseil administratif.

Changement des stores de l'aula.

Mise en place d'un système d'alarme feu et évacuation.

Ecole de Meyrin-Village

Création et construction de nouveaux jeux dans le préau. Réfection et mise en valeur du parquet de la salle des maîtres.

Ecole de Livron

Mise en place de puits de lumière dans le couloir du rez-de-chaussée.

**SUIVI DE L'INSTALLATION
D'UN LOGICIEL DE FACILITY
MANAGEMENT**

Afin de répondre à des contraintes de gestion toujours plus pointues, ainsi que pour préparer les services à une gestion future optimisée, un support de Facility Management est en cours d'installation. Cet outil permettra, à l'avenir, de maîtriser les données d'inventaire, de location de locaux, de gestion des surfaces tant pour les réfections que pour les travaux d'entretien.

Les relevés, le dessin et la création de plans de nos bâtiments, puis la numérisation furent les phases majeures de l'avancement du logiciel «Speedikon» en 2012.

ÉTAT CIVIL

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

MISSION

La mission du service de l'état civil est de gérer les événements d'état civil survenus sur le territoire de la Commune ainsi que le fichier des citoyens au bénéfice du droit de cité.

ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

Registres des personnes et des familles

Le programme «Infostar» est l'outil informatique principal utilisé par le service de l'état civil.

Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes ayant affaire avec l'état civil.

Tous les événements d'état civil survenus en Suisse y sont enregistrés.

Les événements d'état civil survenus à l'étranger concernant des ressortissants suisses ou étrangers connus par ce système y sont également transcrits.

Saisies/ressaisies

689 personnes, meyrinoises ou étrangères, ont été enregistrées dans le registre des personnes «Infostar».

Naissances

650 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2012.

Reconnaisances

56 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre commune.

Décès

156 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin.

Déclarations de nom

19 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille après la dissolution judiciaire de leur mariage.

Acquisition du droit de cité

En 2012, 167 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

Mariages

110 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année.

18 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office ou à l'étranger.

Partenariats

3 demandes en vue de l'enregistrement d'un partenariat ont été examinées durant l'année.

Organisation de cérémonies

101 mariages ont été célébrés dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette.

3 partenariats ont été signés dans ce même lieu.

Délivrance d'actes d'état civil

Environ 2'860 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

GESTION DU FICHER

CANTONAL DE LA POPULATION

En application de la loi cantonale sur le séjour et l'établissement des Confédérés (LSEC), les communes ont la compétence de recevoir les déclarations d'arrivée et de départ ainsi que les avis de changement de situation concernant les ressortissants suisses. Il leur appartient d'apporter les inscriptions dans le registre cantonal des habitants CALVIN, d'établir et délivrer les différents certificats et attestations y relatifs.

A Meyrin, le service de l'état civil a la charge de cette tâche.

Ces prestations de proximité, facilitant les démarches administratives des ressortissants suisses domiciliés sur le territoire de la Commune, semblent être appréciées par les administrés.

Annonces d'arrivées dans la Commune

71 personnes ont annoncé leur arrivée à Meyrin directement auprès de la mairie.

Annonces de départs de la Commune

40 citoyens ont annoncé leur départ de Meyrin directement auprès de la mairie.

Délivrance d'attestations de domicile

218 administrés ont sollicité une attestation visant à prouver leur domicile sur la commune de Meyrin auprès d'une tierce administration.

SPORTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

INTRODUCTION

L'inauguration du boulodrome marqua l'année 2012 pour le service des sports. Le 21 avril, les autorités invitaient la population, les associations et les partenaires à une grande fête durant laquelle chacun a pu découvrir cette belle installation et s'essayer à la pratique de la pétanque ou de la boule ferrée, appelée aussi longue ou lyonnaise. Le projet a été longuement discuté et trois projets ont été nécessaires pour mettre tout le monde d'accord et concilier les attentes des sportifs avec les capacités financières de la Commune. Cette construction marque l'achèvement de la 5^{ème} étape du centre sportif, programme voté par le Conseil municipal le 27 janvier 2004, et comprenant 1 patinoire, 2 terrains de football d'entraînement, 1 stade de football pour la compétition et 1 boulodrome.

La mise en conformité de la patinoire extérieure a été le nouveau chantier suivi par le service des sports en concertation avec le service de gérance et entretien des bâtiments. Le but principal de ce projet était de supprimer les risques encourus avec la quantité d'ammoniaque présente sur le site du centre sportif, quantité qui nous sou-



Inauguration du boulodrome

© E. Memilliod CAPM

mettait à l'Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM). Les travaux semblaient de prime abord faciles et rapides à réaliser, mais au final, ce fut une grosse affaire, mêlant d'importants travaux de génie civil avec des installations techniques délicates et complexes. Surmontant ces difficultés, la patinoire extérieure était prête à temps et l'inauguration a eu lieu le dimanche 4 novembre lors de la Fête de la Glace. A cette occasion, les clubs locaux avaient préparé une belle fête. Le service urbanisme, travaux publics et énergie a profité de ces travaux

pour réaliser un remplacement des mâts d'éclairage de la piste extérieure par des mâts plus courts sur lesquels de nouveaux projecteurs permettent d'atteindre la même luminosité, tout en diminuant l'énergie consommée par deux.

D'un point de vue de la pratique sportive par nos concitoyens, nous voyons une augmentation du nombre d'affiliés dans les associations sportives meyri-noises (5'555 membres). Par ailleurs, la pratique du sport non encadré est très recherchée. Dans ce cadre, la



Vue extérieure du boulodrome

© D. Genequand

Commune a soutenu le projet «Urban Training», mis sur pied avec la Société Féminine de Gymnastique, consistant à offrir une séance par semaine de gymnastique en milieu urbain durant tout l'été. La participation est ouverte à tous et gratuite, en utilisant le mobilier urbain comme engin de sport.

Dans les fonctions du service des sports, nous rappellerons ici qu'un autre volet y est rattaché: la coordination générale pour la sécurité au travail des employés de l'administration communale (MSST). Un chapitre lui est consacré dans le présent document (cf. administration générale). Il est à relever que dans ce cadre, les cinq gardiens de piscine titulaires du brevet de moniteur ont distillé à quelque 50 employés communaux une formation de massage cardiaque et d'emploi des défibrillateurs.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX CLUBS SPORTIFS

Le service a été impliqué dans diverses manifestations organisées par les associations sportives. Les nouvelles infrastructures ont eu pour effet de stimuler les clubs qui ont multiplié les manifestations donnant une visibilité de Meyrin au-delà de nos frontières. Ces événements demandent que le service offre des prestations de mise à disposition de matériel, d'infrastructures et de personnel. Une souplesse demandée qui est aussi une source de motivation pour tous. Nous ne pouvons toutes les nommer, mais relèverons que la journée des 50 ans du Cartel des sociétés communales a marqué 2012, démontrant une nouvelle fois le dynamisme et l'importance des nombreuses associations à Meyrin.

Le soutien aux associations sportives meyrinoises est important. Trente as-



Mise en conformité de la patinoire extérieure

sociations sportives sont reconnues par la Commune dont vingt-six sont membres du Cartel. Ce dernier a pour rôle de les soutenir dans leurs travaux administratifs en leur proposant de gérer leur comptabilité, de réaliser certains envois et de tenir à jour leur liste de membres.

Le service des sports soutient directement les associations en gardant des contacts étroits avec chacune d'elles, en leur offrant des installations de qualité et en leur octroyant des subventions sur la base de critères bien

spécifiques: nombre de membres, proportion de Meyrinois, niveau des charges financières, spécificité du sport pratiqué.

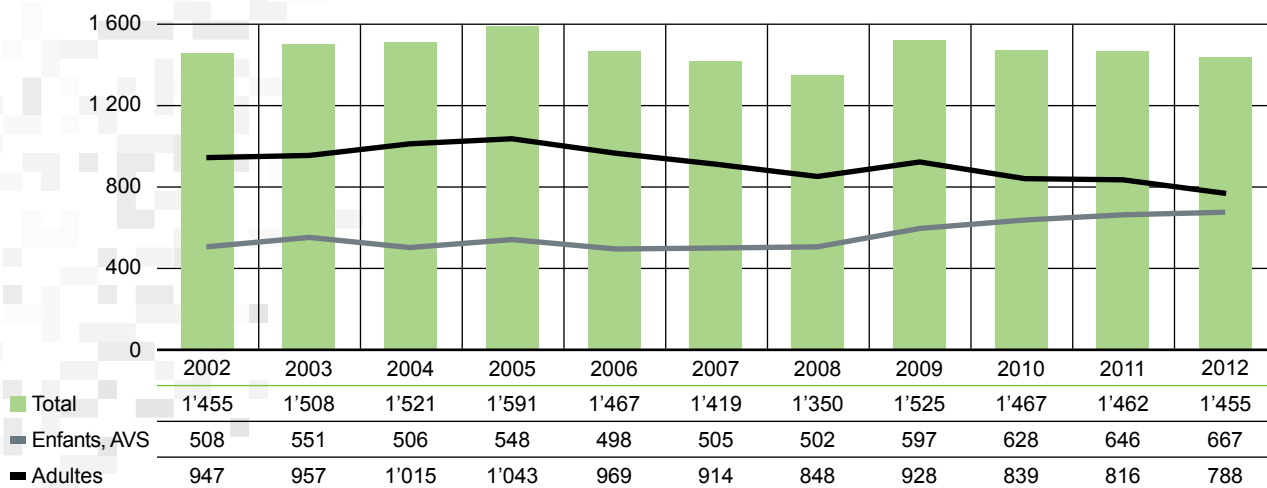
Le subventionnement de ces clubs est destiné avant tout à permettre aux jeunes de pouvoir accéder au sport qu'ils désirent pratiquer sans que l'aspect financier ne soit un obstacle.

INSTALLATIONS SPORTIVES

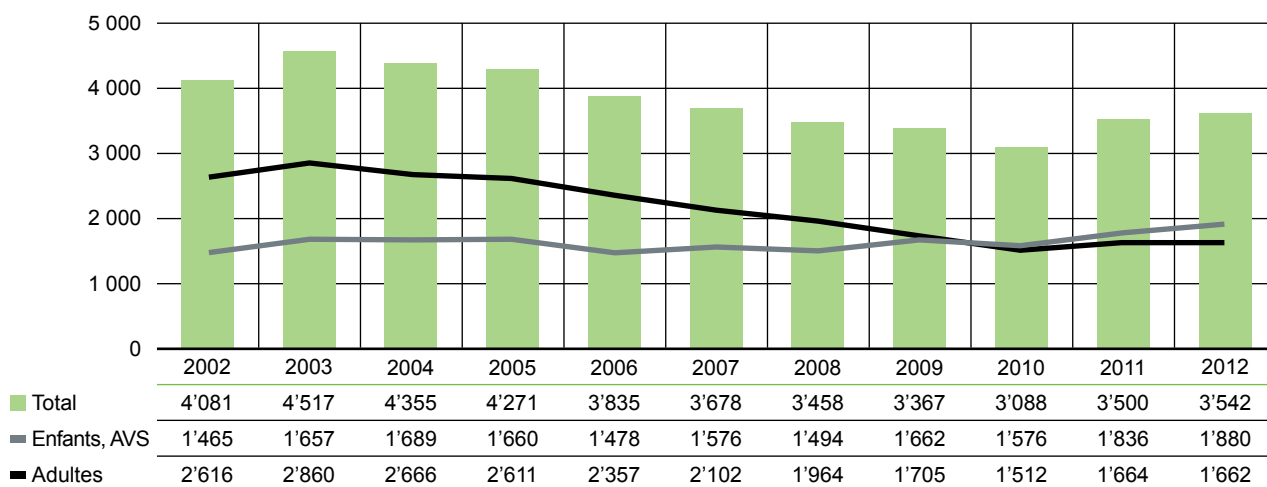
Abonnements des installations

En 2012, le tarif des installations sportives est resté inchangé.

Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



Vente d'abonnements saison été



Tarif réduit: Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

1 entrée CHF 2.-
10 entrées CHF 12.-
saison contribuables CHF 12.-
(CHF 10.- en période promotionnelle)
saison CHF 40.-

Adultes

1 entrée CHF 5.-
10 entrées CHF 35.-
saison contribuables CHF 35.-
(CHF 30.- en période promotionnelle)
saison CHF 85.-

Piscine de Livron

La piscine couverte de 25m est ouverte au public de mi-septembre à mi-mai et ses larges tranches horaires d'ouverture font que ce bassin est très apprécié. Pour preuve, 184 personnes en moyenne l'ont fréquentée chaque jour l'année dernière! Nous avons enregistré, en 2012, **41'696** entrées.

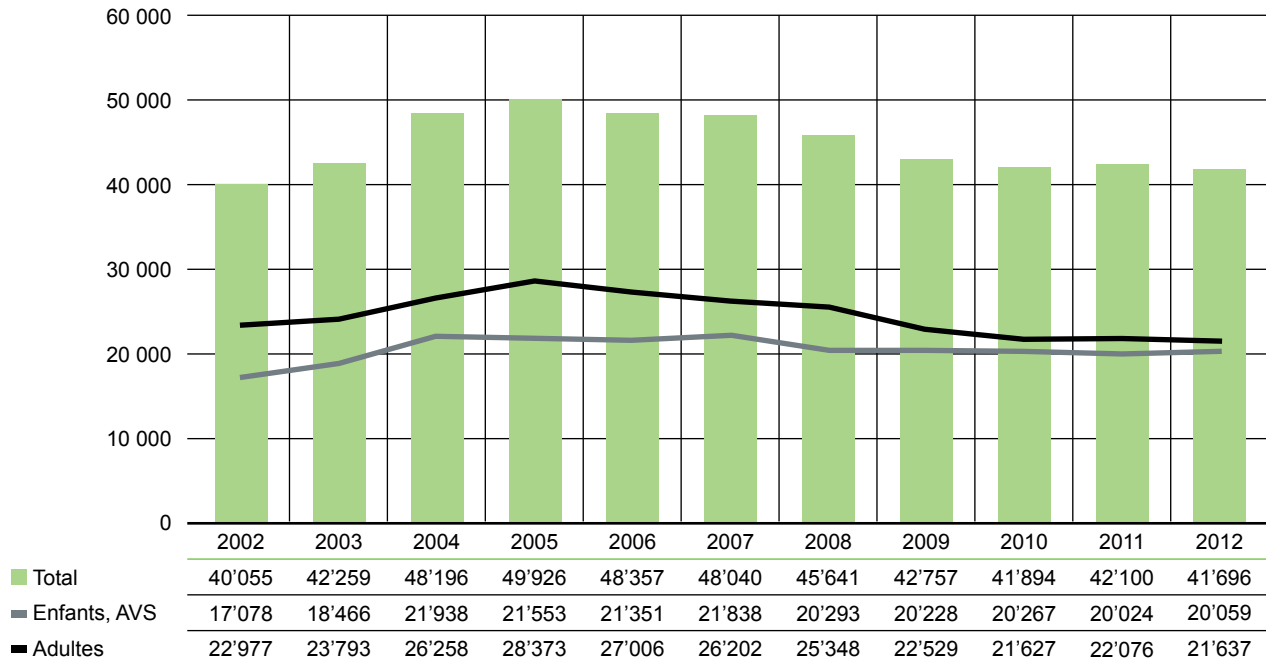
Centre sportif des Vergers

Piscine du centre sportif des Vergers
La météo de l'été 2012 aura été mitigée, avec des alternances de fraîcheur, de pluies abondantes et une

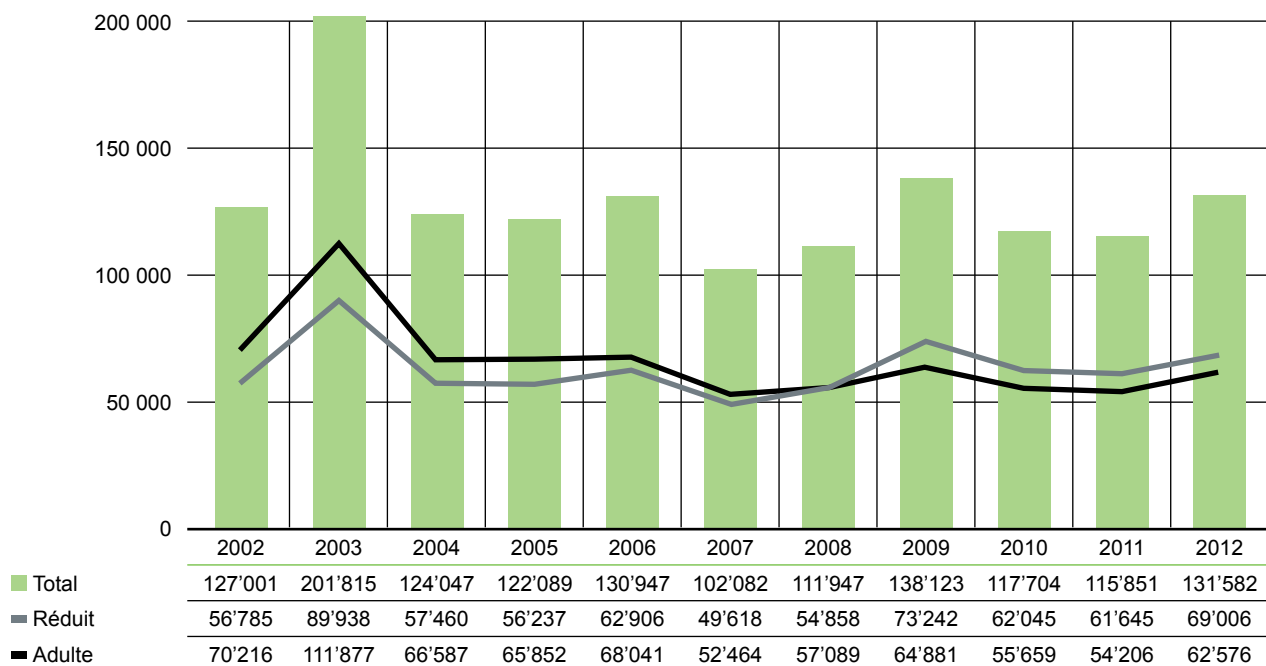
période au mois d'août de soleil et de fortes chaleurs, période qui a sauvé la saison en termes de fréquentation. Nous pouvons finalement qualifier l'année 2012 comme bonne, avec **131'582** entrées sur la saison, soit une fréquentation journalière moyenne de 1'079 personnes.

En raison des travaux de réfection de la patinoire extérieure, le mini-golf n'a pas pu être installé durant l'été 2012. Pour les années à venir, une étude est menée pour trouver un site plus valorisant pour les 18 pistes.

Nombre total d'entrées – piscine de Livron



Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif



Patinoire des Vergers

Avec deux surfaces de glace, l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur, la patinoire ouvre ses portes au public 6 mois par année, d'octobre à mars. Ainsi, le public peut profiter pleinement des sports de glisse tout au long de la saison hivernale. Les clubs ne sont pas en reste, puisque chaque jour un nombre bien défini d'heures leur est mis à disposition pour leurs entraînements et compétitions. Le succès de la patinoire des Vergers se confirme encore cette année avec 25'145 entrées.



Patinoire des Vergers

© D. Genequand

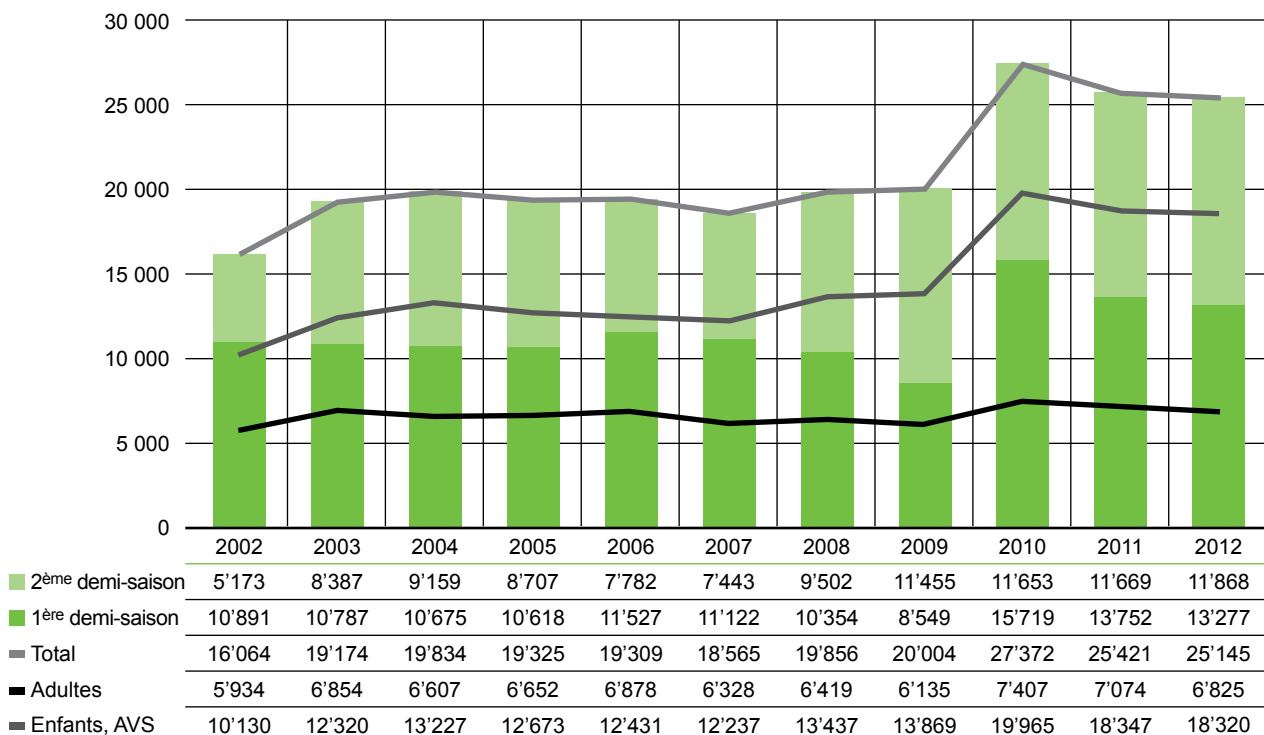
Le 4 novembre, plusieurs manifestations ont été organisées simultanément à la patinoire en collaboration avec le club de hockey sur glace et ce-

lui de patinage artistique. Tout d'abord, l'inauguration de la piste extérieure, puis la Fête de la Glace et le Swiss Ice Hockey Day ont permis de faire

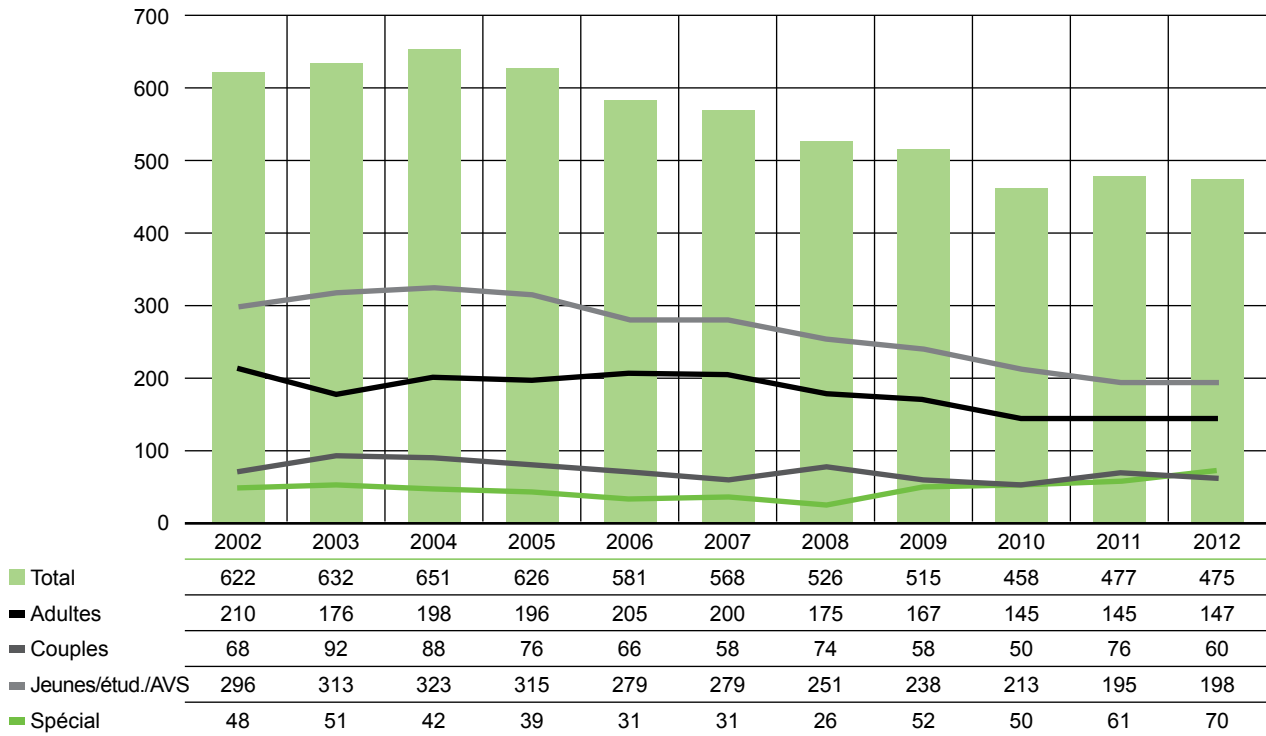
découvrir à un public nombreux les différentes activités liées au patinage. La soirée s'est terminée par une disco sur glace qui a enchanté petits et grands.

Nombre total d'entrées – patinoire

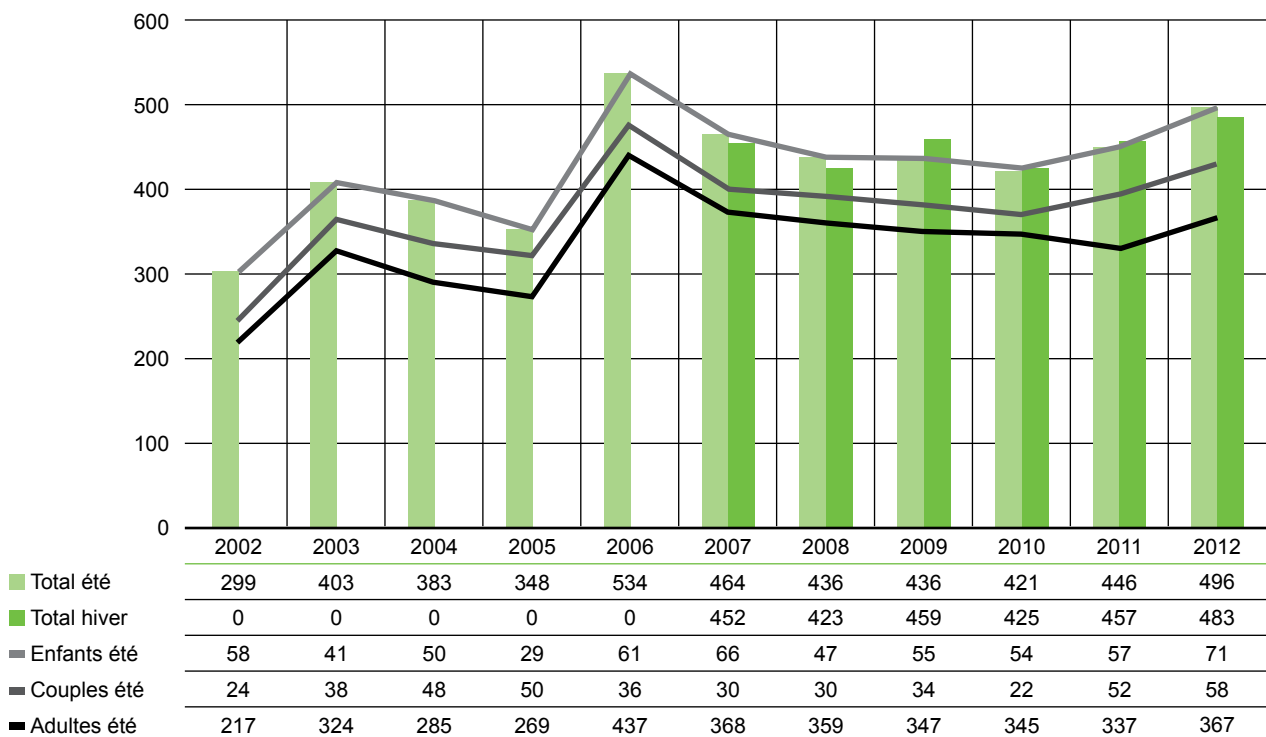
1^{ère} demi-saison s'étend de janvier à mars, 2^{ème} demi-saison d'octobre à décembre.



Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Nombre d'abonnements par saison – squash



Complexe sportif de Maisonnex

Le complexe sportif de Maisonnex, situé à la limite de la frontière franco-suisse, est très apprécié pour ses infrastructures permettant la pratique du tennis et du squash en toute saison. De mi-mai à mi septembre, on y trouve encore un atout supplémentaire, puisque la piscine ouvre ses portes.

Piscine

Entouré d'une zone de verdure, le bassin de 25m est très apprécié d'une clientèle qui recherche un peu plus de calme qu'au centre sportif. Les abonnés d'été de squash et de tennis ont également accès à la piscine, avantage dont ils profitent avec plaisir. En 2012, 280 abonnements valables exclusivement pour la piscine ont été vendus et nous avons comptabilisé 8'204 entrées individuelles.

Tennis

Après le fort succès rencontré avant les années 2000, le nombre d'abonnés d'été a fortement diminué pour se stabiliser ces trois dernières années. En 2012, c'est 475 abonnements qui ont trouvé preneurs. La saison d'hiver continue à rencontrer un franc succès, puisque chaque année nous sommes obligés de refuser des inscriptions.

Squash

Le squash est un sport très demandé, mais le nombre d'installations sur le Canton est relativement faible. Dès lors à Maisonnex, les demandes ne peuvent être toutes honorées et nous limitons les abonnements qui se montent à 496 personnes pour la saison d'été.

Centre sportif de Cointrin

Le centre sportif de Cointrin est une entité semi-privée gérée par un comité de gestion constitué de la coopérative

d'habitation «Les Ailes», d'associations de Cointrin et de la Commune. Le déficit financier est pris en charge par la Commune selon une convention qui nous lie.

Un bassin de 25 mètres et deux terrains de tennis permettent aux habitants de ce quartier de pratiquer du sport à proximité de chez eux.

Les grands projets urbanistiques du Canton fragilisent l'avenir de ce centre sportif et plusieurs discussions ont lieu avec les autorités cantonales pour trouver une solution et continuer d'offrir des lieux de loisirs et de détente au milieu des agglomérations. Une réfection de la piscine serait vraiment nécessaire, mais nous devons attendre que se figent les plans de zones.

INSTALLATIONS SPORTIVES EN LIBRE ACCÈS

Dans le cadre du «sport pour tous», la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux des sites où tout un chacun peut s'entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport

d'équipe sans s'affilier à un club. Leur accès est ouvert à tous et gratuit.

Boulodrome des Arbères

Suite à l'inauguration, le boulodrome des Arbères a très vite fait le bonheur des amateurs de jeux de boules. Réservé aux résidents meyrinois, il est ouvert tous les jours, de 10h00 à 22h30, et nombreux sont les fidèles qui viennent régulièrement s'affronter sur les pistes. Les deux clubs de boules meyrinois (pétanque et longues) ont quelques créneaux horaires qui leur sont réservés pour leurs entraînements et matches de championnat. Ils organisent aussi ponctuellement des tournois les week ends.

Stade d'athlétisme des Champs-Fréchets

Le stade des Champs-Fréchets rencontre un vif succès par tous les temps pour un grand nombre de Meyrinois. Le revêtement permet de pratiquer du **basket**, du **volley-ball** et du **badminton**. Le terrain de **football** en gazon synthétique fait la joie de nos jeunes fans du ballon rond. Mais, n'oublions pas les **athlètes**! Ils peuvent amélio-



Boulodrome des Arbères

rer leurs performances en s'entraînant sur l'anneau de 300m ou sur l'une des pistes de sprint. Cette installation est éclairée jusqu'à 21h00. Le succès de ce lieu provoque quelques désagréments pour le voisinage. Dès lors, la commission des sports et de la sécurité a décidé de prendre certaines mesures qui seront appliquées en 2013.

Parcours mesurés

Trois parcours mesurés, allant de 3,4 à 9,5 kilomètres, permettent aux amateurs de course à pied ou de nordic walking de pratiquer leur sport dans les bois qui bordent le quartier des Champs-Fréchets. Par beau temps, il n'est pas rare d'y croiser autant de sportifs que de familles qui s'y baladent.

Terrains de pétanque

En été, rien de tel qu'une bonne partie de pétanque entre amis pour se détendre et s'amuser. A cet effet, plusieurs terrains sont à la disposition des amateurs de «boules» à Meyrin et à Cointrin.

Terrains de basket

Le basket a toujours remporté un franc succès chez les jeunes, comme chez les moins jeunes. Sur notre commune, il est possible de s'exercer au panier ou d'improviser un match sur les terrains en plein air de l'école des Boudines ou de la Campagne Charnaux.

Hobbyland

Meyrin est équipé de deux «hobbylands», terrains synthétiques parfaits pour que les jeunes puissent faire des jeux multi-activités. On en trouve un vers l'école des Boudines et un autre à la promenade de Corzon qui a été entièrement rénové et qui se situe à côté de l'arrêt «Vaudagne» du tram.



Foulées automnales

© P. Mermillod CAPM

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Foulées automnales

Cette année encore, le service des sports a collaboré à l'organisation des 16èmes Foulées automnales. C'est le samedi 24 novembre, que 1'027 participants ont pris le départ de la course. Répartis dans plusieurs catégories, les coureurs ont parcouru des distances de 1.5, 3.0, 5.2 et 10 km. Les nordic walkers n'étaient pas en reste, puisqu'ils avaient la possibilité de s'élancer sur deux boucles, soit 12.7 ou 9 km.

Mercredis de ski et de surf

Sous le patronage de la Commune, le Ski-Club de Meyrin a organisé les traditionnels «mercredis à ski et surf». A cinq reprises, les jeunes participants ont pris le car pour rejoindre les pistes enneigées de Megève ou des Gets. Cette année, 36 enfants ont profité de ces journées pour découvrir ou simplement pratiquer le ski et le surf. C'est

maintenant une tradition, les élèves peuvent éprouver le stress et la joie de la compétition tout au long d'une journée durant laquelle le Ski-Club organise un slalom chronométré avec de nombreux prix à l'arrivée.

Mérites

Le 13 janvier 2012 a eu lieu la remise des Mérites 2010 et 2011. En effet, en 2010, seuls deux candidats avaient été retenus. Par conséquent, la remise de ces Mérites avait été repoussée l'année suivante. Il s'agissait de:

Mérites individuels 2010:

- » M. Anderson PEREIRA pour son titre de champion du monde 2009 de Grappeling;
- » Mme Maud TRABELSI pour son titre de championne du monde 2008 en Sambo et Semi-Contact.

En 2011, sur 9 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants:

Mérites individuels 2011:

- » M. Francesco LAURIA pour son engagement au sein de la Musique Municipale de Meyrin depuis 50 ans;
- » M. Renzo TESSER pour son engagement au sein du Meyrin FC depuis plus de 30 ans;
- » M. Jacob AESCHBACH pour son engagement depuis de nombreuses années au sein de diverses associations meyrinoises.

Mérite collectif 2011:

- » Les Pointeurs Meyrinois pour les titres de champion et vice-champion suisse 2011 remportés par les équipes de doublettes et triplettes.

Passeport-Vacances

Le service des sports est associé depuis de nombreuses années au service cantonal des loisirs de la jeunesse en participant à la vente des Passeports-Vacances. Ce passeport permet aux enfants, entre 10 et 16 ans, de participer à des activités variées durant deux semaines au choix pendant les vacances scolaires d'été. Ces activités touchent différents domaines tels que la science, le sport, l'environnement, les énergies renouvelables, la culture, etc. La commune de Meyrin participe également en proposant la visite du Jardin alpin.

Grand Prix des villes sportives

Cette épreuve disputée sur une journée et organisée en faveur de l'Aide Sportive Suisse est un événement auquel Meyrin ne peut plus échapper et se doit de présenter une équipe, compte tenu qu'elle a participé à toutes les éditions depuis plus de 20 ans! En 2012, le Grand Prix a eu lieu sur les hauts de Vevey, à St-Légier-La Chiésaz, par un temps splendide.



Les Pointeurs Meyrinois

© CAPM



Grand Prix des villes sportives

© D. Genequand



Grand Prix des villes sportives

© D. Genequand

AÎNÉS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

Au 31 décembre 2012, la Commune compte 3'874 personnes en âge d'AVS, ce qui représente environ 20% de la population meyrinoise sur 22'221 habitants (source Office cantonal de la statistique).

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés est chargée de donner au Conseil administratif des avis concernant les problèmes communaux inhérents à l'ensemble des personnes en âge d'AVS. Elle doit également permettre de procéder à des échanges de vues avec les autorités et les institutions de la Commune.

Le bureau s'est réuni quatre fois en 2012. Différentes activités ont été organisées pour faire suite aux requêtes des personnes âgées.

Les sujets suivants ont été traités:

- » l'assemblée générale statutaire de la commission en date du 29 février 2012;
- » l'histoire de Meyrin et son adhésion au canton de Genève;
- » échange intergénérationnel au sujet du roman «Mathilda à l'heure d'été»;
- » l'écoquartier des Vergers et le Lac des Vernes;
- » les prestations complémentaires à l'A.V.S. et vous.



© le service des aînés

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Afin de sensibiliser la population âgée, des séminaires concernant l'activité physique et l'alimentation ont été mis sur pied. Le 21 juin, une journée de solidarité et de prévention contre les dangers de la canicule «La Fête de l'été» a été rebaptisée «la Fête de l'eau». Elle a eu lieu à la Campagne Charnaux. Une exposition a été mise sur pied sur le thème de l'eau et une vente de carafes d'eau de Genève a rencontré un vif succès. Le bénéfice de cette vente a été versé par les Services Industriel de Genève à plusieurs associations œuvrant pour rendre potable l'eau dans les pays en voie de développement.

Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées deux fois par mois, des sorties de nordic-walking tous les mardis, des cours d'activités physiques de remise en forme tous les mercredis, des cours de yoga une fois par semaine, trois sorties nature dans la campagne genevoise, une croisière sur le Rhône et le Lac de Neuchâtel avec ses «bondelles fumées».

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Club de midi

(repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et renforce ainsi les liens sociaux entre personnes âgées. Nous avons compté en moyenne 180 participants par repas (10 repas annuels). Dès le mois de septembre 2012, les repas ont été scindés en deux soit les deux premiers mercredis de chaque mois afin de respecter les normes de sécurité. Le fait d'avoir une centaine de personnes par repas a permis de développer une plus grande convivialité. Tout au

	01.01.2011	01.01.2012	01.01.2013
Jura Résidence	50	50	50
Résidence Pierre de la Fée	72	72	72
Cointrin	246	246	250
Meyrin	3304	3414	3502
Totaux	3428	3710	3874



© le service des aînés

Fête de l'été

long de l'année, une dizaine de personnes de Cointrin, ainsi que quatre Meyrinois à mobilité réduite, ont été transportés par le service de la police municipale et l'association Bénévolat à Meyrin. Vingt bénévoles, ainsi que deux jeunes de Transit contribuent au succès du repas des aînés de la Commune par leur dévouement, leur gentillesse et leur disponibilité en assurant le service de table, l'épluchage des légumes, la vaisselle, les travaux de nettoyage, etc.

Repas des aînés de Cointrin

Nous avons également depuis septembre 2011, un repas mensuel (tous les premiers lundis du mois) au local des aînés de Cointrin qui rencontre un vif succès puisqu'en moyenne 35 à 40 personnes y participent.

Les aînés de Cointrin sortent ainsi de leur isolement.

Autour d'une table

Se restaurer en compagnie tout près de chez soi, une prestation commune de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD), et de la Commune. Trois cent quarante-cinq

participations sont totalisées pour ces repas pris en commun dans un restaurant en compagnie d'un accompagnateur de la Commune. Le but de cette prestation est de renforcer les liens sociaux entre les habitants en âge d'AVS et de stimuler leur appétit en leur permettant de partager un moment convivial lors du repas de midi. Le prix de ce repas est identique à celui d'un repas livré à domicile. La FSASD est devenue IMAD soit Institution genevoise de maintien à domicile depuis le 1^{er} janvier 2013.

Local des aînés (Jardin de l'Amitié)

Durant l'année, le Jardin de l'Amitié a proposé diverses activités comme les ateliers de perles, de peinture, de peinture sur verre, de confection de sacs, de création de cartes de vœux, de divers bricolages, des cours de langues soit d'espagnol et d'anglais.

Le cyberspace propose un ordinateur connecté à Internet et également une assistance à l'utilisation de l'informatique par un collaborateur spécialisé. Trois personnes en moyenne par matinée profitent de cours individuels.

Durant la période de mai à août un tournoi de pétanque est proposé sur le terrain situé à proximité du local.

Des repas ont été organisés afin de permettre à des personnes isolées de se retrouver à midi. Pendant les fêtes de fin d'année plusieurs repas canadiens ont eu lieu afin de briser la solitude durant cette période.

Des habitudes se sont instaurées comme la «pizza-party» du mardi à midi, le petit déjeuner du vendredi matin (dès 7h30), le loto du vendredi après-midi, les parties de cartes et les jeux divers.

En 2012, le local a reçu 6'984 visiteurs.

Espace intergénérationnel (favoriser l'exercice physique)

L'espace est ouvert toute l'année et un cours de gymnastique spécialisé est proposé tous les mardis matin. En hiver, en cas d'intempéries le cours est dispensé, à l'abri, dans le patio de Forum Meyrin.

Visiteurs et visiteuses

La solitude étant l'un des plus grand mal du siècle, un service de visiteurs-visiteuses met à disposition, des aînés qui le souhaitent, des collaborateurs afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit au Service des prestations complémentaires (SPC) ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Plus de 2'700 heures ont été consacrées à ce service qui prend, d'année en année, plus d'ampleur.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service est habilité à octroyer des soutiens financiers lorsque l'Hospice Général ne peut pas le faire. Durant cette année un nombre croissant de personnes ou couples ont reçu une aide ponctuelle ou mensuelle. Un soutien en matière d'orientation, de conseil est également offert. Une assistance à des personnes en grande difficulté, sortie de l'hôpital, maladie de Diogène, perte d'autonomie soit physique ou psychique a été apportée en collaboration avec l'unité de gériatrie communautaire basée à Loëx. 253 entretiens individuels ont été demandés et accordés aux aînés.

Gratuité des obsèques

Vingt-quatre familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques en 2012.

Actions sociales communautaires de proximité

Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir l'aéroport, le château Voltaire à Ferney, l'exposition des livres à Ferney, Roussillon fleurs, la démonstration des chiens de police, le crématoire de St-Georges, le casino, ABB, les marais de Mategnin, les automnales etc. Ils ont participé à des excursions comme les bondelles fumées sur le lac de Neuchâtel et à une descente du Rhône. Un atelier de «couronne de l'Avent» a été mis sur pied.

90 ans

Les autorités communales ont fêté de nombreux nonagénaires. En 2012, une fête semestrielle a été organisée où nos nonagénaires sont venus partager un repas en compagnie de leur famille et des autorités. Elles ont reçu des fleurs et un livre relatant l'histoire de Meyrin.

La visite des nonagénaires dans les EMS est également organisée mais en collaboration avec la direction des EMS Résidence Jura et Pierre-de-la-Fée.

Vacances des aînés

Septante aînés ont participé au séjour de vacances balnéaires en Crête qui s'est déroulé du 5 au 19 septembre 2012. Les participants ont été encadrés par quatre accompagnants. Un accompagnant a officié en qualité de responsable administratif du séjour. Des vacances à la montagne ont également été organisées et 11 personnes, conduites par une bénévole, ont séjourné à Engelberg durant une semaine et ont profité de sillonner les sentiers de cette magnifique contrée de Suisse.

50-60-65 ans de mariage

Le jeudi 8 novembre 2012, les autorités communales ont fêté, lors d'un repas à l'hôtel Crowne Plaza, les couples célébrant leurs 50, 60 et 70

ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs ont été remis à cette occasion en présence de nos autorités.

Soutien à des associations d'aînés

Club des aînés..... CHF 51'600.-
Bénévolat à Meyrin..... CHF 12'000.-
Foyer de Jour Livada..... CHF 12'000.-

Tout au long de l'année ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce en fonction de leurs besoins spécifiques.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Noël des aînés

Un peu plus de mille deux cents aînés ont été reçus sur deux week-ends à Forum Meyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner et le thé dansant qui a suivi. Comme le veut la tradition, une décoration de table leur a été offerte. L'administration communale, l'équipe de bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et les jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées.

Thés dansants

Six «Thés dansants» ont réuni à chaque fois plus de cent cinquante personnes qui ont pu évoluer sur des airs entraînants d'orchestres de très bonne qualité.



Visite des marais de Mategnin



«Thés dansants»

FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

EFFECTIFS

En 2012, l'effectif de la compagnie était composé d'une femme et de 50 hommes.

Admissions

Sap Eric ZUMBRUNNEN
Sap Laid EL FACHATTI
Sap Anthony MURCIANO
Sap Thierry DIME BOLLA
Sap Max LUQUIENS
Sap Daniel MAGDELENA
Sap Flamur PACARIZI
Sap Lamine A.S. DERGAL

L'état-major remercie ces nouveaux sapeurs d'avoir accepté de servir dans la compagnie. Il est persuadé qu'ils ne manqueront pas de faire preuve de dévouement au service de la collectivité.

Démissions

Sgt Sébastien REPOND
Sap Gérald POUSSARD
Sap Marco BERNADINO
App Yanik MARTELLONE
Sap Jean MAGNENAT
Sap Fabien GROGNOZ

L'état-major remercie les démissionnaires pour le temps qu'ils ont consacré au service de la compagnie et leur souhaite plein succès dans leur nouvelle orientation.

Ancienneté

Aucune ancienneté n'a été célébrée en 2012.

Mise en retraite

Cap Bernard VOUILLOZ
Four Frédéric MESOT

L'ensemble de ces personnes ont reçu des remerciements pour leur engagement en faveur de la collectivité durant 30 ans.

Radiation

Aucune radiation durant l'année 2012.

Décès

Nos retraités ont malheureusement perdu leurs collègues et amis:

App Roger BELLI
Sgtm Roland ECOFFEY
App Gilbert DONZE

Nos pensées vont à leurs épouses et familles.

ACTIVITÉS

Les heures de service commandé se répartissent de la manière suivante:

» Assemblée de l'EM	308.00
» Rapport technique.....	28.00
» Cours de cadres et instruction.....	242.50
» Instruction tronçonneuse.....	108.45
» Exercice compagnie.....	329.00
» Exercice & entretien appareil de protection respiratoire	537.00
» Exercice tonne-pompe et moto-pompe	33.00
» Cours divers Pyro / antichute / premiers secours.....	164.00
» Formation aspirant sapeur-pompier volontaire.....	366.50
» Interventions.....	918.45
» Sorties véhicules	122.45
» Auto-école	0.00
» Entretien bureau et carnetzet....	44.00
» Entretien matériel et dépôt....	570.15
» Entretien véhicules.....	7.00
» Cours, écoles et divers à Bernex.....	552.30
» Gardes de préservation FORUM	533.90
» Gardes de préservation.....	259.00
» Promotions et 1 ^{er} août	342.00
» Contrôle réseau hydraulique...	191.00
» Contrôle colonne sèche	47.45
» Administration et divers.....	675.10
Total.....	6'379.25

Soit une augmentation des heures soldées de 689 ce qui représente une hausse de 10 %. Ceci équivaut à une moyenne de 125h par sapeur en 2012.

Les travaux d'aménagement, d'installations et d'entretien ont été effectués par les hommes de la compagnie. La rénovation du sol du garage de la caserne a demandé un travail conséquent car il a fallu vider en totalité les véhicules et matériel et tout transférer provisoirement dans une entreprise meyrinoise qui nous a mis un espace de stationnement hors gel durant les travaux qui ont duré 10 jours.

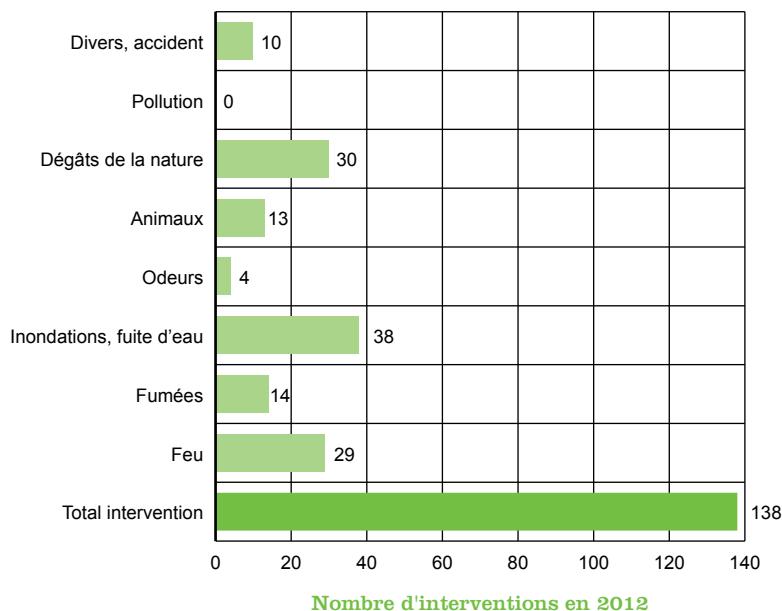
Que toutes les personnes qui ont travaillé de longues heures pour le bien de la compagnie en soient chaleureusement remerciées.

RÉSUMÉ

Interventions

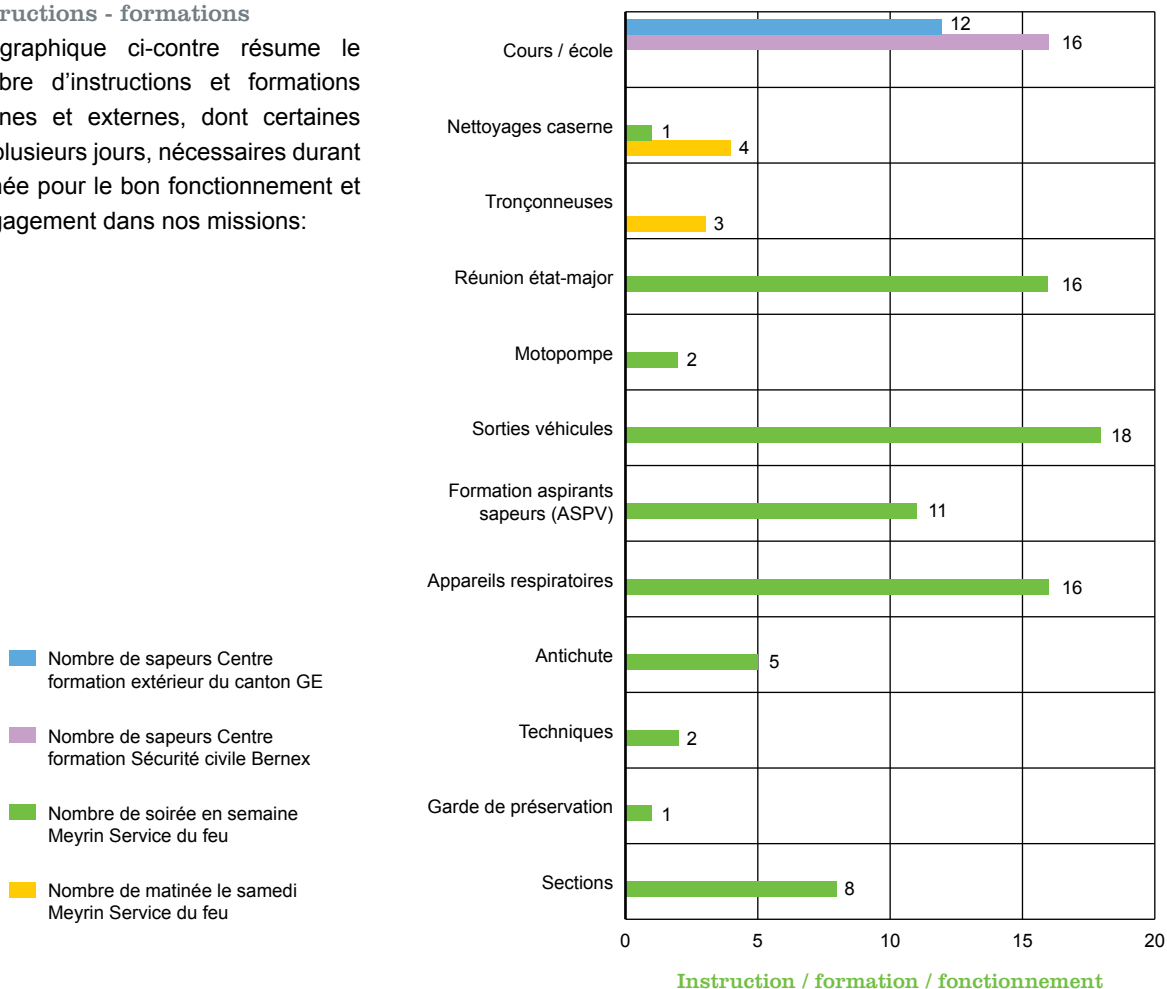
La compagnie est intervenue à 138 reprises.

Le graphique ci-contre résume la répartition des interventions par critères d'alarmes:



Instructions - formations

Le graphique ci-contre résume le nombre d'instructions et formations internes et externes, dont certaines sur plusieurs jours, nécessaires durant l'année pour le bon fonctionnement et l'engagement dans nos missions:



ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Exercices de compagnie

L'exercice de printemps a été organisé dans les installations des conduits séparatifs des eaux de surfaces le 15 mai. Cette reconnaissance des lieux nous a permis d'évaluer les risques pour adapter un effectif de sapeurs de la compagnie afin d'assurer la sécurité des visiteurs qui étaient invités par la Commune à parcourir les conduits en sous-sol le vendredi 22 juin.

L'exercice d'automne du samedi 13 octobre, s'est déroulé dans le bâtiment du stade des Arbères en collaboration avec le service de sécurité du stade. Nous remercions la direction du FC Meyrin pour sa collaboration.

Cet exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions, ce qui a permis de constater l'excellent travail fourni par tous les sapeurs, les points faibles constatés seront entraînés lors des prochains exercices.

Remise du commandement

C'est le 23 juin qu'a eu lieu la cérémonie de la remise du commandement dans le magnifique «Globe de la science et de l'innovation», mis gracieusement à notre disposition par la direction du CERN dont nous réitérons nos remerciements. Le capitaine Bernard Vouilloz, commandant en place, a remis au maire «les actes de commandement» afin qu'il les transmette au nouveau commandant, le capitaine Daniel Randin.

La reprise de la compagnie en cours d'exercice n'est pas des plus confortables pour l'ensemble de l'état-major, car le fourrier Frédéric Mesot, teneur des comptes a aussi pris sa retraite lors de cette cérémonie. Beaucoup de points nous étaient inconnus malgré

de bonnes informations. C'est au fur et à mesure de la mise en place de la liaison avec la mairie, qu'ont été corrigés les petits problèmes. C'est l'occasion de remercier le major de l'ORPC Meyrin-Mandement Didier Brodard qui est notre homme de liaison auprès de la mairie et avec lequel nous collaborons afin que les divers documents et factures soient saisis sans retard dans le système informatique communal.

Campagne de recrutement

Afin d'assurer les différentes missions actuelles de la compagnie et au vu de la construction du futur quartier des Vergers, qui devrait permettre aux sapeurs de trouver un logement pour résider sur la Commune, et de l'agrandissement de la zone industrielle, il est nécessaire d'augmenter notre effectif. Pour cela, la campagne de recrutement est relancée chaque année. Nous avons été présents sur la place des Cinq-Continents trois samedis pour approcher les gentes masculines et féminines de la population meyrinoise susceptibles d'y être engagées. Sur les 16 contacts entrepris, ce sont 7 candidats et 1 candidate qui ont répondu présent à l'invitation de présentation du mois de décembre, nous gardons bon espoir à l'engagement de cet effectif.

Rénovation du sol de la caserne

Un gros travail nous attendait cette année, la rénovation du sol de la caserne. Entre les différentes étapes des offres des entreprises, la recherche de locaux hors gel pour accueillir notre parc véhicules et matériel d'intervention, ce ne fut pas des plus simples car il était primordial de garantir les interventions. C'est dans des locaux d'une entreprise meyrinoise que fut trouvée la surface nécessaire. Non seulement y prendre place mais le plus impor-

tant d'en garantir les accès de sortie lors d'intervention. L'effectif complet des sapeurs de la compagnie a été nécessaire à l'accomplissement de ce travail.

Reconnaissance

Ce compte-rendu permet de remercier l'état-major, les cadres et sapeurs pour le travail et l'engagement lors des exercices et interventions dans le seul but d'assurer un service de secours disponible et efficace auprès de la population.

Nous remercions aussi leurs familles qui subissent les aléas d'un service de secours 24h sur 24 et cela 365 jours par année.

Nos remerciements s'adressent également aux Services Incendie et de Secours de la Ville de Genève et du Service Sécurité de l'Aéroport, des corps de Sapeurs Pompiers des communes genevoises avoisinantes Grand-Saconnex, Vernier, Satigny et du CERN, ainsi que le corps des Sapeurs Pompiers Français du centre de renfort de l'Est Gessien, organismes sur lesquels nous pouvons compter en tout temps. Nous tenons à souligner l'excellente collaboration et entraide avec la Protection Civile de Meyrin-Mandement, les services de la police municipale et de l'urbanisme, travaux publics et énergie.

Pour terminer, un grand merci à nos autorités et au personnel communal pour leur appui et leur aide tout au long de cette année 2012.

POLICE MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

Le service de la police municipale a opté depuis le 1^{er} octobre 2012, pour un numéro de téléphone gratuit. Il est la ligne privilégiée pour atteindre le bureau pendant les heures d'ouverture de la mairie et les policiers sur le terrain à la fermeture de cette dernière. Afin d'offrir aux Meyrinoises et Meyrinois un numéro facile à retenir, c'est le 0800 1217 17 qui a été retenu.

MISSION

La mission du service est d'assurer la sécurité et l'ordre publics, de développer une présence préventive par un travail de proximité auprès de la population.

Accueillir, servir et informer le public, tels sont les verbes qu'emploient vos ambassadeurs du terrain, vos policiers municipaux, et qu'ils s'efforcent de mettre en action à chacune de leurs rencontres quotidiennes.

Dans le cadre des activités de la police municipale, les agents de police municipale, (APM), sont également

présents sur la commune de Satigny depuis le 1^{er} octobre 2004.

PRÉVENTION

Durant l'année 2012, les APM ont été appelés à effectuer de multiples et diverses interventions, plus particulièrement dans les domaines suivants: gestion de la circulation dans le cadre des divers et importants chantiers, (TCMC, chauffage à distance, assainissement), surveillance aux abords des écoles; recherche d'enfants égarés; remplacement des patrouilleuses scolaires absentes; contrôles de vitesse au moyen d'un radar préventif; contrôles routiers; déclaration en infraction de conducteurs; mise en fourrière de véhicules sans plaques; enlèvement de voitures sur domaine public ou privé (sur plainte).

D'autre part, les 24 patrouilleurs/euses scolaires de notre commune, ainsi que la brigade d'éducation et de prévention de la gendarmerie, ont contribué à assurer la sécurité de nos écoliers sur 14 passages pour piétons. Nous les en remercions vivement.

TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ

Toujours dans une optique d'être à l'écoute et au service de notre population, les patrouilles pédestres et cyclistes ont été renforcées. Ceci afin de poursuivre et d'accroître nos prestations en déployant une police municipale de proximité.

Les APM ont prêté assistance à des personnes malades, blessées ou ivres. Ils ont réglé la circulation lors d'accidents de la route. Ils ont dû notamment intervenir lors des situations suivantes: conflits entre personnes; problèmes de voisinage; chiens égarés, chiens agressifs; bruits troublant la tranquillité publique; affichage sauvage, pose de publicités sur le pare-brise des véhicules; dépôts inesthétiques, (objets encombrants); feux de déchets de jardins; individus qui font la manche, qui vendent des journaux ou divers articles, qui jouent de la musique aux abords du centre commercial, cela sans autorisation; contrôles de l'élagage et du nettoyage de haies et de parcelles, surveillance des cultures.

SERVICES À LA POPULATION

Ces prestations sont essentiellement de nature administrative: émission des cartes d'identité; vente des abonnements de piscine et de patinoire; vente de médailles pour les chiens; mise à disposition de formulaires officiels; renseignements divers.

La gestion des objets trouvés, la gestion et la surveillance des marchés, ainsi que le transport de personnes, (aînés, enfants), font également partie des services à la population.

MESURES DE CIRCULATION

Dans le courant de l'année 2012, différentes mesures de circulation ont été mises en œuvre en collaboration avec le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie (UTE) et de la Direction générale de la mobilité (DGM) du canton.

CONTRÔLES**Contrôles radars fixes effectués par la Gendarmerie**

Route de Meyrin: 774'449 véhicules ont été contrôlés, 468 conducteurs ont été déclarés en infraction.

Autoroute A1, hauteur PK10: 1'325'191 véhicules ont été contrôlés, 2'189 conducteurs ont été déclarés en infraction.

Route du Nant-d'Avril: 114'035 véhicules ont été contrôlés, 838 conducteurs ont été déclarés en infraction.

Contrôles radars mobiles effectués par la Gendarmerie

Nombre total de contrôles: 13
9'151 véhicules ont été contrôlés, 563 conducteurs ont été déclarés en infraction.

Les prestations en chiffres

» Prévention routière (contrôles radar préventif).....	41
» Total des amendes d'ordre	8'867
» Contraventions municipales	5
» Rapports de dénonciation transmis au Département de la Sécurité, (DS).....	13
» Mises en fourrière cantonale ou à disposition de véhicules	249
» Chiens conduits à la fourrière cantonale.....	3
» Dépôts de plaintes communales ...	52
» Rapports de dégâts à la signalisation routière	2
» Rapports de dégâts divers	11
» Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de l'environnement, à l'occasion de travaux, marquages, manifestations	59
» Assistance lors de services funèbres	24
» Emission de pièces d'identité.....	869
» Abonnements de piscine et de patinoire vendus.....	*1947
» Médailles de chiens vendues.....	791
» Autorisations parentales.....	125
» Objets trouvés remis au service cantonal compétent	59

* Ventes uniquement par la police municipale. (Autres points de vente: Centre sportif des Vergers et piscine de Livron).

PROTECTION CIVILE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

CONSTRUCTIONS ET ABRIS

Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été louée 131 jours en 2012.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

Contrôle des abris privés

Il y a 648 abris pour la population dans le groupement et 120 ont été contrôlés en 2012 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel «Abri 2000» et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2012.

MISE À DISPOSITION

Entretien et mise à disposition matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

Prêt du bus de la PC aux sociétés communales

Le bus de la protection civile a été prêté 45 jours aux sociétés communales en 2012.

SERVICE À LA POPULATION

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h. sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants:

- » hébergement de la population;
- » encadrement de la population;
- » déclenchement de l'alarme par sirène;
- » mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage;
- » ravitaillement.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

Cours de cadre et répétition aux astreints

Le mercredi 1^{er} février 2012 la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes et de 6 récepteurs d'alarme ZAG.

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état major.

En 2012 il y a eu 792 jours de cours accomplis:

- » 6 séances d'état-major = 39 jours
- » 7 cours de cadres = 78 jours
- » 8 cours de répétitions = 469 jours
- » 6 cours d'aide au profit de la collectivité = 206 jours

Six cours d'aide au profit de la collectivité ont été donnés en 2012, un pour la fondation Pro Natura sur la réserve naturelle de Mategnin pour des travaux de déboisement pour une revalorisation de la réserve, un deuxième cours pour la course cycliste de la classique Genevoise sur la commune de Satigny, un troisième pour le SlowUp, un quatrième pour les foulées automnales, un cinquième pour les journées du Patrimoine et un sixième pour le Téléthon.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel «Gespers» a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'ORPC pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreints en 2012 est de 221 avec une montée en puissance de 321 astreints supplémentaires en réserve.

Prestations internes

En collaboration avec l'office cantonal de la protection civile et les communes du groupement, une sélection des candidats susceptibles de suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie.

Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.

URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, ENERGIE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

L'année 2012 a été marquée par une accélération des études liées au quartier des Vergers dont le début des travaux est programmé pour l'année 2013. Par ailleurs, on assiste à une augmentation marquée des études d'urbanisme car deux grands projets (Tête GVA et ZIMEYSAVER) ont été lancés par le Canton.

URBANISME ET MOBILITÉ

Requêtes en autorisation de construire

Durant l'année 2012, 96 dossiers ont été préavisés, se répartissant de la manière suivante:

- » 16 concernent la réalisation de logements (individuels ou collectifs);
- » 28 concernent des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales;
- » 48 concernent des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.);
- » 4 concernent des travaux d'aménagements routiers et assainissement.

Indice d'utilisation du sol

Durant l'année, le Conseil municipal n'a pas été appelé à se prononcer sur l'augmentation de l'indice d'utilisation du sol sur le territoire communal en zone 5 (villas). Cette absence de demande reflète la politique restrictive souhaitée par la Commune à travers le plan directeur communal qui exclut les requêtes dont les IUS dépassent 25%. Dans le domaine des autorisations de construire, le Grand Conseil a déposé un projet de loi (PL 10891-A), dont l'objectif principal est de supprimer l'obligation d'obtenir l'accord des communes, exprimé sous forme d'une délibération municipale pour toute augmentation du taux d'utilisation du sol supérieur à 25%.

Le MCG a déposé une résolution qui a été acceptée le 15 mai 2012, par 16 oui 7 non et 3 abstentions pour s'opposer au projet de loi n°10'891 modifiant la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) (L 05).

Le projet de loi a été voté par une très large majorité du Grand Conseil le 30 novembre 2012.

Plan des investissements de 2012 à 2018

Du plan des investissements, c'est encore le quartier des Vergers qui constitue l'investissement majeur pour les prochaines années. Ainsi, la Commune devra assumer les investissements d'infrastructures (routes, places, parc, etc.) et ceux liés aux équipements publics (école, Eve, etc.). D'autres investissements sont prévus à Meyrin et notamment des travaux d'assainissement des eaux et des rénovations lourdes comme celle prévue à l'école des Boudines.

Plans localisés de quartiers (PLQ)

Il n'y a pas eu de demande de préavis exprimé par voie de délibération dans le courant de l'année.

Par contre, le PLQ n° 29'596-533, situé sur la route du Nant-d'Avril et la rue Emma-Kammacher (Caillat 1), a été adopté par le Conseil d'Etat le 25 juillet 2012.

Plan directeur des zones industrielles (zones industrielles Meyrin, Satigny, Vernier ZIMEYSAVER)

La commune de Meyrin se montre extrêmement attentive au devenir des zones industrielles. Cette attention a d'ailleurs été largement relayée par le Conseil municipal. Ce dernier a décidé, à l'unanimité, dans sa séance

du 13 décembre 2011, de préavisier défavorablement le projet de plan directeur cantonal Genève 2030 en raison notamment du devenir du secteur des zones industrielles. Cette décision traduit un refus que les zones industrielles de la région deviennent uniquement un portail logistique pour les activités industrielles issues du PAV (Praille-Acacias-Vernets) (stockage, logistique, etc.) sans qu'aucune règle ne soit posée.

L'absence d'instrument de planification pénalisait l'avancement de tous les dossiers sur le terrain et générait de graves problèmes de coordination entre la Commune, l'Etat, la FTI (Fondation pour les terrains industriels de Genève) et les entreprises privées.

Une demande conjointe des communes de Meyrin, Satigny et Vernier a été envoyée au président du Conseil d'Etat pour qu'un plan directeur des zones industrielles soit lancé.

Cette demande a donné naissance au projet de la ZIMEYSAVER, qui a été initié à l'automne 2012 et qui doit redéfinir les caractéristiques de ces zones en termes d'activités, d'emplois, de mobilité, d'infrastructures, de services et d'espaces publics.

Les prochaines échéances du projet sont les suivantes:

- » Mai 2013: rendu d'un premier diagnostic;
- » Fin 2013: concertation sur une première image du projet;
- » 2014: poursuite des études et de la concertation.

Grand Projet Meyrin-Vernier-Aéroport (GPMVA)

Le Grand Projet Meyrin - Vernier - Aéroport (très anciennement PSD et an-



Projets de densification et de surélévations

ciennement Tête GVA - Casaï - Aéroport) constitue un territoire stratégique sur la partie sud-ouest de l'aéroport de Genève (Cointrin pour Meyrin) et contribuera à accueillir de nouveaux logements et activités tout en préservant la qualité de vie des habitants.

Ce projet s'inscrit dans la suite du projet du «Cercle de l'Innovation» et participe ainsi à la dynamique transfrontalière et constitue l'une des «adresses» du Cercle de l'Innovation. En prolongement avec le Pays de Gex, il forme la façade internationale de Genève.

Les objectifs du GPMVA sont les suivants:

- » Urbanisation: assurer un développement cohérent et multifonctionnel;
- » Mobilité: améliorer les déplacements à l'échelle locale et cantonale;
- » Environnement: développer la nature en ville.

Meyrin-Cité - étude directrice relative à la maîtrise des potentiels de densification

Le 3 avril 2012, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, la résolution n° 2012-

05 relative à l'adoption et à la mise en œuvre de «l'étude directrice de Meyrin-Cité relative à la maîtrise des potentiels de densification, étude complémentaire à l'étude directrice de 1995».

En mars 2011, le service d'urbanisme de la Commune, l'office de l'urbanisme du Canton et l'office du patrimoine et des sites du département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) ont élaboré une étude complémentaire à l'étude directrice de Meyrin-Cité 1995.

Le motif de cette étude est de réaliser un outil de planification permettant de maîtriser les demandes de projets de densification et de surélévations en assurant la pérennité des qualités urbanistiques de la Cité-Parc.

Pour la Commune, il s'avère préférable d'encourager les opérations de densification par des surélévations d'immeubles plutôt que de chercher à implanter de nouvelles constructions dans les espaces ouverts. La contrepartie demandée par la Commune est la requalification des espaces extérieurs collectifs au rez-de-chaussée et l'amélioration thermique de l'enveloppe des bâtiments.

Politique de stationnement sur le domaine public communal

La commune de Meyrin entend mettre en œuvre rapidement une politique de stationnement permettant de lutter contre la saturation des zones blanches illimitées meyrinoises par du stationnement pendulaire. Par une limitation de la durée du stationnement, la Commune cherche une utilisation plus rationnelle et un partage plus équitable du domaine public. Un crédit d'étude pour un plan directeur de stationnement a été voté en 2009, suivi de tables rondes en septembre 2009 et avril 2010. Une consultation publique a eu lieu entre le 18 octobre et le 12 novembre 2010 auprès de la population meyrinoise. Le concept proposé consistait globalement en un régime de stationnement libre pour une période de 3 heures. Cette proposition a été validée en février 2011 par voie de résolution.

La politique de stationnement initialement prévue a été partiellement remise en question suite à une pétition suivie d'une résolution présentée par A gauche toute et Couleurs meyrinoises et le MCG (résolution n° 2012-06a) et adoptée par le Conseil municipal en septembre 2012 par 26 oui 2 non et 4 abstentions. Cette résolution demande la mise en œuvre d'une zone bleue avec macarons.

Les principes retenus pour rationaliser les pratiques de stationnement sont les suivants:

- » adopter un stationnement en zone bleue macarons dans tous les quartiers résidentiels;
- » opter pour un stationnement courte durée, payant (horodateur 90 minutes) ou gratuit (zone bleue), à proximité d'activités commerciales et de services;

- » choisir un stationnement très courte durée (30 minutes gratuites), autour des commerces, crèches et services particuliers (poste, boulangerie, etc.);
- » maintenir un stationnement payant (horodateurs) pour les équipements commerciaux, sportifs et de loisirs.

Etudes de mise en œuvre de zones 30 km/h et zones de rencontres (20 km/h) à Meyrin

Le plan directeur communal, validé par le Conseil municipal et approuvé par le Conseil d'Etat le 21 septembre 2011, propose d'accompagner les transformations du territoire par une nouvelle hiérarchie du réseau routier ainsi que par diverses mesures visant à diminuer globalement le trafic individuel motorisé en faveur des déplacements à pied, à vélo et en transports publics. Dès lors, des mesures de déclassement de voiries et de modération du trafic sur le réseau de dessertes sont à prévoir telles que les zones 30 km/h, et zones 20 km/h, ces dernières appelées également «zones de rencontres».

En juin et en septembre 2009, deux résolutions demandant la réduction de la vitesse des véhicules à 30km/h sur l'avenue de Mategnin (artère cantonale) et sur l'ensemble du réseau des artères communales ont été rejetées.

Suite à ce refus, d'autres conseillers municipaux ont demandé en septembre de la même année que les vitesses soient réduites sur certaines artères communales. En effet, les relevés de vitesses effectués par les agents de la police municipale font encore apparaître des vitesses trop élevées sur certains axes communaux.

Le Conseil municipal s'est clairement prononcé en faveur de l'aménagement de zones à vitesse limitée sur certaines

artères communales. Une délibération (n°2010-57a) relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 97'200.- destiné à l'étude de zones 30 km/h et zones de rencontres, a été votée au mois d'avril 2011 par le Conseil municipal.

En 2012, la Direction générale de la mobilité (DGM) a validé des rapports d'expertises sur les périmètres concernés par les zones 30 km/h et les zones de rencontres.

Début 2013, une délibération destinée à la mise en œuvre de zones 30 km/h et zones de rencontres (20 km/h) à Meyrin sera présentée.



Valorisation des haltes CFF et Voie Verte

Les CFF ont développé des projets d'amélioration des haltes et des structures d'accueil des gares de Meyrin et Zimeysa. L'objectif de ces améliorations est de permettre d'accueillir des trains plus longs et d'offrir l'accès aux gares à des personnes à mobilité réduite.

Ces projets ont été développés en 2012 en collaboration avec la commune de Meyrin, la Fondation industrielle pour les terrains de Genève (FTI) et le canton de Genève (Direction générale de la mobilité, département de l'urbanisme).

La commune de Meyrin doit s'assurer que les intérêts des voyageurs aux

haltes de Meyrin et Zimeysa (flux, accès aux quais, au passage inférieur, ainsi que la traversée de la Voie Verte Satigny-Vernier) soient préservés et intégrés dans le projet CFF.

AFFAIRES DOMANIALES

Droits de préemption

La Commune a été interpellée à 15 reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement. Le but visé par la loi générale sur les zones de développement étant respecté, la Commune n'a pas eu à faire usage de son droit de préemption.

Tableaux de mutation

Dans l'année, aucun tableau de mutation n'a été officialisé.

Division de la parcelle No 12'989 fe 35 du cadastre de Meyrin, propriété de la commune de Meyrin, située au 1-3-5-7, rue des Ateliers

En 2006, une société a quitté le bâtiment situé 1, rue des Ateliers dont elle était superficière. Elle a vendu le bâtiment à Messieurs Ferretti et Muñoz, lesquels ont demandé à la commune de Meyrin le renouvellement du droit de superficie pour une durée de 40 ans (l'échéance du contrat actuel est fixée à 2021).

Le Conseil municipal a largement accepté le renouvellement du droit de superficie en novembre 2006.

Le Registre foncier, après analyse de cette délibération, a constaté que le droit de superficie initial portait sur l'ensemble de la parcelle n° 12'989 et que, dès lors, le renouvellement du droit de superficie aurait dû être conclu avec l'ensemble des trois autres superficiers situés sur la même parcelle (3-5-7, rue des Ateliers). La Surveillance

des communes a, de son côté, refusé d'enregistrer la délibération tant que le problème foncier demeurerait.

Après des années de négociations et de procédures, la Commune a finalement déposé une délibération visant à régulariser une situation foncièrement difficile à gérer. Elle autorise la division parcellaire, l'annulation du droit de superficie portant jusqu'en 2021 et la conclusion simultanée de droits de superficie distincts pour une période de 40 ans sur chaque nouvelle parcelle.

La délibération n° 2012-01a a été acceptée le 15 mai 2012 à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT

Mise en séparatif des collecteurs des eaux claires et des eaux usées des avenues de Mategnin et Sainte-Cécile

L'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit impose aux propriétaires d'installations (routes, etc.) d'assainir avant 2018.

Les avenues de Mategnin et Sainte-Cécile font partie du programme d'assainissement cantonal. L'assainissement cantonal consiste en la mise en œuvre d'une modération de vitesse et la mise en place d'un revêtement phono-absorbant. La Commune a profité de ces futurs travaux pour effectuer la mise en séparatif de son réseau d'eau conformément à la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), travaux qui n'étaient pas programmés dans la première phase de travaux effectuée avant l'arrivée du tram (délibération n°33a/2004). Une fois les travaux de mise en séparatif achevés, le Canton procédera à la pose du nouveau revêtement acoustique et marquera au final la nouvelle chaussée avec des pistes cyclables.



Mise en séparatif des collecteurs des eaux claires et des eaux usées des avenues de Mategnin et Sainte-Cécile

Photos: © Service de l'urbanisme, travaux publics et énergie

Pour réaliser ces travaux, une délibération n° 2012-34a d'un montant de CHF 3'631'000.-, destiné à la mise en séparatif des collecteurs des eaux claires et des eaux usées des avenues de Mategnin et Sainte-Cécile, a été votée à l'unanimité le 9 octobre 2012. L'impact financier final pour la Commune sera d'environ CHF 1'000'000.- car les travaux seront majoritairement financés par la taxe d'écoulement ainsi qu'une subvention cantonale.

Galerie de décharge

L'important chantier qui s'est déroulé en grande partie en 2010 et 2011 s'est achevé en 2012.

Une inauguration de la galerie d'évacuation des eaux non polluées a été effectuée le vendredi 22 juin 2012. Cet événement était accompagné par des visites de la galerie et d'une exposition sur les ouvrages d'assainissement (lac des Vernes et galerie de décharge).

Meyrin dispose désormais d'une galerie d'évacuation des eaux non polluées

longue de 2080 m. Le chantier s'est quasiment fait grâce à une méthode révolutionnaire importunant le moins possible la population riveraine et le trafic. Seuls quelques puits d'accès étaient visibles. Le reste de l'excavation s'est fait par forage souterrain à l'aide de machines pousse-tubes. C'est dans des profondeurs de 5 à 15 mètres que les travailleurs ont œuvré.

Cette galerie de décharge récoltera toutes les eaux claires de la cité avant que celles-ci ne soient déversées dans le futur lac des Vernes.

Lac des Vernes

Le lac des Vernes est un ouvrage destiné à contrôler le débit d'eau de pluie (eaux claires) restitué au Nant-d'Avril, ceci pour éviter que les crues issues des événements pluvieux n'érodent les rives du Nant.

Le lac est une conséquence de la mise en séparatif des eaux. Le régime unitaire initial (eaux claires et eaux usées) provoque une surcharge de la station

d'épuration, des débordements polluant le cours d'eau du Nant-d'Avril et, en aval, le Rhône lors de crues importantes.

Dernier élément du processus de traitement des eaux de la cité, le lac des Vernes est donc indispensable pour que le nouveau système de canalisation puisse fonctionner. Le chantier devait ainsi commencer début 2011, l'autorisation de construire ayant été délivrée par le Canton le 17 décembre 2010. Cependant, les propriétaires d'une partie du terrain constructible se sont opposés à l'expropriation des terres pour des motifs financiers et ont systématiquement recouru contre toutes les autorisations de construire.

La Commune s'engage à indemniser ces propriétaires à hauteur de la valeur du bien, après expertise, comme elle l'avait fait avec les propriétaires expropriés sur les terrains de l'école de Monthoux. Cette situation de blocage, qui ne procure aucun avantage aux propriétaires, porte préjudice à l'environnement et à l'ensemble de la collectivité publique.

Installations de défense incendie

La commune de Meyrin est dotée de bornes hydrantes et d'hydrants souterrains. Les hydrants souterrains ont l'avantage de ne pas empiéter sur la chaussée mais doivent être remplacés par des bornes hydrantes pour des raisons de maniabilité, d'accessibilité (véhicules garés au-dessus, neige ou gel), et de signalisation.

Dans le cadre des travaux du tram, le Canton a procédé au remplacement d'un grand nombre d'hydrants souterrains en bornes hydrantes.

Un diagnostic a été posé par le service technique des pompiers municipaux sur le matériel en place. Après cela, il est prévu la réparation de 22 installations et la transformation de 16 hydrants souterrains en bornes hydrantes. Des travaux de génie-civil sont nécessaires.

Pour réaliser ces travaux, une délibération n° 2012-35a d'un montant de CHF 350'000.- a été acceptée à l'unanimité le 18 décembre 2012.

AMÉNAGEMENT URBAIN ET PARCS

Réseau routier 2013

Le 18 décembre 2012, le Conseil municipal a accepté, à l'unanimité, la délibération n° 2012-53 relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 1'500'000.- pour l'entretien et l'aménagement du réseau routier. Ce crédit vient à la suite des délibérations votées en 2001 et en 2008 sur le même sujet.

Ce crédit, qui s'étendra sur 5 ans environ, permettra d'assurer l'aménagement, l'entretien et la réfection des routes, de modifier des trottoirs, d'effectuer du marquage, de disposer du mobilier urbain ou de poser de la signalisation routière. La finalité est d'améliorer la sécurité des usagers du domaine public.

Ainsi, à titre d'exemple, les prochaines interventions porteront sur:

- » entretien lourd de l'avenue de Mategnin (tronçon route de Meyrin – rue Lect);
- » entretien du chemin du Jardin-Alpin;
- » réfection du revêtement et des trottoirs de la rue Cardinal-Journet;
- » campagne de réfection des routes de la zone industrielle.

Aménagement de la place des Particules

La commune de Meyrin, en collaboration avec le CERN et l'Etat de Genève, a participé en 2011 et 2012 au jury d'un concours international d'espace public visant à définir une requalification de l'espace public situé devant l'entrée du CERN.

La Commune a soutenu ce projet dont l'objectif est l'amélioration de l'intermodalité pour les 10'000 usagers journaliers et les 100'000 visiteurs



Lac des Vernes

touristiques annuels du CERN. Le projet doit permettre le transit de 18'000 véhicules/jour sur la route de Meyrin. Le projet de la place des Particules redessine l'espace du CERN selon trois concepts clés:

- » une généreuse place piétonne traversant la route de Meyrin;
- » une forêt de drapeaux des états membres du CERN;
- » un tramway plus accessible pour les usagers, mieux connecté aux autres moyens de transport.

La place des Particules sera conviviale et clairement reconnaissable. D'un seul niveau et traversant la route de Meyrin, l'espace public sécurise la traversée des piétons. Le projet incarne l'esprit international, scientifique et contemporain du site. Il apporte une visibilité nouvelle au CERN dans un esprit sobre et de qualité.

La demande d'autorisation pour le projet a été déposée en novembre 2012.



Aménagement de la place des Particules

BÂTIMENTS

Nouveau bâtiment d'activités parascolaires jouxtant l'école des Boudines

Lors de l'examen sur la rénovation de l'école des Boudines, il est apparu que ce groupe scolaire était dépourvu de locaux destinés aux activités parascolaires. Les enfants doivent aller dans les différentes institutions et en particulier à l'école de Livron.



Nouveau bâtiment d'activités parascolaires jouxtant l'école des Boudines

Très vite, il est apparu que la protection patrimoniale du plan de site «Meyrin-Parc» rendait impossible toute construction d'un bâtiment parascolaire. Après des recherches, il est apparu qu'une possibilité consistait à construire un bâtiment adjacent à l'école, adossé à la rue des Boudines. Après de multiples séances avec le service cantonal des monuments et des sites, il a été admis la construction de ce bâtiment.

L'insertion patrimoniale particulière d'un bâtiment sur un seul niveau contre une route a entraîné des coûts importants en comparaison avec des bâtiments de plusieurs étages sans contraintes.

Finalement, après le crédit d'étude (n° 2010-22a adopté à l'unanimité le 15 juin 2010) le Conseil municipal a accepté la délibération n°2012-07 pour un crédit de construction d'un montant de CHF 7'302'590.-, destiné à la construction d'un nouveau bâtiment d'activités parascolaires.

Ce bâtiment permettra d'accueillir pendant deux ans des élèves pendant les

travaux sur l'école des Boudines qui se dérouleront de 2013 à 2015. Cette affectation provisoire engendrera des économies sur le dimensionnement de la structure provisoire préfabriquée.

Le programme consiste en la construction d'une cuisine (réchauffage), d'un réfectoire de 190 places, d'un hall vestiaire, de 3 salles d'activités, d'un bureau et de locaux sanitaires.

Le bâtiment sera livré pour la rentrée scolaire 2013.

Rénovation de l'école des Boudines - Bâtiment scolaire provisoire

L'étude de la rénovation complète de l'école des Boudines s'est achevée à la fin de l'année 2012 et un important crédit de réalisation sera déposé au début de l'année 2013.

L'école des Boudines nécessitant une rénovation lourde, il n'est pas possible d'effectuer un chantier par étape en déménageant les enfants.

Il est nécessaire d'accueillir les enfants dans une école provisoire. L'option d'une location et d'un achat ont été analysés et présentés aux conseillers municipaux. C'est l'option d'achat qui a été privilégiée, le 9 octobre 2012 (délibération n° 2012-36a) pour un montant de CHF 2'836'900.-. Ce choix a été motivé par la faible différence de coût et du potentiel de réutilisation du bâtiment à d'autres fins (rénovation des écoles de Livron, Champs-Frêchetts et Bellavista ou absorption de demandes).

Une école en bois de 9 classes de bonne qualité et comportant une isolation thermique très performante a été retenue au terme d'un appel d'offres. Ce bâtiment pourra être divisé en plu-



Etude en vue de l'extension
de l'Eve des Boudines

sieurs unités ultérieurement, offrant ainsi une plus grande souplesse d'usage.

A noter également que le bâtiment parascolaire, qui sera achevé en été 2013, pourra également accueillir temporairement des classes pendant le chantier.

Etude en vue de l'extension de l'Eve des Boudines et de la rénovation complète du bâtiment existant

Le bâtiment de l'Eve des Boudines ne répond plus aux normes fonctionnelles en matière d'accueil de la petite enfance, que ce soit au niveau dimensionnel, ergonomique et d'éclairage. Depuis 1987, le bâtiment n'a fait l'objet d'aucun travaux de rénovation.

En 2008, le service d'évaluation des lieux de placement, a exigé une diminution d'accueil de 90 à 82 places par jour pour des raisons de vétusté.

A titre d'exemple, chaque groupe de 15 enfants vit, mange et dort dans une même pièce. Une réorganisation complète des locaux est dès lors indispensable.

Il va sans dire que le bâtiment souffre d'une obsolescence technique en raison d'une insuffisance d'isolation des façades et toitures, provoquant des déperditions thermiques considérables en hiver et des surchauffes en été.

En 2008, il avait été prévu d'effectuer un certain nombre de travaux à la garderie Arc-en-Ciel. L'autorisation n'a pas été accordée car les locaux ne présentaient pas les conditions de sécurité exigées dans les institutions de la petite enfance.

Pour permettre ces travaux, une rénovation lourde était nécessaire, impliquant de grosses dépenses dans un bâtiment loué par la Commune.

C'est dans un but de rationalité et de synergie entre les équipes éducatives qu'il a été envisagé la création d'une «maison de l'enfance» au centre de la cité, réunissant les deux institutions dans un même lieu.

Ce regroupement permettra une utilisation commune et plus fonctionnelle de certains locaux de service et de locaux polyvalents comme la buanderie ou la salle de réunion.

Le programme comprend des locaux d'accueil pour un espace de vie enfantine permettant d'accueillir 90 enfants. La structure de la garderie permettra d'accueillir 120 enfants par jour.

Un crédit d'étude pour un montant de CHF 995'000.- en vue de l'extension de l'Eve des Boudines et la rénovation complète du bâtiment existant a été accepté par 28 oui et 1 abstention le 31 janvier 2012 (délibération n°2011-45a). Ce crédit comprend l'organisation de la procédure selon AIMP (accords inter-cantonaux sur

les marchés publics), MEP (mandat d'étude parallèle) en procédure sélective ainsi que les prestations jusqu'au retour des soumissions (avant-projet, projet, autorisation de construire, mise en soumission et proposition d'adjudication) pour les mandataires spécialistes (architecte, ingénieur civil, ingénieur CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité), géomètre, géotechnicien, physicien, acousticien, paysagiste, ingénieur sécurité, expert amiante et déchets).

Nouvel espace de vie enfantine (Eve) à l'Ouest de Meyrin

Bien qu'un espace de vie enfantine soit prévu dans le quartier des Vergers, il est indispensable, au vu de la liste d'attente, de prévoir une autre structure pour répondre, en partie, aux très nombreuses demandes insatisfaites. En effet, excepté la petite structure privée de la Framboise, située dans le village, il n'y a pas d'infrastructure dédiée à la petite enfance du côté ouest de la route de Meyrin.

Malheureusement, la Commune n'a pas beaucoup de réserves foncières dans ce secteur. Outre les sites de l'école de Monthoux et de la Ferme de la Planche, située proche des Vergers, il sera nécessaire d'investiguer dans des bâtiments privés, notamment dans le futur bâtiment qui sera construit sur la route du Nant-d'Avril et la rue Virginio-Malnati.

Une délibération permettant cette investigation a été proposée par le groupe socialiste (délibération n° 2011-41) pour un montant de CHF 100'000.-. Elle a été acceptée le 31 janvier à l'unanimité.

Boulodrome

La cérémonie de pose de la première pierre du boulodrome des Arbères

a eu lieu le 4 mars 2011. Le chantier s'est déroulé en moins d'un an et le bâtiment a été livré aux clubs en janvier 2012 et inauguré le samedi 21 avril 2012.

Le Boulodrome comporte deux pistes longues et huit pistes de pétanque et, à l'extérieur, deux pistes longues et quatre pistes de pétanque. Le tout est modifiable en déplaçant les séparations.

Les clubs bénéficient d'une buvette pour y accueillir leurs invités lors de compétitions internationales.

Avec pour matériau de base le bois, le bâtiment a été conçu dans une optique de développement durable. Sa toiture plate sera recouverte de panneaux photovoltaïques transférés de l'école des Boudines.

RÉNOVATIONS

Rénovation du bâtiment 307b, route de Meyrin

Le chantier, qui a démarré en décembre 2011, s'est achevé à la fin de l'année 2012. Il s'agit d'un chantier pédagogique qui a associé les jeunes de l'association Transit sous l'encadrement de l'entreprise de maçonnerie adjudicataire. Ce bâtiment sera occupé par l'association Transit qui va libérer le 280, route de Meyrin. Cette rocade doit permettre de rénover le bâtiment situé sur la route de Meyrin et animer la rue en favorisant l'implantation d'un petit commerce.

Rénovation légère du Jardin Robinson (JR)

Le Jardin Robinson devait initialement faire l'objet d'une reconstruction sur le site actuel. En raison de l'arrivée du nouveau quartier des Vergers, les travaux ont été gelés.

Le bâtiment a, depuis lors, fait l'objet uniquement de réparations de fortune, la Commune n'ayant pas l'intention d'investir des sommes importantes dans un bâtiment dont la démolition était programmée.

Plusieurs résolutions proposant des sites pour le déplacement du JR ont été proposées (résolutions n° 2009-12, 2008-27 et 09-2002). Une option consistait à construire le JR dans le rez-de-chaussée d'un futur bâtiment des Vergers.

Après proposition d'une solution modulaire, demandée par le Conseil municipal, il apparaît que cette option ne répondait ni aux attentes politiques ni à celles des utilisateurs.

Le souhait de l'association du Jardin Robinson étant de rester à proximité immédiate du terrain actuel, deux sites ont été identifiés en vue d'une réalisation définitive. Des investigations poussées sont encore nécessaires pour vérifier l'implantation possible d'un bâtiment en ces lieux.

Dans l'attente du résultat de ces investigations, il a été décidé d'investir pour une rénovation légère du JR (sanitaire, isolation et chauffage) pour pouvoir maintenir les prestations d'accueil dans des conditions acceptables pour les 5 prochaines années. C'est à cette fin que la délibération n°2012-09 relative à un crédit de construction de CHF 170'000.- destiné aux travaux de rénovation légère du Jardin Robinson a été accepté le 6 mars 2012 par 28 oui et 1 non.

Crédit d'étude destiné à la rénovation du Jardin alpin

Un incendie des serres est survenu le 4 août 2010 provoquant pour plus de

CHF 70'000.- de dégâts. Le projet de reconstruction des serres a provoqué une réflexion sur ce patrimoine communal. Un recensement a été effectué permettant de dégager les 4 axes suivants:

- » rénovation des infrastructures d'exploitation;
- » accueil du public et notamment de groupes;
- » rocaille, végétation herbacée et ligneuse;
- » animaux.

Le cahier des charges de cette rénovation a identifié que le Jardin alpin est le seul musée vivant à ciel ouvert accessible au public 24h. sur 24h. Ces dernières années, 50% des espèces végétales présentes sur le site ont disparu. Si l'on souhaite réhabiliter le patrimoine exceptionnel du Jardin alpin et restaurer sa vocation pédagogique, culturelle et récréative, il est important d'intégrer ses infrastructures dans une démarche de développement durable et de valoriser sa mission muséale.

Ces éléments constituent le cahier des charges de l'étude qui sera confiée aux mandataires architectes paysagistes, architecte, ingénieur civil, hydrogéologue, etc.

Pour permettre cette étude, un crédit d'étude, portant sur un montant de CHF 320'000.-, a été accepté à l'unanimité le 15 mai 2012.

DIVERS

Nouveau concept d'affichage public

La commune de Meyrin a conclu une concession d'affichage pour une durée de 10 ans. Elle a dû résilier cette concession au 31 décembre 2010 afin de remettre en concurrence ce marché.

La Commission de la concurrence (COMCO) considère que les concessions d'affichage doivent faire l'objet d'une mise en concurrence même si formellement il ne s'agit pas d'un marché public.

Afin d'organiser cet appel d'offres, il a été nécessaire de revoir le concept d'affichage. Cette réorganisation de l'affichage public a également été sollicitée par la majorité du Conseil municipal qui souhaitait voir une réduction importante du nombre de panneaux publicitaires sur le territoire de la Commune. Une délibération de CHF 73'500.-, destinée à l'étude et à la réalisation d'un nouveau concept et d'un nouveau plan général d'affichage sur le domaine public de la commune de Meyrin, a été acceptée par une large majorité le 19 avril 2011.

Un nouveau concept a été proposé par des mandataires spécialisés. Il vise à concentrer la publicité sur les grands axes (routes cantonales principalement) pour calmer l'affichage au cœur de la cité. Le résultat de l'appel d'offres sera connu au début 2012.

ECOQUARTIER DES VERGERS

Le futur quartier des Vergers a très fortement impacté en 2012 la Commune et en particulier le service de l'urbanisme, des travaux publics et énergie (UTE). Plusieurs délibérations d'études ont été votées. Elles concernent principalement:

Etude pour un mandat d'étude parallèle (MEP) sur l'ensemble des aménagements extérieurs privés et publics

La volonté de la Commune de réaliser aux Vergers un écoquartier exemplaire en termes de qualité suppose une grande attention à tous les aspects de l'aménagement de celui-ci. L'aména-

gement des espaces publics constitue une des composantes majeures déterminant la qualité de vie du quartier.

Le plan localisé de quartier est assorti d'un document portant sur les mesures impératives relatives aux constructions et aux aménagements extérieurs, ainsi que d'un cahier des charges des aménagements extérieurs. Ceux-ci identifient plusieurs types d'espaces publics: esplanade, parc du Jura, promenade des Vergers, jardin des sports, place des Vergers. Des modalités d'intervention y sont décrites concernant:

- » l'accessibilité et la mobilité douce;
- » la structure végétale;
- » le mobilier urbain et matériaux;
- » l'éclairage.

Il s'agit de principes d'aménagement et non encore de projets qui restent à élaborer.

Outre les objectifs qualitatifs, la mise en œuvre des espaces extérieurs recouvre des enjeux de diverses natures.

Afin de sélectionner un projet et une équipe, il est proposé ici la formule du mandat d'étude parallèle (MEP) permettant au cours d'ateliers intermédiaires de pouvoir dialoguer avec les différentes équipes mises en concurrence.

C'est dans cette optique que la délibération n°2011-49a, d'un montant de CHF 350'000.-, portant sur le mandat d'étude parallèle (MEP) pour l'ensemble des aménagements extérieurs privés et publics de l'écoquartier des Vergers a été acceptée, à l'unanimité, le 31 janvier 2012.

Etude du parking des Arbères et Vergers

Comme indiqué dans la délibération

n° 2011-35a, après la phase d'études préliminaires, des délibérations d'études et de réalisations des différentes infrastructures communales (routes, parc public, esplanades, école, etc.) feront l'objet de crédits d'études et de réalisation comme à l'ordinaire.

L'élément le plus urgent à réaliser est le parking centralisé des Arbères et des Vergers. En effet, sans cet ouvrage détaché des logements, il n'est pas possible de livrer les immeubles.

Un crédit d'étude (délibération n° 2011-50a) d'un montant de CHF 1'820'000.-, destiné à financer l'étude des parkings des Arbères et des Vergers, ainsi que les abris PC communaux (hors emprises immeubles), a été accepté par 27 oui est 2 abstentions le 31 janvier 2012.

Ce crédit comprend les phases ordinaires jusqu'au retour des soumissions (avant-projet, projet, autorisations, soumissions). Les honoraires couvrent les domaines suivants: architecte, ingénieur civil, ingénieur CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité) et autres spécialistes (géomètres, géotechniciens, etc.).

A la suite de cette étude, il sera nécessaire de déposer un crédit de réalisation.

La Commune n'ayant pas encore cédé ses droits à bâtir, elle portera le financement de cette étude et le facturera aux différents titulaires des futurs droits de superficies communaux.

Représentation des droits à bâtir communaux

La Commune a attribué un mandat de représentation de fin juillet 2012 à fin février 2013. Ce mandat vise à mettre



Ecoquartier des Vergers

© architectographie

en place les structurations juridiques et financières nécessaires à la cession, de tout ou partie, desdits droits à bâtir aux opérateurs publics/privés choisis par la commune de Meyrin.

Les honoraires couvrent notamment l'établissement d'un scénario intentionnel (programme de construction, répartition et situation des affectations, nombre de pièces et de logements, etc.). L'analyse des aspects juridiques, commerciaux et financiers, les négociations avec les autres propriétaires du périmètre au sujet de la structuration juridique et financière des infrastructures et zones communes (parkings, parcelles de dépendances, chauffage à distance, etc.). Le mandat comprend également la participation et le suivi de toutes les démarches et procédures concernant les droits à bâtir de la Commune (étude d'impact, morcellement, servitudes), la mise en œuvre de la stratégie d'attribution des droits à bâtir (négociations des conditions, préparation des actes de cession, etc.).

Ce crédit d'étude (délibération n° 2012-24a) pour un montant de CHF 159'000.- a été accepté, à l'unanimité, le 19 juin 2012 par le Conseil municipal.

Ce mandat a été financé par la Commune et sera facturé ultérieurement aux différents titulaires des futurs droits de superficie.

Etude destinée à financer le mandat de pilotage du parking Vergers-Arbères

Un crédit spécifique a été accepté, à l'unanimité, le 19 juin 2012 pour un montant de CHF 73'000.- permettant de financer le mandat de pilotage du parking Vergers-Arbères dans l'écoquartier des Vergers.

Ce mandat d'assistant maître d'ouvrage (AMO) couvre notamment l'examen de tous les documents établis par le consortium XXL (avant-projet, projet, descriptif, etc.), l'établissement des études financières détaillées et du plan financier partiel en vue de la négociation des conditions financières avec l'Office du logement. Ce mandat comprend également la structuration foncière, juridique et financière de l'opération et sa mise en œuvre, les démarches pour l'obtention des crédits de construction et de consolidation hypothécaire auprès des établissements financiers, la préparation à la commercialisation jusqu'à l'exploitation ou la vente.

Comme pour le sujet précédent, la Commune n'ayant pas encore cédé ses droits à bâtir par le biais de droits de superficie, elle financera ce mandat et le facturera ultérieurement aux différents titulaires des futurs droits de superficie.

Etude du parking des Sports

Le parking des Sports, qui desservira les 3 tours C1, C2 et C3, doit être construit avant la livraison des bâtiments (la demande d'autorisation de construire pour la tour C2 a été déposée en avril 2012, pour un lancement des travaux au 1er semestre 2013).

Un crédit d'étude (délibération n° 2012-22a) pour un montant de CHF 1'212'000.- comprenant les phases ordinaires jusqu'au retour des soumissions a été accepté, à l'unanimité, le 19 juin 2012. Ce crédit concerne le stationnement exclusivement rattaché aux deux tours communales, soit 66,67%. Les honoraires couvrent les prestations des différents spécialistes: architecte, ingénieur civil, ingénieur sanitaire, ingénieur chauffage et ventilation et autres spécialistes.

A la suite de cette étude, suivra un crédit de réalisation.

S'agissant d'une avance pour la réalisation d'un objet du patrimoine financier, la Commune le facturera aux différents titulaires des futurs droits de superficie.

Echanges de catégories de logements

En tant que propriétaire d'une importante partie des terrains, la commune de Meyrin entend octroyer ses droits de superficie à des entités (coopératives, Fondation Nouveau Meyrin, fondations, opérateurs privés) qui par leur engagement vont contribuer pleinement à la réussite du quartier.

La Commune a organisé un appel à candidatures en vue de l'attribution des droits de superficie.

Les futurs bénéficiaires des droits de superficie sont en majorité des coopératives d'habitation. Ces coopératives qui ont, dans le cadre de l'appel d'offres, exprimé des souhaits pour la réalisation de certaines catégories de logement, ne réaliseront pas la totalité des catégories de logement libre ZDLOC (locatif) et PPE (propriété par étage).

Ces droits à bâtir ont une valeur et peuvent être échangés avec les opérateurs privés intéressés.

Ces échanges généreraient des revenus (soutles) au profit de la Commune, permettant de soutenir des projets de coopératives. Dans les opérations de logements contrôlées par l'Office du logement, il est courant aujourd'hui que les revenus générés par les PPE servent à soutenir les projets des autres catégories qui ne sont pas autoportants.

Cette opération d'échange permettrait par ailleurs de pouvoir offrir des loge-

ments dans toutes les catégories de la PPE aux LUP (logements d'utilité publique), répondant ainsi aux besoins prépondérants de la population dans les différentes catégories sociales.

Ces échanges permettront à la Commune d'exiger, en contrepartie, la réalisation des éléments portés par la Commune tels que Minergie A, aménagements extérieurs de qualité, etc.

C'est pour permettre ces échanges que le Conseil municipal a préavisé à l'unanimité la résolution le 29 octobre 2012.

Promesse d'attribution de droits de superficie

La Commune détient presque la moitié des droits à bâtir octroyés par le PLQ des Vergers.

Conscient de ses responsabilités, le Conseil municipal a voté différentes délibérations traduisant sa volonté de produire un quartier de qualité. Lors du démarrage des premières études, une résolution a été votée concernant le respect des exigences d'un écoquartier exemplaire.

Une résolution a été votée, enjoignant le Conseil administratif à contacter des coopératives d'habitation et la Fondation Nouveau Meyrin.

En tant que propriétaire d'une importante partie des terrains, la commune de Meyrin entend octroyer ses droits de superficie à des entités (coopératives, Fondation Nouveau Meyrin, fondations, opérateurs privés) qui, par leur engagement, vont contribuer pleinement à la réussite du quartier.

Afin de garantir un processus transparent, la commune de Meyrin, s'ins-

pirant de pratiques ayant fait leurs preuves en d'autres lieux, a organisé un appel à candidatures en vue de l'attribution des droits de superficie.

L'appel d'offres à candidatures a été lancé du 10 avril au 31 mai 2012 et 29 dossiers d'entités (coopératives et fondations) ont été enregistrés dans ce délai.

Le comité d'évaluation a présélectionné 9 dossiers qui présentaient les meilleures réponses aux critères énoncés. Ces dossiers ont été présentés au Conseil administratif et au Conseil municipal lors de deux commissions politiques.

Les futurs superficiaires désignés doivent engager rapidement des démarches auprès des établissements financiers en vue d'obtenir des crédits bancaires leur permettant d'entamer les études.

Pour ce faire, il est nécessaire de leur fournir des promesses d'attribution de droits de superficie constituant la garantie indispensable leur permettant d'entamer ces démarches.

C'est ce que le Conseil municipal a accepté le 29 octobre 2012, à l'unanimité, (résolution n° 2012-14).

Des délibérations permettant de finaliser l'attribution définitive de ces droits de superficie seront réalisées une fois les garanties fournies à la Commune.

ENERGIE

Développement territorial Ecoquartier Les Vergers

L'option privilégiée pour l'alimentation en énergie thermique du quartier des Vergers prévoit d'exploiter la chaleur de la nappe d'accompagnement du

Rhône par la réaffectation d'anciens puits de pompage dans le secteur du Bois-de-Bay, à Peney. Outre le quartier des Vergers, cette organisation concerne également deux acteurs énergétiques importants situés à proximité, à savoir le CERN dont les installations nécessitent d'importants besoins de refroidissement, et le centre sportif des Vergers.

Afin de retenir des solutions concrètes, innovantes et performantes, les Services industriels de Genève (SIG) ont organisé en 2012 un concours d'avant-projet pour la production et la distribution de chaleur aux Vergers auprès des principaux bureaux d'ingénieurs du Canton. Le projet retenu vise à atteindre une part élevée d'énergie renouvelable pour l'ensemble de la chaleur distribuée dans le quartier. Elle permet également de valoriser de la chaleur dite « fatale » en provenance des Cheneviers et du CERN et qui doit être rejetée dans l'environnement si elle n'est pas utilisée.

La production et la distribution de chaleur prévoit une chaufferie centralisée utilisant des pompes à chaleur pour alimenter un réseau de distribution à basse température déployé dans le quartier. Une connexion avec le réseau CAD-Lignon / CADIOM est également prévue. Des capteurs solaires seront déployés en toiture.

En parallèle, l'association MINERGIE a promulgué, durant l'été 2011, un nouveau standard - MINERGIE-A visant à labelliser des bâtiments présentant un bilan énergétique annuel tendant à produire autant d'énergie qu'ils en consomment pour leurs installations techniques (chauffage, ventilation et sanitaire). Ce label innovant a été proposé pour le futur quartier et

permettra de faire des Vergers le premier quartier Minergie-A de Suisse.

Grand projet ZIMEYSAVER

En termes de planification, les zones industrielles de Meyrin, Satigny et Vernier font actuellement l'objet d'une révision de leurs principes directeurs dans le cadre du Grand Projet ZIMEYSAVER. Un concept énergétique territorial est en cours d'élaboration pour ce périmètre. Cette démarche permettra de s'appuyer sur différents développements en cours dans ce secteur, notamment:

» Dans la zone industrielle ZIMEYSA, le groupe RICHEMONT construit actuellement la première étape d'un immense campus horloger. Ce projet à haute valeur ajoutée sera exemplaire, notamment sur sa gestion de l'énergie. Il prévoit de valoriser les rejets de chaleur d'un important centre informatique voisin pour assurer une partie de ses besoins de chauffage et de refroidissement, par le biais de pompes à chaleur. Un champ de sondes géothermiques sera déployé sous les bâtiments. Des capteurs solaires photovoltaïques équiperont la plupart des toitures;

» Le projet de logements «Caillat 1», situé à l'angle de la route du Nant-d'Avril et de la rue Virginio-Malnati prévoit une production de chaleur au moyen d'une pompe à chaleur couplée à des sondes géothermiques, des capteurs solaires thermiques et une chaudière à gaz utilisée pour couvrir les pointes de consommation ou lors de la maintenance des pompes à chaleur;

» A la rue Alphonse-Large, un autre projet de développement en lien avec l'industrie horlogère prévoit des planchers chauffés par une installation à bois couplée avec des capteurs solaires thermiques.

BÂTIMENTS COMMUNAUX, INSTALLATIONS

Suivi et optimisation énergétique

La commune de Meyrin met en œuvre des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des consommations dans un processus continu. Elle s'appuie pour ceci sur une démarche coordonnée interservices et sur le programme d'efficacité energo (OFEN-SuisseEnergie). Energo propose une palette de prestations permettant d'accroître l'efficacité énergétique et économique dans les bâtiments, notamment par la mise à disposition d'outils et de compétences dans le management de l'énergie par un programme de formation continue et par l'échange d'expérience.

Ce suivi permet également de répondre aux nouvelles exigences légales en matière de gestion de l'énergie dans les bâtiments publics. Dès 2013, l'affichage des consommations dans les bâtiments publics sera obligatoire, de même que la transmission au service cantonal de l'énergie des valeurs d'IDC, les indices de dépenses de chaleur par bâtiment.

Réalisation – projets

Une installation solaire photovoltaïque a été réalisée sur la toiture de la laiterie de Mategnin.

L'assainissement de la patinoire extérieure a été réalisée, avec le raccordement des installations de production de froid sur la patinoire intérieure, ainsi que la modernisation des installations d'éclairage.

Le projet de rénovation complète de l'école des Boudines est finalisé, le vote du crédit de réalisation interviendra début 2013 et les travaux dès l'été 2013.

Finalement, des mesures d'amélioration sur plusieurs bâtiments publics, en particulier au niveau des installations d'éclairage ont fait l'objet d'un crédit de CHF 210'000.- qui a été adopté, à l'unanimité, le 18 décembre 2012.

Eclairage public

Les installations d'éclairage public utilisent encore de nombreuses sources à vapeur de mercure, peu efficaces et très voraces en électricité. A partir de l'année 2015, ces sources lumineuses seront interdites. La Commune a ainsi entrepris le remplacement de ce type de matériel au profit de nouvelles technologies beaucoup plus économes. Pour y parvenir, le Conseil municipal a validé le 18 décembre 2012 un crédit de CHF 565'000.- visant à remplacer 225 points lumineux dans le courant de l'année 2013. Un deuxième volet portant, plus particulièrement, sur les divers parcs et promenades de la Commune est à l'étude. Pour ces lieux, une réflexion est en cours concernant le type de source à déployer, notamment au regard des nouvelles technologies LED. Un test grandeur nature portant sur 8 luminaires LED est en cours depuis l'année 2010 dans le parc situé à l'angle de l'avenue de Vaudagne et de la rue de la Campagne-Charnaux.

Approvisionnement, dépollution

Chauffage à distance (CAD)

A Meyrin, un réseau de chaleur exploité par les Services industriels de Genève (SIG) a été mis en service en été 2010. Aujourd'hui, plus de 50 immeubles à Meyrin ont opté pour cette solution en remplacement de leurs anciennes chaudières à mazout. Environ la moitié de la population meyrinoise est chauffée par cette infrastructure. Les bénéfices environnementaux sont nombreux. Les émissions de CO2 sont réduites d'environ 30%, l'entretien des



Chauffage à distance (CAD)

installations simplifié et le trafic de camion de mazout est supprimé.

On constate qu'une part importante des questions en lien avec l'énergie à Meyrin dépend désormais de la qualité de l'énergie distribuée par ce réseau et donc de la politique énergétique à l'échelle du Canton. La diversification des sources d'approvisionnement avec pour objectif d'augmenter la part d'origine renouvelable de la chaleur livrée par le CAD devient un enjeu énergétique majeur pour Meyrin. Cette tendance est en marche, puisqu'en 2012 des travaux ont été réalisés pour connecter le réseau CADIOM (usine des Cheneviers) au réseau CAD-Lignon. Pour 2013, environ 20% du total de la chaleur distribuée annuellement par le réseau CAD à Meyrin proviendra de CADIOM, en substitution au gaz naturel.

MOBILITÉ

Développement transports publics

L'année 2012 n'a pas connu de changements spectaculaires en matière de transport.

Il faut dire que le grand changement a consisté le 11 décembre 2011 dans la mise en œuvre remarquée des 3 lignes de tram. Cette modification a eu des impacts très importants sur la desserte en transport à Meyrin.

Soutien à la mobilité douce et aux transports publics

Une offre promotionnelle pour l'achat d'abonnements TPG-Unireso a été reconduite durant l'été 2012, à destination des nouveaux abonnés. 269 Meyrinois, dont une majorité de juniors, ont ainsi pu bénéficier d'une réduction de CHF 150.- pour l'acquisition d'un abonnement annuel. Le programme de subvention-

nement des vélos électriques a, quant à lui, concerné 76 achats de vélos.

A noter que depuis 2011, la subvention de CHF 500.- est accordée conjointement par la Commune et le Canton, à hauteur de CHF 250.- chacun. La part communale est financée par le Fonds communal énergie.

En parallèle, la Commune continue de soutenir financièrement les associations Caddie Service et Noctambus pour la poursuite et le développement de leurs prestations.

Meyrinroule

Meyrinroule est la succursale meyrinoise de Genève située en plein centre du village au 1, avenue de Vaudagne. Elle propose des prêts gratuits de vélos, ainsi qu'un grand choix de vélos en location: VTT, vélos de course, vélos pour jeunes, vélos électriques. Un atelier mécanique permet l'entretien et la réparation des vélos classiques et vélos électriques. Meyrinroule propose également ses ser-

vices aux entreprises, aux collectivités et aux associations.

Meyrinroule, c'est aussi une entreprise sociale qui offre un programme de réinsertion pour différents publics, notamment les requérants d'asile et les chômeurs. Entre les différentes stations à Genève, Carouge et Meyrin, plus de 150 personnes peuvent ainsi participer chaque année aux différents stages organisés par l'association. Ce projet a bénéficié d'un soutien du Fonds communal énergie à hauteur de CHF 75'000.- pour l'investissement initial et l'exploitation 2012-2013.

Mobilité des entreprises

Avec 24'000 emplois à Meyrin, la mobilité des personnes travaillant sur la Commune revêt un enjeu particulier. Pour diminuer l'utilisation des transports individuels motorisés, les entreprises sont encouragées à mettre en place des «plans de mobilité d'entreprises». Plusieurs acteurs présents sur le territoire communal se sont engagés dans cette démarche. L'aéroport de

Genève, le CERN, plusieurs entreprises ainsi que l'administration communale notamment.

En 2012, la commune de Meyrin a initié une démarche pilote sur le secteur de la Zimeysa, visant à la mise en place d'une démarche coordonnée de gestion de la mobilité des employés travaillant dans ce périmètre. Dans cette optique, une enquête d'adhésion a été réalisée auprès des entreprises les plus importantes. Les résultats de cette enquête seront connus en début d'année 2013 et permettront de valider ou non la poursuite de la démarche.

COMMUNICATION, COOPÉRATION

Fonds communal énergie

Le Fonds communal énergie a été instauré par une dotation initiale de CHF 500'000.- sous la forme d'un crédit budgétaire extraordinaire voté en 2011. En 2012, le Fonds communal énergie a soutenu diverses actions à hauteur de CHF 105'649.-. En parallèle, les recettes liées aux prélèvements de 2% sur les nouvelles délibérations portant sur la construction de nouveaux bâtiments ou sur des travaux de génie civil ont permis d'alimenter le Fonds à hauteur de CHF 170'802.-. Le solde du Fonds au 31 décembre 2012 se monte à CHF 480'405.-.

Parmi les montants accordés en 2012, on peut citer:

- » CHF 19'000.- pour le soutien à l'achat de vélos électriques, soit 76 subventions accordées de CHF 250.- chacune;
- » CHF 36'000.- pour une campagne d'audits portant sur la consommation d'électricité, réalisée auprès de 139 petites et moyennes entreprises à Meyrin;



- » CHF 3'000.- pour les journées décroisonnées organisées par le cycle d'orientation de la Golette, notamment certaines activités en lien avec l'énergie et la mobilité;
- » CHF 12'000.- pour la réalisation d'une opération «Robin des Watts» à l'école de Meyrin-Village;
- » CHF 7'500.- pour l'organisation d'une semaine énergie dans les immeubles de Monthoux appartenant à la Fondation Nouveau Meyrin. Cette action a permis de réduire les écarts de consommation constatés jusqu'à présent entre les immeubles HLM et l'immeuble PPE, par l'optimisation des réglages des chaufferies et par la sensibilisation des habitants.

Eco-corner

L'éco-corner, situé au centre de Meyrin-Village, est une plate-forme publique d'information et de conseils gratuits en développement durable.

Cet espace offre des réponses pratiques, concrètes et ciblées aux préoccupations de la population en matière d'environnement et de développement durable. Il est animé par le bureau d'études Maneco et l'association Terragir.

La majorité des visites dans les locaux de l'éco-corner sont motivées par des demandes d'information concernant l'énergie, notamment des questions relatives aux différents types d'am-

poules, des éco-gestes à domicile, des changements d'appareils (frigos, etc.), des questions liées aux subventions potentielles, des conseils en rénovation ou des calculs en lien avec l'établissement de l'indice des dépenses de chaleur (IDC). L'éco-corner est également un lieu de dépôt des paniers de légumes livrés par Espace-Terroir.

En 2012, l'éco-corner a organisé deux événements, sur mandat de la Commune, les Journées du Soleil en mai et la semaine de la mobilité en septembre.

IMPRESSUM

Compte rendu administratif
et financier 2012
Commune de Meyrin

EDITEUR

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Outline Communication, Meyrin

IMPRESSION

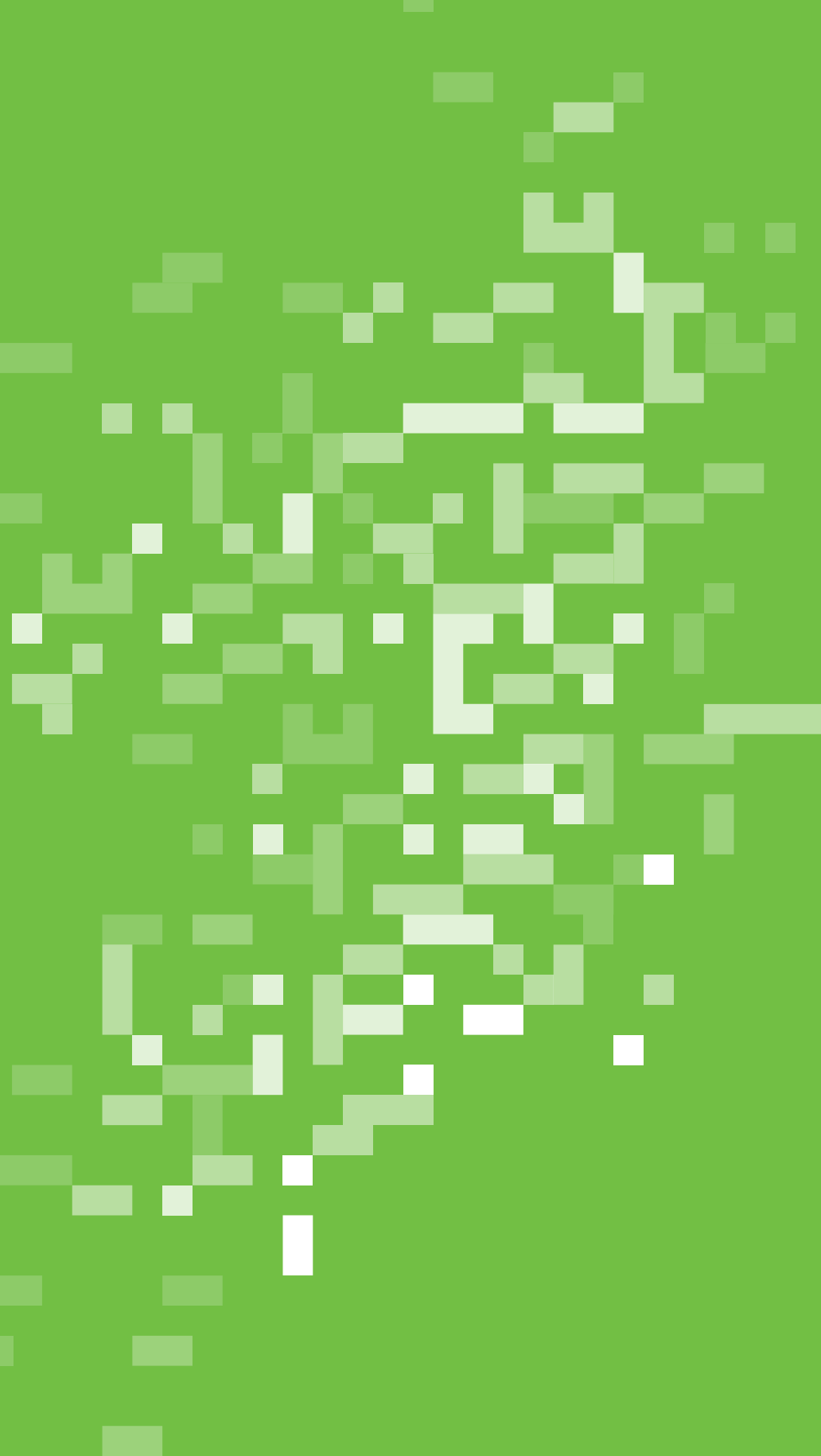
Color Offset

NATURE DU PAPIER

Image Impact FSC mix, Ecolabel EU

TIRAGE

180 exemplaires



MEYRIN